

H. Base

C. R. E. D. O. C.

C.R.E.D.O.C.
BIBLIOTHEQUE



LES COMPTES NATIONAUX DU TOURISME

Sou1966-2057

1966



Comptes nationaux du
risme 1966 / L. Desplanques,
Jumard avec la participation de
Balseinte. (Novembre 1966).



CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION
45, BOULEVARD DE LA GARE (13^e) — 30, RUE D'ASTORC - PARIS (8^e)
TEL. 707-97-59 TEL. 265-79-57

RA 048

LES COMPTES NATIONAUX DU TOURISME

ESSAI METHODOLOGIQUE



R¹¹⁸
1^e ep.

Novembre 1966

Etude réalisée par :

- L. DESPLANQUES
- J. DUMARD

Avec la participation de :
R. BALSEINTE

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
<u>SYNTHESE</u>	I à VIII
<u>AVANT-PROPOS</u>	1
<u>INTRODUCTION</u>	2
 <u>CHAPITRE I</u> 	
<u>ESSAI DE DEFINITION DU TOURISME</u>	8
I - <u>DIVERSITE DU TOURISME</u>	9
A/ Rappel historique	9
B/ Les principaux aspects socio-économiques du tourisme .	11
a) Le tourisme privé	12
b) Le tourisme social	17
c) Le tourisme d'affaires	19
II - <u>DEFINITION DU TOURISME</u>	22
- Le tourisme de vacances	27
- Le tourisme de fin de semaine	27
- Le tourisme d'affaires	29
III - <u>LES PROBLEMES SOULEVES PAR LA MESURE DU PHENOMENE</u> <u>TOURISTIQUE</u>	31
- Les dépenses spécifiquement touristiques	35
- Les dépenses courantes	35
- Les dépenses complexes	36

...//..

CHAPITRE II

	<u>Pages</u>
<u>LES DEPENSES TOURISTIQUES</u>	39
<u>INTRODUCTION</u>	40
1 - <u>NATURE DU PROBLEME</u>	40
a) Le rôle de la Comptabilité Nationale	40
b) Les conventions nécessaires	40
2 - <u>LA DEMARCHE PROPOSEE</u>	41
a) Nature des principales données disponibles	41
b) Objet du chapitre	42
I - <u>LES DEPENSES DIRECTES</u>	44
A/ Les dépenses directes de consommation des ménages (tourisme privé)	44
1 - Description et critique des sources utilisées ..	44
2 - Evaluation	50
a) Dépenses globales en trois grands postes en France et à l'étranger	51
b) Analyse des dépenses d'hébergement, nourriture et transport "Vacances et week-end"	52
c) Vacances des étrangers en France	59
d) Autres dépenses de vacances	60
B/ Les dépenses directes de consommation des entre- prises et des administrations	67
1 - Dépenses des Français	67
2 - Dépenses des étrangers	68
C/ Critique des résultats	69
1 - Critique de la validité des évaluations	69
a) Dépenses d'hôtel, café et restaurant	69
b) Le tourisme étranger en France	72
2 - Aspect régional et saisonnier	76

	<u>Pages</u>
III - <u>LES RESULTATS</u>	122
A/ Dans le cadre du tableau interindustriel	122
- La production touristique et ses emplois	122
- Les consommations intermédiaires nécessaires à la production touristique	125
- La valeur ajoutée et les marges	129
- Les principaux emplois	132
B/ Dans le cadre du tableau économique d'ensemble ...	133

CHAPITRE IV

<u>LES INCERTITUDES SUR LA DIMENSION REELLE DU PHENOMENE TOURISTIQUE</u>	139
I - <u>LES APPROCHES GLOBALES DU PHENOMENE TOURISTIQUE</u>	140
A/ Approche par les salaires	140
B/ Approche par les revenus	141
1 - Evaluation des ressources dans l'hypothèse d'un revenu moyen	142
2 - Evaluation des ressources dans l'hypothèse d'un taux de départ lié aux revenus	142
II - <u>ESTIMATIONS SYNTHETIQUES DETAILLEES DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE</u>	154
<u>CONCLUSION GENERALE</u>	161

-oooOooo-

LISTE des TABLEAUX et GRAPHIQUES	166
--	-----

SYNTHESE

Le Commissariat Général au Tourisme en nous confiant le soin d'établir une première ébauche des Comptes Nationaux du tourisme, avait un double objectif :

- Mesurer concrètement l'ampleur du phénomène touristique,
- Préciser, et si possible résoudre, les problèmes méthodologiques soulevés par la création d'une branche nouvelle et son insertion dans les comptes de la Nation afin de dégager son importance relative dans l'ensemble de l'activité économique.

Mais comme pour évaluer il faut au préalable définir, et qu'une recherche méthodologique ne doit, en principe, reposer que sur une seule hypothèse pour éviter toute complication inutile, nous avons suivi pour cette étude le cheminement suivant : après avoir donné une définition du tourisme (Chapitre I) nous en avons fourni une première évaluation reposant sur les données les plus récentes (Chapitre II) et une fois traité l'aspect méthodologique (Chapitre III), nous avons établi de nouvelles évaluations qui, reposant sur le sens profond du tourisme et réalisant la synthèse de la documentation statistique que nous avons pu réunir, redonnent à ce phénomène sa véritable dimension. (Chapitre IV et Conclusion)

-oooOooo-

Malgré son rôle prédominant dans la vie sociale et économique de la civilisation contemporaine, le tourisme n'a jamais été appréhendé dans son intégralité par les économistes.

Plusieurs raisons en sont la cause. Cette activité a été jugée jusqu'à présent comme répondant à un besoin superflu et la consommation touristique a toujours été considérée comme une fantaisie de riches et d'oisifs, une consommation "gratuite à l'état pur" sans aucune finalité productive, alors qu'elle est au contraire une consommation productive par excellence, en ce sens qu'elle participe beaucoup plus que d'autres et au même titre que les dépenses de santé, à la "re-création" des forces vives des agents économiques usées par le rythme de vie inquiétant de la civilisation urbaine. Et de même que les conséquences du développement de l'urbanisation sont restées ignorées jusqu'à ces dernières années, de même celles du tourisme qui lui est très étroitement lié, n'ont jamais été mises en lumière.

Certes, certains aspects partiels, mais pas toujours essentiels, de cette activité, tels que l'hôtellerie ou les achats d'équipements spécifiques, ont été pris en considération parce qu'ils rentraient sans difficulté dans le cadre des nomenclatures existantes, mais le tourisme n'a jamais été analysé de façon synthétique car il s'agit d'un phénomène complexe, aux multiples facettes qui ne peut s'insérer facilement dans des cadres préétablis, car il participe plus ou moins, et de façon désordonnée, des principaux postes de la Comptabilité Nationale.

C'est en partie pour ces raisons que nous nous trouvons en présence de définitions minutieuses et plus ou moins étroites, assorties de multiples restrictions sur des points de détail sans grand intérêt.

Pour réagir contre cette tendance, nous avons été amenés à proposer une définition qui est un peu à l'emporte-pièce, mais se fonde sur le seul élément commun de tous les actes touristiques : le déplacement. Pour nous, le touriste est un migrant, mais un migrant de type particulier qui revient

au point de départ et toutes les opérations qu'il effectue au cours et en vue de son voyage relèvent de l'activité touristique. Cela revient à englober dans celle-ci non seulement le tourisme privé, mais encore le tourisme d'affaires et le tourisme social.

La masse des dépenses touristiques recouvertes par une telle définition devient fort vaste et il serait nécessaire pour saisir de façon précise l'impact du tourisme sur l'activité économique, de ventiler ces dépenses en de multiples subdivisions concernant d'une part, les opérations réalisées pendant le déplacement (consommations directes), et celles effectuées en vue de ce déplacement (consommations induites et investissements) et d'autre part, le caractère plus ou moins spécifique de ces dépenses et le degré d'emprise qu'elles ont sur la production (dépenses spécifiquement touristiques, dépenses mixtes et dépenses courantes).

La première évaluation qui a été faite tient compte de ces considérations et des contraintes imposées par l'insertion du tourisme dans la Comptabilité Nationale. Cette estimation provisoire se décompose en trois éléments essentiels : dépenses de consommation des ménages et des administrations, dépenses d'investissement et dépenses de tourisme d'affaires des entreprises non financières. Elle peut être considérée comme très dépendante de la documentation statistique disponible et en particulier des enquêtes de l'I.N.S.E.E., de la S.E.T.E.C. et du C.R.E.D.O.C. Mais comme ces enquêtes, et en particulier la première, analysent le tourisme selon la conception classique et par trop étroite, à notre sens, qui est habituellement retenue, nous avons dû majorer les montants qui pouvaient en être déduits et qui ne portaient que sur les dépenses directes de toutes les dépenses indirectes. Il n'en reste pas moins que la masse globale à laquelle nous aboutissons, bien que relevant d'une hypothèse qui peut être qualifiée de faible, s'élève à près de 35 milliards dont un tiers pour le tourisme d'affaires des entreprises.

L'insertion de cette masse dans les tableaux de la Comptabilité Nationale en vue d'établir une première ébauche des comptes touristiques de la Nation a soulevé pour nous des problèmes méthodologiques fort délicats. Cela nous a amenés à implanter dans les comptes nationaux un élément plus ou moins étranger, en ce sens qu'il représente une fonction et non une "branche proprement dite" ou un produit.

Nous avons surtout tenté d'introduire cette "fonction" dans le tableau d'échanges interindustriels en l'assimilant de façon un peu hétérodoxe à une branche pour décrire ses liaisons avec les autres branches et la demande finale. Nous avons été amenés à prendre certaines libertés par rapport aux règles strictes de la Comptabilité Nationale. C'est ainsi, par exemple, que pour les achats d'automobiles des ménages, nous avons raisonné comme si l'industrie touristique prenait en charge la part de la production automobile correspondant aux emplois touristiques et vendait elle-même cette production aux ménages. L'industrie touristique dans cette optique, assume donc les consommations intermédiaires correspondant à cette activité et bénéficie des marges et de la valeur ajoutée qui s'y rapportent.

Nous aurions pu éviter de telles conventions en transformant purement et simplement les consommations touristiques finales en consommations intermédiaires de la branche tourisme, mais alors nous n'aurions pas créé une véritable branche capable de produire une valeur ajoutée et des marges. Le cadre du tableau d'échanges interindustriels dans ces conditions aurait été bien lourd, eu égard aux résultats obtenus : transcription pure et simple des emplois finals.

D'autres conventions ont été nécessaires dans l'établissement de ce tableau, plus particulièrement pour le tourisme d'affaires des entreprises. Nous avons admis que les dépenses consenties par les entreprises étaient

nécessaires à l'élaboration du produit de la branche et représentaient donc des consommations intermédiaires. Cette hypothèse parfaitement justifiable sur un plan technologique et comptable n'est pas sans inconvénient. En effet en raison des intra consommations, 1 milliard sur les 11,6 milliards de ce poste disparaît de la matrice d'échanges. De plus, nous introduisons dans cette matrice des consommations intermédiaires évaluées au prix de la demande finale, donc comprenant une valeur ajoutée qui n'apparaît pas à sa place logique. Il semble possible de remédier partiellement à ces inconvénients dans une étape ultérieure qui pourrait donner lieu, grâce à la matrice inverse, à des prolongements féconds.

Le tableau économique d'ensemble nous apporte, comme il est normal, beaucoup moins d'enseignements, mais il ressort de nos recherches sur le plan méthodologique que le tourisme représente, d'après la première évaluation retenue, une valeur ajoutée d'une vingtaine de milliards.

Pour en terminer, nous avons tenté de présenter une vue plus synthétique de l'activité touristique en utilisant différentes approches globales concernant essentiellement les salaires consacrés aux jours fériés et chômés et les revenus des différentes classes sociales pouvant être considérés comme affectés au tourisme. Enfin, nous avons établi deux nouvelles évaluations détaillées qui présentent avec la première une différence essentielle. Alors que celle-ci était très étroitement dépendante de la documentation statistique existante, élaborée selon la conception traditionnelle de l'activité touristique, nos deux dernières évaluations reposent essentiellement sur la définition que nous avons donnée du tourisme et sur les conséquences logiques qui en découlent. Par ce moyen, le tourisme est en quelque sorte libéré des contraintes qui l'enserraient et s'épanouit pour prendre sa véritable dimension.

Le principe de ces nouvelles approches détaillées est d'une extrême simplicité et repose sur la subdivision des dépenses touristiques en trois catégories :

...//..

- Les dépenses spécifiquement touristiques telles que dépenses de transport par les particuliers en bateau ou en avion, ou les achats de matériel d'équipement spécifique : tentes, matériels de camping ... ont été intégralement retenus.
- Pour les dépenses mixtes, qui recouvrent des biens et services qui ne sont pas exclusivement touristiques et concernent essentiellement les dépenses de transport et d'hôtel et restaurant, nous avons établi, à partir des sources à notre disposition, un coefficient donnant, dans l'ensemble des dépenses de consommation des particuliers, la part relevant du tourisme au sens large.
- Pour les autres dépenses concernant essentiellement l'habitation (résidences secondaires), ainsi que l'alimentation et le textile, nous avons établi également un coefficient touristique.

Pour les dépenses d'habitation relatives aux résidences secondaires, ce coefficient reflète la part des logements secondaires dans l'ensemble des logements.

Pour l'alimentation et le textile et les autres postes de la consommation, ce coefficient repose sur le principe que les touristes ont, hors de leur domicile, une consommation journalière du même ordre de grandeur que leur consommation habituelle. Il tient compte, de ce fait, des taux de départ pour les vacances et les week-end et des revenus, ou de la consommation moyenne des partants. Ce revenu pouvant être estimé différemment, nous avons retenu deux hypothèses reposant l'une sur un montant moyen et l'autre sur un montant maximum.

Ces différentes méthodes d'approche nous permettent d'établir le tableau suivant sur les dépenses de tourisme privé, dans lequel l'hypothèse faible correspond à la première évaluation.

TROIS EVALUATIONS DU TOURISME PRIVE

Principaux postes du budget touristique	Hypothèse faible (1)		Hypothèse moyenne (2)		Hypothèse forte (2)	
	Milliards	%	Milliards	%	Milliards	%
Alimentation et boissons	2,95	14,9	3,80	11,0	6,50	15,1
Habillement	1,50	7,6	1,50	4,3	2,60	6,1
Habitation	2,50	14,9	3,30	9,5	4,70	10,9
Transports et communications	6,50	32,8	15,65	45,3	15,70	36,4
Hôtels	1,40	7,1	1,80	5,2	1,80	4,2
Cafés, restaurants	2,20	11,1	5,50	15,9	5,80	13,5
Divers	2,30	11,6	3,05	8,8	5,95	13,8
Total	19,80	100,0	34,60	100,0	43,05	100,0
Part dans la consommation totale des particuliers	7,3 %		12,7 %		15,8 %	

(1) Chapitres II et III

(2) Chapitre IV

Ce tableau met bien en évidence, croyons-nous, l'importance de l'activité touristique qui, dans l'hypothèse moyenne, représente 12,7 % de la consommation des particuliers.

Il montre d'autre part que certains aspects essentiels du tourisme traditionnel perdent quelque peu de leur importance relative dans notre nouvelle conception. C'est ainsi par exemple que l'hôtellerie et la restauration ne représentent plus dans ces tableaux que 20 % des dépenses dans l'hypothèse moyenne contre deux fois plus pour les transports.

Il faut remarquer que les dépenses d'alimentation, d'hôtel et de restaurant que l'on peut rapprocher du poste hébergement et nourriture de la dernière enquête I.N.S.E.E. sur les vacances, représentent dans nos trois hypothèses un tiers du budget touristique contre 60 % dans l'enquête I.N.S.E.E. Cette différence confirme bien qu'en dépit de la précision de ses résultats, cette enquête ne saisit que la partie apparente du tourisme.

Les montants des évaluations précédentes ne représentent cependant qu'une partie de l'activité touristique car, à côté du tourisme privé il faut tenir compte du tourisme d'affaires que nous pouvons évaluer à une quinzaine de milliards, mais qu'il n'est pas possible de bien mettre en valeur faute d'une documentation approfondie.

Quoi qu'il en soit, il ne fait pas de doute que l'activité touristique, au sens profond du terme, représente une masse proche d'une cinquantaine de milliards. Ainsi, cette première ébauche de la Comptabilité Nationale du tourisme, malgré ses faiblesses et ses imperfections, nous semble toutefois présenter le mérite de donner au tourisme une dimension nouvelle conforme à l'ampleur et à la nature véritables du phénomène.

AVANT-PROPOS

Le Commissariat Général au Tourisme a bien voulu nous confier la charge d'établir une première ébauche de la Comptabilité Nationale du Tourisme.

Nous avons accepté cette mission en toute connaissance de cause, appréciant à sa juste valeur l'importance de cette étude, sans mésestimer pour autant les difficultés qu'elle soulevait. Nous n'étions pas sans savoir qu'une telle entreprise n'a jamais pu être menée à bien, faute d'une documentation statistique appropriée.

Nous sommes donc très conscients de l'ampleur de la tâche à laquelle nous nous sommes attaqués, ainsi que de la modestie de notre apport.

Nous souhaitons que le lecteur, malgré les lacunes ou erreurs qu'il pourra y trouver, mesure la signification du résultat final, si imparfait soit-il, puisque la synthèse à laquelle nous aboutissons permet pour la première fois de saisir l'importance économique et sociale du phénomène touristique.

X
XX
XXXX
XXXXXX
XXXXXXXX
XXXXXXXX
XXXX
XX
X

INTRODUCTION

Le tourisme "est devenu un aspect normal presque primordial de nos moeurs et de notre civilisation". Cette réflexion d'André Siegfried, un des plus grands esprits de la première moitié de ce siècle, est très souvent reprise, parfois en exergue, dans de nombreux ouvrages consacrés au tourisme. Toutefois, cette référence faite, la plupart des auteurs ne parviennent pas à bien mettre en valeur toute la portée de cette affirmation et toutes les conséquences du phénomène touristique sur la vie sociale et économique de la société contemporaine.

Rien d'étonnant à cela ; le tourisme n'est pas un phénomène stable, figé, mais en perpétuel devenir, d'où les difficultés de l'appréhender et même de le définir.

Comme le remarquait Keynes dans sa théorie générale au sujet de l'explication d'ensemble du mécanisme économique, et ainsi que le rapporte le Professeur Piatier dans son ouvrage sur le Tourisme (1), "la difficulté n'est pas de comprendre les idées nouvelles, elle est d'échapper aux anciennes".

En fait, la pensée et l'observation économiques sont très souvent en retard sur les événements. Nous ne sommes pas sans connaître tous les efforts faits dans les domaines de la prévision et de la prospection pour projeter le passé dans l'avenir, mais cette projection ne porte très souvent que sur le passé et très rarement sur le présent qui est trop près de nous pour qu'on le puisse bien saisir.

...//..

(1) A. Piatier, sondage et enquête au service du Tourisme. I.T.R.I. - Imprimerie Générale - Genève - 1956, n° 7.

Or, le tourisme actuel, le tourisme de masse, et non le tourisme anecdotique du "Journal des Voyages", est un phénomène trop nouveau, qui a connu ces dernières années un développement trop rapide, pour qu'il puisse être perçu dans toute son ampleur et toutes ses conséquences.

Le tourisme est le parent pauvre et méconnu de la pensée contemporaine "Il est jugé et apprécié ... selon les critères d'une époque révolue" (1).

Il est vrai que le tourisme est un phénomène diffus, aux multiples facettes, dont il est difficile de faire la synthèse.

Il a été analysé jusqu'à présent par des approches toujours fragmentaires. Les études qui le concernent portent essentiellement sur des aspects particuliers, spécifiques, et non sur son aspect global. L'industrie touristique est en majeure partie essentiellement représentée par les "hôtels cafés, restaurants", et la consommation touristique par les "dépenses des particuliers hors de leur domicile", dans ces mêmes "hôtels, cafés et restaurants" auxquelles s'ajoutent quelques dépenses de transport.

Mais le tourisme est bien autre chose que cela. Le tourisme est, avant tout, une des formes de la civilisation actuelle, et si nous devons nous orienter vers la civilisation des loisirs, pour reprendre une expression de J. Dumazedier, le tourisme doit devenir un des aspects essentiels de la civilisation des "horizons futurs". Il constitue en effet, la part prédominante et primordiale des loisirs. "Les activités de vacances sont peut-être les plus importantes des activités de loisirs par leur durée et la séduction qu'elles exercent ... La détente, le dépaysement où le libre épanouissement individuel et social peuvent être accomplis plus complètement que dans les autres périodes de loisirs. La possibilité de voyage y joue un rôle particulier ... (2)

...//..

(1) A. Piatier - op. cit.

(2) J. Dumazedier : "Vers une civilisation du loisir" Edition du Seuil - Paris 1962.

Au stade de niveau de vie atteint dans les pays industriellement évolués, où tous les besoins fondamentaux et traditionnels de l'homme sont presque intégralement satisfaits, les loisirs et le tourisme tendent à prendre une place privilégiée.

La part du budget consacrée à l'alimentation, à l'habillement et au logement au sens étroit du terme, telle une peau de chagrin, s'amenuise de plus en plus, au point de ne plus représenter que la moitié à peine, des ressources du ménage.

A ce stade, où la population a à sa libre disposition, près de la moitié de ses revenus, le choix de ses dépenses, l'orientation de ce revenu disponible, revêt une importance capitale pour l'avenir de la société et "soulève le problème de la finalité de la vie économique, et plus encore tout simplement, de la vie elle-même" (1).

De ce fait, la hiérarchie des valeurs est passablement bouleversée. Tous les besoins essentiels de l'homme deviennent en quelque sorte mineurs, tandis que ce sont les besoins accessoires, ou prétendus tels, qui se substituent à eux et représentent l'essentiel.

Pourtant, il ne faut pas pousser trop loin cette distinction entre besoins fondamentaux et accessoires, ou primaires et secondaires, car, dans le monde complexe et plus ou moins artificiel où nous vivons, cette hiérarchie des valeurs et des besoins n'a plus grande signification. A l'époque où le niveau de vie s'élève à un rythme précipité, jamais connu jusqu'à ce jour, il n'y a pas concurrence ou substitution entre besoins. L'homme est libre de dépenser comme il l'entend son revenu, et s'il modifie la composition de son budget, ce n'est pas par fantaisie mais sous la pression des circonstances et parce qu'il sent, plus ou moins inconsciemment, qu'il est préférable pour lui de prendre cette voie.

...//..

(1) Cf. Dumazedier - op. cit. page 122.

Les dépenses de loisirs et de vacances ne doivent pas être considérées, comme elles l'ont été à tort jusqu'à présent, comme des dépenses superflues ou une consommation improductive.

L'évolution de nos sociétés occidentales n'a été possible que dans le cadre d'une industrialisation croissante, d'une urbanisation étouffante et d'une déshumanisation des gestes quotidiens du travail. L'individu a ressenti la privation de loisirs qui en résultait pour lui, mais l'entreprise, la Société et les Pouvoirs Publics n'ont en général pas pris conscience de ce besoin, non pas nouveau, mais qui ne se ressent que dans la mesure où il devient de plus en plus difficile à satisfaire. Pour le rural, pour l'agriculteur, la détente est intégrée au travail - elle l'était du moins, naguère encore. Mais la société occidentale, industrielle, fait payer les accroissements de revenus qu'elle procure en privation de biens dont la jouissance était trop évidente et naturelle pour être apparente : l'air respirable, le silence, l'alternance des rythmes de travail, la proximité constante du foyer. Ces biens ne pouvant plus être intégrés dans notre vie urbaine, un besoin, nouveau dans sa forme, naît, et il va absorber une part libre des ressources du ménage.

Dans ces conditions, loin d'être un luxe, le tourisme devient une impérieuse nécessité.

"La migration hebdomadaire vers les résidences secondaires ou les bois domaniaux est devenue, pour l'homme moderne, la condition même de son équilibre. La verdure, l'espace, sont aujourd'hui des besoins physiologiques au même titre que l'air et l'eau. Les zones de détente sont de véritables éléments structurants des métropoles régionales" (1).

...//..

(1) Rapport sur la régionalisation du budget d'équipement de 1966, publié en annexe au projet de loi de finances pour 1966 - Titre III - Chap. II.

Le tourisme apparaît ainsi, en quelque sorte, comme le complément indispensable de la civilisation urbaine.

Les anglo-saxons, pour désigner les loisirs et le tourisme, emploient le terme très simple de "recreation". En français, ce mot a perdu sa signification profonde originelle, mais en fait la véritable motivation du tourisme s'exprime par ce terme. L'homme, grâce au tourisme se re-crée parce qu'il acquiert de nouvelles forces qui parviennent à régénérer son organisme déprimé par la vie contemporaine.

Le tourisme ne doit donc plus être considéré comme une consommation improductive, mais avant tout comme une consommation productive, en ce sens que l'homme y puise une nouvelle énergie pour être capable de réaliser le labeur qui l'attend.

La consommation touristique n'est pas une consommation gratuite, une consommation à l'état pur, dans laquelle, comme l'a dit Krapf qui fait autorité en ce domaine, la finalité de production est totalement absente. Elle contribue au contraire, au même titre que les autres consommations, et peut-être même de façon plus profonde, compte tenu des conditions de vie de la civilisation urbaine contemporaine, à la production future. Et c'est ainsi qu'elle nous apparaît comme essentiellement productive.

CHAPITRE I

ESSAI DE DEFINITION DU TOURISME

CHAPITRE I

ESSAI DE DEFINITION DU TOURISME

L'établissement des comptes touristiques de la Nation a pour principal objet de déceler et de mettre en relief la part exacte du tourisme dans l'économie du pays. Il s'agit, avant tout, de chiffrer les dépenses touristiques des divers agents économiques, principalement des ménages, tant en ce qui concerne la consommation que les investissements, puis d'appréhender leur incidence sur les différents postes de la consommation et les principaux secteurs de l'activité économique.

Mais avant de se lancer dans cette opération, il est indispensable de définir le phénomène touristique, car il dépasse de beaucoup les limites étroites de la part que l'on attribue couramment à l'industrie touristique.

Aussi, dans ce chapitre, après avoir traité de la diversité du tourisme et de ses principaux aspects socio-économiques, nous préciserons les limites que nous assignons à ce phénomène, en tentant de faire la synthèse des définitions plus ou moins complètes qui en ont été données jusqu'à présent, pour aborder ensuite les difficultés soulevées par son insertion dans la Comptabilité Nationale.

I - DIVERSITE DU TOURISME

A - Rappel historique

Tourisme vient de l'anglais tour qui signifie excursion, voyage comprenant la visite d'un certain nombre de sites et de localités, déplacement d'agrément ou d'affaires, plus particulièrement, le terme touring s'applique aux voyages de plaisir et à ceux qui présentent un caractère éducatif ou culturel. Mais le mot anglais vient du vieux français tour, qui découle lui-même directement des termes grec et latin "tornos" et "tournus" et a encore gardé la signification de voyage circulaire (le tour de France, le tour du monde) et aussi celle de promenade (faire un tour), comme nous le rappelle fort opportunément M. R. Duchet dans une excellente mise au point sur le tourisme à travers les âges, et sa place dans la vie moderne (1).

Certes, depuis la plus haute Antiquité et durant tout le Moyen-Age, on a toujours et beaucoup voyagé, non seulement pour des raisons commerciales mais encore pour des motifs plus désintéressés : pèlerinages, recherche d'un savant maître dans l'une des nombreuses universités dont le rayonnement international nous surprend aujourd'hui, ou exploration des limites du monde connu. Mais il est incontestable que la Renaissance a provoqué un renouveau des voyages (pèlerinages aux sources de l'Antiquité) ; et l'exemple de Montaigne est là pour nous rappeler comment on voyageait au XVIème siècle.

Cependant, c'est dans la seconde moitié du XIXème siècle que l'usage du mot tourisme se répand, en même temps que sa pratique par les Anglais

...//..

(1) Cf. R. Duchet Le Tourisme, Paris (Vigot), 1949, p. 13.

A telle enseigne que le mot est admis par l'Académie Française en 1878, deux ans seulement après sa parution dans le Dictionnaire Universel du XIXème siècle, qui illustre sa définition par une citation d'Alexandre Dumas: "C'était un de ces Anglais touristes, qui mangent toute leur fortune en voyage". (1)

De fait, les Anglais donnent l'exemple, en commençant par découvrir, après la Côte d'Azur, la Suisse et les Alpes ; en 1857 est créé le British Alpine Club, soit dix sept ans avant le Club Alpin français (1874) ; en 1872, Cook organise son premier tour du monde, soit trente deux ans avant la première excursion pédestre du Touring Club de France (créé lui-même en 1890) ; enfin, en 1876, c'est la création de la Compagnie des Wagons-lits et des Grands Express Européens (2).

Mais près d'un siècle sépare la publication des Mémoires d'un touriste de Stendhal (1838), du vote de la loi du 20 Juin 1936 instituant les congés payés et de la création du billet touristique de la SNCF, sur l'initiative de Léo Lagrange (3 Août 1936). En moins d'un siècle, le tourisme n'est plus le privilège d'une classe aisée et oisive ; il n'est même plus la forme de vacances habituelle des cadres intellectuels du pays (à l'origine de l'alpinisme en France) ; il est devenu de plus en plus accessible aux classes populaires, d'abord sous la forme du tourisme familial, ensuite avec les différentes formules du tourisme social, enfin avec les formules nouvelles du tourisme économique, ou du tourisme pour tous.

Toutefois, malgré son développement depuis un siècle, le tourisme n'a commencé à prendre une véritable importance économique que depuis une quinzaine d'années.

...//..

(1) R. Duchet ouvrage cité page 14

(2) P. Defert - Pour une Politique du Tourisme en France - P. 12 - 19

La seconde guerre mondiale a brutalement stoppé l'élan que devaient lui donner les lois sociales de 1936, et les nécessités impérieuses de la reconstruction après la guerre ont retardé sa reprise.

Il ne faut jamais perdre de vue, lorsqu'on évoque le développement du tourisme, que de nos jours encore, plus de la moitié de la population ne part pas en vacances, et que, parmi les "partants", près de la moitié pratiquent en quelque sorte l'autoconsommation familiale en matière de tourisme, en ce sens qu'ils passent leurs vacances chez des parents ou amis. En somme, même à l'heure actuelle, le tourisme n'a atteint le stade de l'économie de marché, où des échanges économiques s'instaurent entre une offre plus ou moins organisée et des clients, que pour un quart à peine de la population.

En fait, si, il y a trente ans déjà, les Pouvoirs Publics se sont rendus compte de la nécessité sociale du tourisme, les circonstances économiques et historiques n'ont pas permis son développement au même rythme que celui de l'urbanisation. On constate donc, en ce domaine, un retard important qui laisse présager une diffusion rapide et massive du phénomène touristique, compte tenu des perspectives d'amélioration du niveau de vie.

B - Les principaux aspects socio-économiques du tourisme

Le terme tourisme évoque automatiquement celui de vacances ; de ce fait, l'activité touristique est étroitement associée et très souvent assimilée au tourisme privé. Mais cette assimilation est quelque peu abusive et restreint le champ de nos investigations car, à côté du tourisme privé et familial, existent deux autres formes de tourisme : le tourisme social et le tourisme d'affaires.

Ne pas tenir compte du tourisme social dans l'établissement des comptes de la Nation ne présente, sur le plan économique, qu'un inconvénient mineur, car le tourisme social n'entraîne que des dépenses d'un montant

relativement limité, qui se confondent plus ou moins avec celles du tourisme privé puisqu'elles ont pour but de permettre le développement de cette forme de tourisme parmi les catégories sociales les plus défavorisées.

Négliger, en revanche, le tourisme d'affaires, serait beaucoup plus grave, car il intéresse au premier chef l'industrie touristique dont il constitue un débouché fort important.

a) Le Tourisme privé

Bien qu'il ne concerne encore que moins de la moitié de la population, le tourisme privé marque très fortement de son empreinte l'activité économique.

Aujourd'hui, voyages et vacances, transports et modes d'hébergement se déroulent et se développent à l'échelle de véritables migrations humaines qui aboutissent à un profond bouleversement démographique : la carte de la France à la mi-Août est tout à fait différente de la carte de la France au moment des recensements (1).

Ce bouleversement saisonnier, à la fois économique et démographique, est le résultat logique du besoin de vacances qui caractérise l'époque contemporaine (2). Au demeurant, le tourisme de vacances se présente généralement sous les deux aspects complémentaires du voyage et du séjour : Villégiature et tourisme sur les côtes de France ; tel est justement le titre choisi par L. Burnet pour sa thèse (3). Et c'est avec raison, nous semble-t-il, que l'I.N.S.E.E. s'est attaché à définir non pas le tourisme de vacances, mais le séjour de vacances : "On appelle séjour de vacances tout séjour, hors du domicile habituel, ayant duré quatre jours ou plus (soit au moins quatre fois vingt-quatre heures)

...//..

(1) Cf M. Boyer, La géographie des vacances des Français, in Revue de géographie Alpine, 1962, p. 485 - 518, article cité p. 514.

(2) Cf. P. Defert, Pour une politique du tourisme en France 1960.

(3) L. Burnet, Villégiature sur les côtes de France - Les Guides Bleus. Hachette, 1963 - 484, 40 illustrés.

en excluant : les déplacements professionnels, les séjours de santé, les séjours motivés par la maladie ou le décès d'un proche"(1).

Est-ce à dire que le tourisme de vacances soit à lui seul tout le tourisme privé ? Certainement pas. Une première preuve du contraire nous est donnée par la place de choix que réserve, dans ses bulletins statistiques et ses rapports annuels, le Commissariat Général au Tourisme à une formule de tourisme de santé popularisée par la Sécurité Sociale, le thermalisme. Pour l'année 1964, avec plus de 400 000 curistes, dont 275 000 assurés sociaux, les stations thermales françaises ont fourni 20 % du montant total de la taxe de séjour perçue dans un certain nombre de stations touristiques et de grandes villes (2).

Mais il existe bien d'autres formes de tourisme, dont l'une des plus anciennes est le pèlerinage : le trafic voyageurs des gares de Lourdes et de Lisieux en fait foi, et, pour l'année 1964, la S.N.C.F. a délivré des billets de pèlerinages pour 368 000 voyageurs, soit plus du tiers des billets touristiques comptabilisés par ailleurs, et plus de 7 % des billets populaires de congé annuel.

Tourisme de vacances, tourisme de santé, tourisme religieux, représentent les principales formes de tourisme, mais nous ne devons pas négliger les formes nouvelles, comme le tourisme sportif : tel match national ou international, de football ou de rugby, attire des foules de spectateurs et de supporters, venus en voiture automobile, ou dans les trains spéciaux de la S.N.C.F. ; mais il y a surtout les trains de neige, pour Noël et pour Pâques, et même pour les week-end de la saison de sports d'hiver, les trains spéciaux et le cortège des autocars et des voitures de tourisme aux roues armées de chaînes, ainsi que le trafic

...//..

(1) Les vacances des Français en 1964, in Etudes et Conjoncture de Juin 1965 - p. 67.

(2) Bulletin Statistique du Commissariat Général au Tourisme, d'Août - Septembre 1965.

nouveau organisé par la Compagnie Air-Alpes entre les aéroports internationaux de Genève, Cointrin et Lyon - Bron d'une part, et les altiports de Courchevel, l'Alpe d'Huez et Super-Megève d'autre part.

Cette orientation récente du tourisme de neige met justement l'accent sur l'importance des transports, de leur régularité et de leur rapidité ; nous devons à Mlle Dacharry deux études très importantes sur le rôle des transports dans l'activité touristique contemporaine (1).

Telles sont les principales formes du tourisme privé, mais la liste que nous en avons dressée est loin d'être exhaustive, car il en apparaît chaque jour de nouvelles. "Aux eaux s'ajoutent les cures d'air, l'héliothérapie, la thalasso-thérapie et jusqu'au simple séjour de "relaxe". A l'alpinisme et au ski correspondent le ski nautique, la chasse sous-marine, la spéléologie. A côté de circuits artistiques apparaissent des circuits gastronomiques, sportifs ... " (2)

Avant d'en terminer sur cet aperçu du tourisme privé, il nous semble utile d'insister sur un de ses aspects qui paraît avoir été négligé jusqu'à présent et qui découle du développement des résidences secondaires.

Le phénomène des résidences secondaires a toujours été étudié en tant que tel, mais non comme une des formes nouvelle et particulière du tourisme, alors qu'il s'apparente et s'identifie même au tourisme familial.

Certes, il y a tout lieu de penser qu'une fraction non négligeable du parc des résidences secondaires a été acquise par héritage, en particulier dans les montagnes et les campagnes où la dépopulation a trans-

...//..

-
- (1) Tourisme et aviation commerciale - Les plages de France (Paris, Blondel La Rougery, 1964 - p. 130.
Tourisme et transport en Méditerranée occidentale - Iles Baléares Corse, Sardaigne (Paris, P.U.F. 1964, p. 155.
- (2) A. Piatier - Sondages et enquêtes au service du tourisme - I.T.R.I. Genève 1956.

formé les résidences principales des parents et des grands-parents en résidences secondaires pour les enfants et les petits-enfants. Deux exemples viennent à l'appui de notre point de vue : entre 1964 et 1962, le nombre de résidences principales des communes rurales du département de l'Ardèche a diminué de 3 860 unités, tandis que le nombre de résidences secondaires augmentait de 4 510 unités ; de 1954 à 1962 également, les communes rurales du département de l'Ariège voyaient leurs résidences principales diminuer de 2 580 unités, tandis que leurs résidences secondaires augmentaient de 3 000 unités. Dans certains cas, la balance demeure déficitaire, comme l'indiquent très clairement les chiffres concernant les communes rurales de la Haute-Vienne : entre 1954 et 1962, les résidences principales ont diminué de 12 000 unités, tandis que les résidences secondaires n'augmentaient que de 2 600 unités.

Par contre, partout où se développe une certaine forme de tourisme et de villégiature, le nombre de résidences secondaires augmente plus rapidement que ne diminue le nombre de résidences principales : c'est ainsi, par exemple, que pour les communes rurales du département de l'Yonne, les résidences principales ont diminué entre 1954 et 1962, de 3 780 unités, tandis que les résidences secondaires augmentaient de 7 460 unités, par relèvement de vieilles maisons tombées en ruines, et surtout par constructions nouvelles. Pour l'année 1962 (1), on avait dénombré dans toute la France 950 000 résidences secondaires (contre 14 600 000 de résidences principales), dont 790 000 logements anciens (530 000 en propriété, 260 000 en location) et 160 000 logements neufs (130 000 en propriété, 30 000 en location). L'augmentation constante de l'effectif des résidences secondaires, par héritage, achat ou construction nouvelle, est l'un des traits caractéristiques de la civilisation urbaine des années 1960 : les habitants des villes, qui en ont les moyens, font l'acquisition de résidences secondaires, d'abord pour

...//..

(1) D'après le Bulletin Statistique du Commissariat au Tourisme - Novembre 1965, p. 74.

multiplier les cures d'air à l'occasion des 100 jours de week-end de l'année civile, ensuite pour placer en foncier et immobilier leur épargne liquide (présente et à venir) et jusqu'à une date récente, pour déduire de leur déclaration de revenus un déficit plus ou moins important. Ils le font également pour utiliser l'automobile familiale (le plus souvent inutilisable dans les encombrements de la circulation urbaine en semaine), enfin pour en faire leur maison de retraite.

Ce sont les résidences secondaires qui justifient, dans une large mesure, les déplacements des week-end de la belle saison. D'après une étude de J.P. Dacquin (1), 16 % des familles lilloises possèdent une résidence secondaire ; 63 % de ces résidences secondaires sont situées à moins de 120 kms de Lille (essentiellement dans les environs et sur toute la côte flamande et artésienne), et 7 % sur la côte méditerranéenne, entre Marseille et la frontière italienne. D'après une étude de B. Barbier (2), 36 % de propriétaires des résidences secondaires du département des Basses-Alpes sont de Marseille (et 45 % des Bouches du Rhône), 22 % sont de la Côte (et 8 % de Nice même), 13 % sont des Basses Alpes, et 6 % de la région parisienne.

Malgré leur développement récent, les résidences secondaires ont une origine très lointaine. A l'époque de la Renaissance, les châteaux de la Loire étaient les résidences secondaires de la royauté et des nobles de la Cour. Plus tard, les bourgeois ont imité ces derniers. Au début du siècle, une grande partie des demeures de la banlieue parisienne, au Vésinet, à Chatou, à Epinay ou Pontoise, étaient des résidences secondaires. Grâce à l'amélioration des moyens de transport et au développement du niveau de vie, l'auréole restreinte que représentaient les résidences secondaires autour des grandes villes, s'est largement étendue à l'ensemble du territoire, pour parfois même, dépasser ses frontières.

...//..

-
- (1) Dacquin J.P. - Les résidences secondaires des Lillois, in Hommes et Terres du Nord - 1965, n° 1, p. 48-58.
- (2) Barbier B. - Méthodes d'études des résidences secondaires : l'exemple des Basses-Alpes, in Méditerranée - Avril-Juin 1965, p. 89-111.

En attendant la publication de nouvelles études sur cette importante question, les deux exemples précédemment cités démontrent amplement le rôle de celles-ci dans le tourisme de week-end. Les résidences secondaires jouent également un rôle non négligeable dans les vacances d'été, car nombre de propriétaires y séjournent avec leur famille pendant cette période de l'année. Il s'agit, à bien réfléchir, d'un type particulier de tourisme familial. Au lieu de partir, par souci d'économie, dans sa famille ou chez des amis, on part chez soi dans sa résidence secondaire.

b) Le Tourisme Social

La plupart des formes de tourisme évoquées jusqu'à présent, demeure réservée à une clientèle aux revenus assez élevés, malgré les prix plus raisonnables pratiqués par de nombreuses associations, du moins en ce qui concerne le transport aérien (encore assez cher), sinon en ce qui concerne le transport maritime (toujours assez long et onéreux).

Il en est de même en ce qui concerne les formules d'hébergement. Incontestablement, quels que soient les efforts accomplis dans l'hôtellerie en général, et dans l'hôtellerie française en particulier, le coût du séjour en hôtel demeure encore élevé, non seulement pour les revenus modestes, mais aussi pour les familles nombreuses qui constituent l'essentiel de la clientèle des vacances.

Apparue assez récemment en Europe occidentale, l'expression "tourisme social" a été introduite officiellement pour la première fois en France par V. Planque, du Commissariat Général au Tourisme, dans un rapport rédigé pour le Second Plan et présenté en 1953. Malheureusement, ce vocable semble déjà tombé en désuétude et remplacé partiellement par l'expression tourisme de plein air et familial et par la formule, encore toute récente, de tourisme pour tous.

Le terme de tourisme social a été repris dans un rapport de Février 1964, rédigé pour le Cinquième Plan sur la situation de l'équipement d'accueil spécialisé : "Quoi qu'il en soit de la dispute, suscitée périodiquement à cet égard, nous précisons que nous comprenons, sous la rubrique "tourisme social", l'éventail des formules offrant aux vacanciers des solutions de logement à des prix relativement accessibles pour des usagers dont les ressources sont limitées par des contingences diverses et notamment familiales". M. Lainé, des Associations Populaires de Tourisme Social, vient même distinguer le tourisme social du tourisme économique "par le fait que les hébergements de tourisme social sont gérés par des organismes sans but lucratif, dans une économie de service" (1).

Nous en arriverons ainsi à la définition proposée par le C.R.E.D.O.C dans son étude de 1963 sur le Tourisme d'Affaires et le Tourisme Social : "Le tourisme social concerne l'ensemble des actions en vue de développer le tourisme parmi les catégories socio-professionnelles disposant de faibles revenus ... Il regroupe les diverses formules d'hébergement complémentaires à l'hôtellerie traditionnelle, et dont le but est généralement non lucratif" (2).

A cet égard, les mesures prises par l'Etat ou encouragées par plusieurs ministères de tutelle, ne concernent pas seulement l'hébergement (colonies de vacances et bourses de neige, subventions accordées à presque toutes les formules de tourisme de plein air et familial, etc...), elles concernent également les transports en commun. Pour l'année 1964, la S.N.C.F. a délivré des billets populaires de congé annuel à plus de 5 millions de voyageurs (30 % de réduction sur tous les trajets), des billets touristiques à plus d'un autre million de voyageurs (20 % de réduction pour des trajets minima de 1 500 kms),

...//..

(1) Cité par Mlle Dacharry, in tourisme social, Revue de Géographie Alpine, 1965, p. 634-641.

(2) Rapport cité p. 2 et p. 13.

et des billets de colonies de vacances pour 1 200 000 enfants (30 % de réduction). Au total, cela représente (avec les bénéficiaires de billets de groupe, de famille et de pèlerinages), 4 % du trafic voyageurs grandes lignes, mais un pourcentage bien plus élevé des recettes du trafic voyageurs de la S.N.C.F. Plus de 18 % de ce chapitre d'ensemble, comme l'indiquent très clairement les statistiques publiées par la Direction Commerciale de la S.N.C.F., ce qui représente une subvention indirecte de 130 millions de francs environ, soit encore 5 % du total des recettes de cette Société Nationale en 1964.

En définitive, le coût plus économique des formules d'hébergement complémentaires aussi bien que des transports en commun, caractérise donc les différentes formes du tourisme social, aussi bien d'ailleurs, que la plus grande partie du tourisme familial, forme de tourisme qui est à l'origine des premières migrations de vacances, avec le retour au pays natal des enfants émigrés dans les villes. Il ne faut pas oublier que plus de 40 % des Français passent encore leurs vacances chez des parents ou amis.

c) Le Tourisme d'Affaires

En revanche, c'est le coût généralement élevé des frais d'hôtel et de transports qui caractérise incontestablement la plus grande partie du tourisme d'affaires : "Le tourisme d'affaires représente l'ensemble des dépenses de déplacement et de réception des entreprises et des administrations ... Il s'agit de dépenses effectuées par le personnel de l'entreprise, pour le compte de celle-ci, dans les hôtels, cafés, restaurants, etc..., soit à l'occasion d'un déplacement, soit à l'occasion de missions et réceptions ..." (1).

...//..

(1) Rapport du C.R.E.D.O.C., cité p. 1 et p. 13.

Généralement plus modestes pour les fonctionnaires de l'Administration et pour les voyageurs, représentants et placiers (V.R.P.) les dépenses de tourisme d'affaires sont particulièrement élevées pour les directeurs et les cadres des entreprises : "Les déplacements à l'étranger sont essentiellement le fait des cadres et des directeurs ... les directeurs ... ne fréquentent que des hôtels et restaurants de grand luxe, d'où des dépenses de séjour anormalement fortes eu égard à la durée du déplacement ..." (1).

C'est ainsi que, pour l'année 1962, les dépenses des entreprises et des administrations en frais d'hôtel et de restaurant (représentant 60 % des frais de séjour effectués en France par leurs cadres supérieurs et moyens) s'élèvent à 30 % de la consommation des particuliers en frais d'hôtel, et à 33 % de la consommation des particuliers en frais de restaurant (2). Mais le tourisme d'affaires fait vivre également les lignes intérieures d'Air-France et les lignes régulières d'Air-Inter, et il vient même de se créer une nouvelle compagnie privée de navigation aérienne dont l'intitulé nous apparaît pleinement significatif : Air-Affaires ! ... Le tourisme d'affaires exige des moyens de transport à la fois rapides et confortables, présentant le double avantage de se reposer sans perdre de temps, et c'est ce qui explique le succès croissant des trains de nuit de la S.N.C.F., avec leurs wagons-lits et leurs voitures-couchettes.

-oooOooo-

...//..

(1) Rapport du C.R.E.D.O.C. cité p. 51.

(2) cf. Rapport du C.R.E.D.O.C. cité p. 90.

Pour distinguer le tourisme de vacances du tourisme social et du tourisme d'affaires, nous n'envisagerons pas la fin elle-même de ces différentes formes de tourisme, mais les moyens financiers mis en oeuvre pour aboutir à cette fin :

- Le tourisme de vacances classique ou tourisme privé, est une activité de loisirs ou de délasserement, hors du cadre habituel de vie, financé sur les propres ressources du bénéficiaire (ou de sa famille, en particulier lorsqu'il s'agit d'un enfant ou d'un étudiant). Cette définition se rapproche fortement de celle arrêtée, en 1962, par le 7ème Congrès de la Fédération Internationale des Journalistes et Ecrivains du Tourisme : "Le touriste est celui qui, effectuant un déplacement pour un motif quelconque hors de son horizon habituel, utilise son temps de loisirs pour satisfaire sa curiosité sous toutes ses formes et son besoin de détente ou d'agrément". (1)

- Le tourisme social est, en revanche, une activité de loisirs ou de délasserement, également hors du cadre habituel de vie, mais il est financé en tout ou partie sur des fonds sociaux venant de l'Etat, des communes, d'autres collectivités ou organismes sociaux, ou même des entreprises au titre d'employeurs. Cette aide prend la forme de subvention directe ou indirecte donnée dans un but désintéressé.

- Le tourisme d'affaires est, au contraire, une activité financée dans un but intéressé par l'employeur. Il s'apparente au tourisme par le fait qu'il entraîne un déplacement qui peut être l'objet d'une détente comme le prouvent ses formes nouvelles (séminaires, colloques, congrès nationaux ou internationaux), mais aussi et surtout par les moyens qu'il utilise (transports en commun, hôtels, restaurants, cafés, spectacles), qui sont directement profitables à l'industrie touristique.

...//..

(1) Cité par J. de Lavigne Sainte Suzanne dans sa thèse sur : "La place des Antilles Françaises dans le mouvement touristique aux Caraïbes". Institut de Géographie de la Faculté de Lettres de Strasbourg. Strasbourg 1963.

Néanmoins, les dépenses faites à cette occasion contribuent directement à l'activité économique de l'entreprise. Elles apparaissent, de ce fait, comme un "moyen de production", ce qui justifie la position que nous serons amenés à prendre par la suite en considérant ces dépenses "comme une consommation intermédiaire des entreprises".

II - DEFINITION DU TOURISME

Cette analyse détaillée des multiples formes du tourisme à notre époque montre la complexité de ce phénomène et la difficulté de trouver pour lui une définition claire et précise sans laquelle il est impossible de l'inclure dans le cadre rigide de la Comptabilité Nationale.

L'examen des différents aspects du tourisme et surtout des mobiles à l'origine de ce phénomène (repos, délassément, plaisir) amène à penser qu'il s'apparente très étroitement aux loisirs qui englobent, d'après leur définition la plus large, toutes les activités hors du temps de travail.

Néanmoins, "Tourisme" implique également, de par son étymologie, "déplacement" : le touriste est un migrant, mais un migrant de type particulier, qui revient à son point de départ.

De ce point de vue, le tourisme groupe l'ensemble des activités de loisirs de la population hors de son cadre habituel, ou plus exactement, hors de sa résidence principale.

Il nous reste à préciser le dernier terme de la définition précédente "hors du domicile principal" et à fixer la durée du déplacement à partir duquel on devient un touriste. La définition de cette durée a toujours été particulièrement fluctuante et n'a jamais rallié l'unanimité des auteurs. Elle est pourtant essentielle, car c'est d'elle que dépend l'import-

tance du tourisme en France. Pour un des aspects essentiels du tourisme qui ne prête à aucune contestation : les vacances, cette définition a fortement varié à l'intérieur même de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques dont les avis doivent être analysés de façon détaillée, car ils engagent la Comptabilité Nationale et, par là même, la place du tourisme dans l'activité économique.

En 1961, dans l'enquête sur les vacances des Français, il est précisé : "Par séjour de vacances, on entend tout séjour hors du domicile habituel qui présente les deux caractéristiques suivantes :

- Etre effectué dans un but autre que le travail ou la santé ; on exclut donc tous les déplacements professionnels, les séjours de convalescence ou de cure médicale, ainsi que les voyages qui sont effectués uniquement à l'occasion d'un évènement familial, décès par exemple,
- comprendre au moins un jour qui, normalement devrait être un jour de travail. On exclut donc les voyages de fin de semaine s'ils ne se prolongent pas au-delà des samedis et jours fériés. Pour les personnes sans profession, on s'en tient à ce qu'elles considèrent comme étant des vacances". (1)

Retenons déjà le caractère très restrictif de cette définition et sa relative ambiguïté quant à la durée. Elle exclut d'abord le tourisme médical et thermal qui, dans le langage courant, fait partie du tourisme, et dont les établissements dépendent nommément du Commissariat Général au Tourisme.

Elle fait d'autre part une distinction assez arbitraire entre voyage de fin de semaine et voyage de tourisme. C'est ainsi que ne sont pas touristes les clients des hôtels le samedi, le dimanche et les jours de congé alors qu'ils le deviennent automatiquement s'ils prolongent de vingt quatre heures leur séjour. Or, en ce qui concerne l'hôtellerie, qui est l'activité

...//..

(1) Etude et Conjoncture - Mai 1962 "Les vacances des Français en 1961".
Article de M. Philippe Gounot - p. 414.

touristique par excellence, cette distinction présente peu d'intérêt. Il faut toutefois reconnaître qu'une telle distinction a des précédents. Les hôteliers ne consentent un prix forfaitaire de "pension" que pour trois jours au moins, alors que la S.N.C.F. exige un seuil comparable pour les "billets touristiques".

Revenant trois ans plus tard sur cette définition, l'I.N.S.E.E. précise, à l'occasion de l'enquête sur les vacances des Français en 1964 : "Il semblait utile de ne pas se cantonner à la stricte étude des vacances, mais de s'intéresser également aux courts déplacements de fin de semaine dans la mesure où, de plus en plus, certaines catégories de population ont tendance, non seulement à fractionner leurs vacances, mais également à multiplier les courts déplacements de week-end, ne serait-ce que pour rejoindre leur famille en vacances. L'étude nécessitait que l'on élabore des définitions très précises de ce qu'on entendait par "vacances" "court déplacement" ou "dépenses de vacances" ...

"La notion de vacances implique essentiellement l'idée de déplacement en dehors du domicile habituel, à des fins non professionnelles. Il ne faut donc la confondre ni avec la notion de congé, le congé correspondant à une interruption de travail, ni avec la notion de tourisme qui est en un sens plus large, puisque comprenant une part importante des déplacements professionnels, et en un autre sens, plus restrictive ; il n'est en effet pas certain que les séjours chez des parents, dans des communes rurales de régions non touristiques, procèdent du phénomène tourisme ..."

"On a plus exactement retenu, en 1964, la définition suivante : On appelle séjour de vacances tout séjour hors du domicile habituel, ayant duré quatre jours ou plus, en excluant :

- les déplacements professionnels et les séjours occasionnés par les études ,
- les séjours de santé, faits dans des maisons spécialisées ,
- les séjours motivés par la maladie ou le décès d'un proche ,

mais en retenant les séjours motivés par des évènements familiaux autres que maladie ou décès, et les séjours rémunérés des jeunes (camp de travail, séjour au pair ...) à partir du moment où ceux-ci les considèrent comme des séjours de vacances.

Par "quatre jours", on entend quatre fois vingt quatre heures, soit quatre jours et quatre nuits".

De cette définition plus complète et précise que la précédente, il ressort effectivement que les vacances ne sont qu'un des aspects du tourisme et, implicitement, que les congés de fin de semaine en font partie.

Nous retiendrons toutefois, que le terme vacances est pris dans un sens assez restrictif en ce qui concerne la durée qui doit être égale ou supérieure à quatre jours, mais assez large en ce qui concerne le mobile à l'origine du déplacement, puisqu'il englobe les séjours rémunérés dans les camps de travail, les séjours au pair, le tourisme familial non motivé par la maladie ou le décès d'un proche, le tourisme d'affaires sur lequel il sera nécessaire de revenir, ainsi qu'une partie du tourisme thermal, en ce sens qu'il est précisé par ailleurs que sont comprises dans les vacances "les cures faites dans les établissements hôteliers non spécialisés".

Toutefois, malgré tous les soins apportés à cette définition, il est assez difficile de distinguer dans certains cas, entre "déplacements de vacances" et "autres déplacements".

C'est ainsi, en ce qui concerne la durée du séjour, que pour l'année 1964, comme le précise l'auteur de l'article, tous les déplacements de week-end doivent être considérés comme faisant partie des congés de fin de semaine, sauf celui du "pont" du 14 Juillet qui, lui, fait partie des vacances parce que ce pont comportait quatre jours et quatre nuits. Une
 ...//..

(1) Etude et Conjoncture - Juin 1965, Les vacances des Français en 1964
 Article rédigé par M. Claude Goguel - p. 66-67

telle définition, avec le développement prévisible des congés et des ponts, risque d'entraîner dans quelques années de sérieuses difficultés pour faire la part entre le tourisme de vacances et le tourisme de fin de semaine.

En ce qui concerne le mobile, la distinction entre déplacement motivé pour raisons familiales par suite de la maladie ou du décès d'un proche, et déplacement motivé par toute autre raison familiale, s'explique fort logiquement par suite de la notion de loisirs de détente inhérente aux vacances, mais n'en soulève pas moins certaines difficultés. En effet, du point de vue de l'hôtellerie, qui reste toujours notre base de référence, il n'y a aucune différence entre les clients dont le déplacement a été motivé par le décès d'un grand-oncle ou le baptême d'un petit-neveu, comme il n'y a également aucune différence entre le client parent du défunt ou simplement ami, alors que dans les deux cas, d'après la définition de l'I.N.S.E.E., les premiers ne sont pas des touristes tandis que les seconds le sont.

D'autre part, il est assez délicat de faire la séparation entre le séjour au pair dans une famille lorsqu'il est considéré comme des vacances par le bénéficiaire et le séjour occasionné par des études, qui lui, d'après la définition, n'est pas un séjour de vacances, alors que les personnes au pair sont, dans la majorité des cas, des étudiants.

Ces distinctions, il faut le reconnaître, sont légitimes et utilisables dans le cadre d'une enquête nationale assez large et précise auprès des intéressés eux-mêmes. Mais naturellement, si on aborde la mesure des dépenses touristiques à partir des "fournisseurs" et non plus des consommateurs, la distinction devient à peu près impossible.

L'examen des différentes formes de tourisme montre que son aspect désintéressé n'est plus sa caractéristique première. A partir du moment où le tourisme devient une activité économique, il est nécessaire de la caractériser par un critère économique pour le distinguer des autres formes de consommation. Ce ne sont plus des motivations qui sont à prendre en compte, mais des faits générateurs de dépenses, c'est-à-dire les déplacements.

...//..

De ce fait, nous proposons du touriste la définition suivante :

- Toute personne qui séjourne au moins une nuit hors de sa résidence habituelle à l'occasion d'un déplacement qui peut faire l'objet d'une détente.

Cette définition, qui peut être considérée comme par trop extensive aux yeux de certains, a néanmoins le mérite de se rapprocher fortement de celle officiellement retenue par l'O.N.U. en 1954 : "Toute personne qui entre dans un territoire ou pays autre que celui où elle réside habituellement et qui y reste au moins 24 heures et pas plus de 6 mois, pour des buts autres que l'immigration, tels que voyage (touring) distraction, sports, santé, famille, études, pèlerinage religieux ou affaires" (1). Il est même précisé par ailleurs que les passagers de croisières maritimes sont considérés comme des touristes, mais doivent être classés dans un groupe à part, celui des "visitors", terme désignant toute personne restant une nuit dans un pays.

L'application de cette définition officielle au tourisme intérieur nous amène à distinguer trois grandes catégories de tourisme :

- Le tourisme de vacances,
- Le tourisme de week-end,
- Le tourisme d'affaires.

- Le tourisme de vacances, de moyenne ou longue durée, concerne les déplacements autres que professionnels, pendant une période comprenant au moins un jour ouvrable, et le "tourisme étranger".
- Le tourisme de fin de semaine ou de "week-end" s'applique aux déplacements de courte durée, de un à trois jours, pendant une période fériée. Cette forme particulière de tourisme qui n'a pas encore été analysée en détail, n'en revêt pas moins un intérêt certain en raison des modifications plus ou moins profondes qu'elle entraîne dans l'activité économique. Les départs

...//..

(1) J. de Lavigne Sainte Suzanne - op. cit.

massifs qu'elle provoque dans la population urbaine pendant la belle saison ont une incidence non négligeable sur l'activité commerciale, et tout particulièrement sur l'activité "hôtelière", dans un rayon qui peut varier de 20 à 150 ou 200 kms autour des grandes villes et qui semble croître en fonction de l'importance de l'agglomération et du coût des terrains. Cette forme de tourisme est aussi à l'origine du développement des résidences secondaires qui est appelé, en raison de l'ampleur qu'il a prise ces dernières années (et qui ne fera qu'augmenter dans l'avenir), à bouleverser plus ou moins les conditions économiques des zones rurales, en apportant à ces régions appauvries par l'exode de la population agricole, un regain d'activité fort appréciable. Les résidences secondaires qui intéressent tout autant le tourisme de vacances que le tourisme de week-end, deviennent en quelque sorte un facteur d'équilibre économique dans les régions où elles s'implantent. Mais les conséquences bénéfiques du développement des résidences secondaires ne concernent pas uniquement l'activité régionale, elles intéressent également l'activité nationale de tous les secteurs des biens d'équipement de la maison, en ce sens que la demande de ces biens est pratiquement doublée pour les propriétaires de maisons de campagne. Ce phénomène, qui n'est pas l'apanage des catégories socio-professionnelles à revenu élevé, va donc entraîner une modification progressive de la structure du budget, et par là même de l'ensemble de l'activité économique qui dépend pour près des deux tiers de la demande des particuliers.

Négliger cette forme de tourisme malgré toutes les difficultés qu'il y a à l'appréhender, constituerait une assez grave lacune, car il s'agit d'un phénomène universel qui semble dépendre, lui aussi, beaucoup plus de l'urbanisation que de l'augmentation du niveau de vie, si tant est que l'on puisse bien distinguer ces deux phénomènes. En effet, si le développement des résidences secondaires est fort important et relativement connu dans les nations industriellement évoluées bénéficiant d'un haut niveau de vie telles que les Etats-Unis, le Royaume-Uni ou la France, il ne faut pas imaginer, contrairement à ce que l'on pourrait croire, que ce développement est particulier à ces pays. Il se manifeste également dans

des pays d'un niveau de vie beaucoup plus bas, notamment dans la plupart des pays socialistes. Dans tous les pays d'Europe orientale, le tourisme de week-end fait d'incontestables progrès. La plupart des agglomérations importantes bénéficient, à quelques kilomètres du centre, de lieux de détente équipés de nombreux établissements de loisirs, de sports, avec tout autour de très modestes résidences secondaires en matériaux légers, dont certaines restent encore la propriété de leurs occupants.

- Le tourisme d'affaires constitue le troisième volet du tryptique. Sa prise en considération dans l'activité touristique soulève quelques problèmes sur lesquels il est nécessaire d'insister.

En effet, si l'on assimile le tourisme aux loisirs qui rassemblent l'ensemble des activités hors du temps de travail, le tourisme d'affaires qui fait partie intégrante du travail n'est plus, à proprement parler, une activité de loisirs, et par là même une activité touristique. Toutefois, nous avons pris la précaution de préciser dans la définition du touriste, qu'il s'agissait d'une personne séjournant 24 heures hors de sa résidence habituelle à l'occasion d'un déplacement pouvant faire l'objet d'une détente. Or, c'est justement cette notion de détente explicitement ou implicitement incluse dans le tourisme d'affaires, qui distingue très nettement cette forme particulière d'activité du travail courant ordinaire. Tout voyage d'affaires, toute mission d'études en France ou à l'étranger implique plus ou moins une détente et des dépenses touristiques, quelle que soit la personnalité des bénéficiaires. Ceux-ci sont, par surcroît, pour la plupart, clients de l'hôtellerie.

Les séminaires, les colloques et congrès nationaux ou internationaux qui se multiplient au fur et à mesure que se précisent le besoin de formation continue des adultes, ainsi que celui d'échanges entre les aspects de différentes disciplines, constituent une des formes nouvelles de ce tourisme d'affaires et un marché potentiel d'un grand intérêt pour l'industrie touristique.

...//..

Or, l'hôtellerie, et accessoirement les transports, étant des activités essentiellement touristiques, il semble indispensable de ne jamais perdre ce point de vue dans l'établissement des comptes touristiques de la Nation et d'inclure dans le tourisme tous les déplacements pouvant bénéficier à l'industrie hôtelière. Il est bien évident que ce sont les première et troisième catégories d'activités touristiques, tourisme de vacances et tourisme d'affaires, qui intéressent principalement l'hôtellerie, mais le tourisme de week-end n'en fournit pas moins une part non négligeable de la clientèle hôtelière dans les régions proches des grandes agglomérations dont il stimule l'activité commerciale, et représente une fraction importante des dépenses de transport individuel ou collectif.

Si l'on devait exclure le tourisme de week-end de cette analyse parce qu'il n'intéresse qu'accessoirement l'activité hôtelière, il y aurait lieu alors de distinguer, parmi tous ceux qui partent en vacances, les clients des hôtels, de ceux qui ne le sont pas, ce qui aboutirait à un non-sens dans la mesure où l'on exclurait du tourisme une grande part des vacances. (Les séjours en hôtel ne représentent que 15 % de l'ensemble des "nuitées de vacances" (1)).

Nous tenons à faire remarquer qu'afin de respecter la définition internationale du tourisme, qui ne prend en considération que les déplacements de plus de 24 heures, nous n'avons pas englobé, dans notre définition, les promenades de détente effectuées dans la journée, couramment désignées par le terme impropre d'"excursionnisme". Il n'en reste pas moins que l'excursionnisme, qui peut être assimilé au tourisme de fin de semaine pour les classes à faible revenu, contribue au même titre que les autres formes de tourisme, bien que dans une moindre mesure, à l'activité de l'industrie touristique.

...//..

(1) D'après l'enquête de l'I.N.S.E.E. sur les vacances des Français en 1964. Article cité p. 89.

Cela nous amène à penser que les distinctions classiques fondées sur la durée des différentes formes de tourisme, si elles sont nécessaires pour appréhender la totalité des déplacements dans une enquête, ne correspondent pas à des différences essentielles dans la nature profonde du phénomène touristique et n'ont qu'un intérêt limité pour l'objet de notre étude. Toutefois, il fallait partir de ces définitions partielles pour parvenir à la synthèse que nous devons établir.

III - LES PROBLEMES SOULEVES PAR LA MESURE DU PHENOMENE TOURISTIQUE

L'établissement des comptes touristiques de la Nation soulève de multiples difficultés d'ordre méthodologique qu'il serait ambitieux de vouloir résoudre en quelques mois de recherches.

La Comptabilité Nationale représente en effet un cadre essentiellement rigide, dans lequel il est délicat d'insérer l'activité touristique. Le tourisme, parce qu'il a été envisagé jusqu'ici sous des aspects beaucoup plus sociologiques qu'économiques, a des dimensions difficilement repérables sur l'ensemble de l'activité. D'autre part, sa définition n'a jamais été nettement précisée en termes d'économie. L'activité touristique ne constitue, dans aucune nomenclature officielle, et plus particulièrement dans la nomenclature de la Comptabilité Nationale, un secteur ou une branche déterminée. De plus, alors que le tourisme est avant tout une consommation, il n'a jamais fait l'objet d'un poste particulier du compte d'affectation des ménages, les dépenses touristiques sont presque toutes étroitement imbriquées dans tous les postes de la nomenclature de la consommation et n'ont jamais été "agrégées" systématiquement.

Il en est de même pour les dépenses de tourisme d'affaires, dont la prise en considération précise dans les comptes de la Nation n'est pas évidente.

Nous avons fait principalement porter nos efforts sur le compte d'affectation des ménages, afin de saisir de façon détaillée la part du tourisme dans la consommation.

Ce compte d'affectation n'inclut cependant qu'une partie des dépenses touristiques ; il ne comprend ni les investissements ni les dépenses de tourisme d'affaires. Colles-ci se répartissent entre "le compte de production des entreprises" qui n'est autre, sous une forme différente, que "le tableau d'échanges inter-industriels", et d'autre part "le compte d'affectation des administrations", puisque celles-ci n'ont pas de "compte production" d'après les définitions mêmes de la Comptabilité Nationale.

Il n'en reste pas moins qu'une étude approfondie des consommations touristiques doit permettre de saisir de façon précise la part prélevée par celles-ci dans la production et leur incidence sur l'activité économique.

Une telle étude nous offre également la possibilité d'appréhender et de définir une "branche Tourisme" et d'établir un tableau d'échanges inter-industriels relatif à cette branche.

Il ne faut pas, toutefois, sous-estimer les difficultés d'une telle opération. En effet, de par les définitions de la Comptabilité Nationale "Les branches regroupent les unités de production (entreprises ou fractions d'entreprises, ou exceptionnellement ménages), qui ont la caractéristique commune de produire la même catégorie de biens et services", (il s'agit en l'espèce, de biens et services touristiques) ... mais de "telle façon :

- qu'une branche ne produise qu'un produit,
- que deux branches ne produisent pas le même produit,
- et que chaque produit soit produit par une branche" (1)

...//..

(1) Les Comptes de la Nation - Tome II. Méthodes - Paris. Imprimerie Nationale, 1960 - p. 126.

Or, comme nous le verrons par la suite, il va être particulièrement délicat de distinguer dans la branche Tourisme, comportant à la fois des services et des produits, les services et surtout les articles spécifiquement touristiques de ceux qui ne le sont pas. Beaucoup d'articles faisant l'objet des dépenses touristiques sont à double fin. Certains sont achetés spécialement pour les vacances, mais peuvent être utilisés aussi après les vacances, et dans ce cas, pour ces articles, comment distinguer dans les entreprises la production touristique de la production courante ?

Il nous faut donc, après avoir défini le "touriste", fournir une définition précise de "l'activité touristique" et plus spécialement de la "consommation touristique".

Le touriste étant toute personne résidant au moins 24 heures hors de sa résidence habituelle à l'occasion d'un déplacement pouvant comporter une part de détente, il est indispensable de savoir au préalable, pour l'établissement du compte des dépenses touristiques, si l'on doit retenir dans l'activité touristique tout ou partie des activités du touriste à l'occasion de son déplacement.

Nous proposons, quant à nous, de retenir la totalité des activités du touriste, et par là même, la totalité des dépenses faites à l'occasion du déplacement.

Cela est, du reste, conforme au sens commun et d'une optique courante chez les ménages. Pour une famille, les dépenses de vacances forment un tout indivisible qui se solde, en définitive, par une simple soustraction consistant à déduire de la somme initiale emportée au départ, le reliquat parfois très faible, restant à la disposition du ménage à son retour. Vouloir distraire de ces dépenses certaines d'entre elles serait contraire aux habitudes des ménages et risquerait d'entraîner de multiples complications qui ne feraient qu'obscurcir cette notion.

Mais si les dépenses touristiques comprennent "toutes" les dépenses effectuées pendant le déplacement, elles englobent également, d'après nous, certaines dépenses antérieures faites spécialement en vue de ce déplacement. Les dépenses de location de skis faisant bien partie intégrante du budget de vacances d'hiver, il semble logique d'inclure dans ce budget les achats de skis des ménages qui désirent posséder leur propre équipement. Autrement dit, doivent être retenus dans les dépenses touristiques, tous les achats d'articles spécialement affectés au tourisme. Ces achats, il faut le reconnaître, ne figurent pas dans le compte vacances ou tourisme des ménages. Ils sont en effet effectués très souvent plusieurs jours, ou plusieurs semaines, si ce n'est quelques mois, avant le départ. Il n'en reste pas moins que, malgré cette antériorité, ces dépenses sont bien des dépenses touristiques car elles n'auraient jamais eu lieu si le tourisme n'avait existé.

La consommation touristique englobe donc, d'après nous, toutes les dépenses au cours et en vue des déplacements. Elle devient par là même, une notion très importante et relativement floue qu'il faut essayer de clarifier en la subdivisant en plusieurs catégories.

La première subdivision qui s'impose concerne la période d'achat. Nous désignerons par le terme de "consommation touristique directe" toutes les dépenses effectuées au cours du déplacement, et par le terme de "consommation touristique induite ou indirecte" les dépenses effectuées en vue du déplacement, mais en dehors de sa période.

La première notion correspond, dans le langage courant, au budget du voyage touristique ou au budget de vacances ; la seconde correspond aux dépenses d'équipement.

Ces deux consommations ont une incidence assez différente sur l'activité économique. La première entraîne une modification des courants commerciaux sur le plan régional et perturbe assez sérieusement les circuits de distribution en période de pointe. La seconde, la consommation induite,

concerne des achats qui s'effectuent en principe au domicile du touriste. Certains achats d'équipement peuvent être réalisés toutefois, au cours du déplacement, mais ils ne constituent qu'une faible partie de cette consommation et ne s'appliquent, en principe, qu'à des articles d'importance moyenne.

Cette distinction, purement chronologique et spatiale, doit être complétée et croisée par une distinction plus précise sur la finalité des achats. A ce dernier point de vue, il semble qu'on puisse distinguer trois catégories de dépenses :

- les dépenses spécifiquement touristiques,
- les dépenses courantes,
- et les dépenses complexes.

- Les dépenses spécifiquement touristiques sont celles qui n'existeraient pas sans le tourisme ; il s'agit de dépenses d'hôtel ou de restaurant et d'achats de matériel touristique (tente, caravane ...). Cette consommation spécifique concerne des biens et services relevant uniquement de la branche tourisme, au sens étroit du terme, rassemblant l'ensemble des entreprises dont l'activité est uniquement consacrée au tourisme.

- Les dépenses courantes concernent principalement l'habillement et l'alimentation, ou plus exactement les achats alimentaires effectués pendant la période de déplacement, dans des établissements à vocation non touristique (épiceries, magasins à succursales, bazars ...). Il s'agit de dépenses sans finalité touristique, qui auraient été réalisées en tout état de cause par leur auteur, qu'il soit touriste ou non, mais qui ont été modifiées ou déplacées du fait du tourisme, et qui, de ce fait, entrent dans la consommation touristique. Elles n'entraînent, sur le plan de la Comptabilité Nationale, qu'une majoration relativement faible de la consommation globale, et n'intéressent que de façon indirecte sur le plan de la production, la branche tourisme.

- Les dépenses complexes. Entre les dépenses spécifiques qui n'auraient pu avoir lieu sans le tourisme, et les dépenses courantes qui auraient été effectuées en tout état de cause, sans lui, figure toute une catégorie de dépenses intermédiaires que nous désignerons par le terme de "consommations complexes", en ce sens qu'il s'agit de types de dépenses qui peuvent être effectuées à d'autres fins que le tourisme, mais qui sont en grande majorité à vocation touristique. Il s'agit, en particulier, des dépenses de transport. De telles dépenses, contrairement aux dépenses courantes, n'auraient pas eu lieu sans le tourisme ; en revanche, contrairement aux dépenses spécifiques, elles concernent des biens et services dont le secteur de production ne dépend pas uniquement du tourisme, bien que le tourisme constitue, pour ces secteurs, une part appréciable de leur activité. Cette consommation complexe directe ou indirecte englobe une très grande partie des dépenses touristiques.

Il est bien évident que cette classification, qui concerne tout à la fois la consommation directe et indirecte et s'efforce également de tenir compte des secteurs de production, n'aboutit pas à des séparations très nettes et catégoriques et suppose une part d'arbitraire. Elle semble toutefois avoir le mérite de tenter un premier rapprochement entre les différents aspects de la consommation et de la production touristiques.

Malheureusement, le rapprochement n'est pas aussi parfait qu'on aurait pu le désirer, car, si les dépenses d'hôtel et de restaurant par exemple, constituent bien une consommation spécifique, elles relèvent d'un secteur de production qu'il est quelque peu arbitraire d'intituler une branche car les hôtels, et surtout les restaurants, offrent leurs services à d'autres clients que les touristes (repas au restaurant pris par les travailleurs, par exemple). De ce fait, tout se passe comme si la branche "restaurant" offrait deux produits différents le repas touristique et le repas de travailleurs. Cela résulte de la tentative que nous faisons, de créer une branche tourisme définie non plus à partir d'un produit, mais à partir d'une fonction de consommation. En fait, seule la consommation spécifique induite (matériel de camping), est une consommation touristique à l'état pur, conformément aux

normes de la Comptabilité Nationale et relèverait, en ce qui concerne la production, d'une branche touristique de type classique.

Il n'en reste pas moins qu'il nous faut imputer dans notre optique, à la branche tourisme, toutes les dépenses spécifiquement touristiques, directes ou indirectes. C'est ainsi que, d'après nos définitions, toutes les valises sont des articles touristiques, et que la production des entreprises qui les fabriquent est une production touristique qui relève intégralement de la branche tourisme. Cela ne prôte pas à conséquence pour ce secteur d'un faible poids dans l'activité économique, mais qu'en est-il pour l'activité automobile ?

Les achats de voitures de tourisme font partie, d'après nous, de la consommation touristique. Ils constituent un achat d'équipement sans lequel l'acquéreur n'aurait pu réaliser le déplacement en voiture qu'il a effectué pendant ses vacances, dans l'hypothèse où il est parti avec sa voiture. Il s'agit donc, selon les définitions précédentes, d'une dépense de consommation touristique complexe et induite. Toutefois, comme la voiture a été utilisée à d'autres fins que le tourisme, on ne retiendra, dans la consommation et dans la production, qu'une partie de l'achat, au prorata de l'utilisation de la voiture entre fin touristique et fin non touristique. Le critère retenu, en l'espèce, sera la distance parcourue. Nous procéderons de la même manière pour toutes les dépenses complexes.

L'inclusion de la "consommation courante" telle que nous l'avons définie pour les dépenses d'habillement et d'alimentation, soulève un problème beaucoup plus délicat. En effet, les personnes qui ne partent pas en vacances, en voyage d'affaires ou de week-end, continuent à consommer à leur domicile. De ce fait, la "consommation touristique courante" a bien une nette incidence sur le plan local ou régional, mais n'en a plus sur le plan national. Il serait donc logique de ne pas en tenir compte dans la production de la branche tourisme. Toutefois, il faut en tenir compte lorsqu'il s'agit de déplacement à l'étranger ; d'autre part, les dépenses courantes

d'alimentation et d'habillement semblent beaucoup plus fortes pour ceux qui partent en vacances que pour ceux qui restent chez eux. Mais il est impossible, en l'état actuel de la documentation, de savoir dans quelle proportion.

Un autre argument milite en faveur de cette inclusion, Nous avons vu que les achats faits à l'occasion du déplacement étaient considérés par l'I.N.S.E.E. comme des dépenses de vacances, donc des dépenses touristiques, qu'il faut inclure dans le compte de production. Or, dans de nombreux cas, ces achats portent sur des articles qui n'ont rien à voir avec le tourisme (meubles, articles d'habillement courants, objets d'art ...). Dans ces conditions, il ne paraît pas illogique d'inclure ces dépenses dans la consommation touristique et dans le compte de production de la branche tourisme.

Ces considérations montrent toutes les difficultés que soulève l'insertion du tourisme dans la Comptabilité Nationale. Elles nous permettent cependant de guider l'inventaire des dépenses touristiques que nous allons établir dans le chapitre suivant.

La difficulté majeure à laquelle nous nous heurtons, est que nous avons à définir une branche à partir d'une fonction de consommation et non plus d'un "produit", et que pour aboutir à une solution homogène, il faudrait avoir la possibilité de reprendre la totalité de la demande finale en un certain nombre de fonctions de consommation. L'initiative qu'a prise le Commissariat Général au Tourisme en nous demandant ce travail, est ainsi susceptible d'aboutir à des développements nouveaux de l'outil d'analyse économique que constitue la Comptabilité Nationale.

...//..

CHAPITRE II

LES DEPENSES TOURISTIQUES

CHAPITRE II

LES DEPENSES TOURISTIQUES

INTRODUCTION

1 - NATURE DU PROBLEME

a) Le rôle de la Comptabilité Nationale

Le rôle fondamental, premier, de la Comptabilité Nationale est de mesurer. Néanmoins, au niveau national comme au niveau de l'entreprise, la mesure n'est pas une fin en soi ; en permettant de rendre objective la connaissance des phénomènes, elle en permet l'analyse, elle démontre les liens économiques entre divers rouages, elle autorise la prévision.

Certes, les données de base, les informations statistiques à partir desquelles nous allons travailler ne sont ni toutes précises, ni complètes. Au demeurant, notre objectif est plus méthodologique que purement comptable. Les chiffres disponibles nous fourniront un canevas qui permettra de rendre plus concrets nos inventaires et notre démarche. Nous estimons toutefois que même si nos inventaires devaient se révéler incomplets, cela serait relativement peu important, pourvu que notre travail permette de dessiner tous les flux significatifs qui relient le tourisme sous ses différents aspects à l'ensemble de l'économie. Disons par exemple qu'il ne serait pas, dans l'étape actuelle de notre recherche, d'une grande gravité de ne pas saisir la fabrication et le commerce des cerfs-volants en toile, mais qu'en revanche, la consommation intermédiaire de "tourisme" par les entreprises non financières est un phénomène significatif dont l'analyse doit permettre d'améliorer les prévisions et d'équilibrer les investissements réalisés dans le domaine touristique.

b) Les conventions nécessaires

Avant de donner à grands traits le plan de la démarche que nous envisageons, il nous semble utile d'évoquer dès maintenant un problème difficile sur lequel nous aurons à revenir. Parmi les différentes formes de tourisme, les spécialistes ont, dans leurs classifications, isolé le "tourisme social". Admettons pour celui-ci une définition restrictive, selon laquelle il est soumis à deux conditions : les prestations sont fournies par des organisations sans but lucratif, et les utilisateurs ne payent qu'une partie des frais de fonctionnement proprement dit (par exemple, ils paient 3 Fr. un repas pour lequel le seul achat des produits alimentaires nécessaires à sa confection a réellement coûté 4 ou 5 Fr.). Dans un tel cas, il y a typiquement un "transfert", soit de la part d'une entreprise, soit de la part des Pouvoirs Publics. Nous ne saurions évidemment décrire les comptes du tourisme sans mesurer des transferts de cette nature. Cependant, il existe dans l'ensemble de l'économie telle qu'elle est décrite par la Comptabilité Nationale, d'autres transferts dont on ne peut ignorer les liens plus ou moins serrés avec l'activité de la branche tourisme. En particulier, l'alimentation du Fonds Routier par la taxe sur les carburants, permet de construire les routes dont les touristes sont des usagers. Nous pensons toutefois qu'il y a un risque évident à prendre en considération un tel transfert. En effet, nous serions bientôt conduits à refondre tous les comptes de la Nation, ce qui serait absurde. Aussi avons-nous adopté en ce domaine une position restrictive, limitant principalement les transferts à ceux découlant du tourisme social.

...//..

2 - LA DEMARCHE PROPOSEE

a) Nature des principales données disponibles

Nous ne mentionnerons pas les innombrables monographies, régionales ou locales, ni les études ou articles qui s'apparentent plus ou moins à la réflexion économique, théorique ou sociologique. Les seules informations dont nous ayons besoin sont des données de fait, récentes et suffisamment exhaustives. Pratiquement, nous utiliserons quelques documents d'inventaire, de synthèse, ou présentant des résultats d'enquêtes. Citons donc :

- Le rapport de la Commission du Tourisme pour le Vème Plan.
- La synthèse sur les "Aménagements et les Equipements touristiques", publiée en Avril 1966 sous l'égide du Commissariat au Tourisme par le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment.
- Les enquêtes sur les vacances des Français, réalisées par l'I.N.S.E.E. en 1961 et 1964, et, en particulier, les articles de C. Goguel dans Etudes et Conjonctures en Juin 1965 et Mai 1966.
- L'enquête-pilote du C.R.E.D.O.C. sur le tourisme d'affaires et le tourisme social en 1962.
- L'enquête S.E.T.E.C. sur le tourisme international en 1963.

Certains de ces documents, l'enquête I.N.S.E.E. en particulier, fournissent des informations avec un très bon degré de précision, pouvant atteindre le millième. Toutefois, cette précision ne se rencontre pas dans tous les documents disponibles soit que l'échantillonnage ait été plus parcimonieux, soit que nous soyons obligés d'interpoler ou d'extrapoler certains résultats qui ne ressortent pas des exploitations effectuées, mais qu'il est nécessaire d'établir dans le cadre de ce travail.

Nous nous limiterons donc en général à des évaluations en centaines de millions de francs actuels. L'imprécision apparente de tels résultats découle des modes de calcul qui nous sont imposés par les discontinuités entre les diverses sources d'information. Une plus grande précision serait illusoire et nous entraînerait probablement à présenter une mosaïque confuse ne permettant pas de mettre en évidence les grandes lignes de la structure comptable de l'industrie touristique.

b) Objet du chapitre...

Lorsque, pour un produit, on connaît également mal la production et la consommation, la démarche généralement adoptée consiste à s'informer sur la consommation pour remonter à l'appareil productif. Nous proposons d'autant plus volontiers de suivre pour le tourisme le même cheminement, que les enquêtes récentes, malgré certaines lacunes, ont apporté un éclairage déjà satisfaisant sur la partie finale du processus de la consommation touristique.

Il serait évidemment souhaitable d'opposer à une évaluation des dépenses touristiques, une évaluation des productions touristiques. Mais, d'une part, la connaissance de la production des diverses industries est très médiocre (les dernières statistiques précises par postes détaillés proviennent des statistiques fiscales datant de 1962 et sont établies dans une optique "secteur", c'est-à-dire entreprises, et non par branches, c'est-à-dire "produit"), et d'autre part, presque toutes les entreprises sont classées par activité, en fonction du produit ou du service qu'elles fournissent ; la détermination du caractère touristique d'une industrie résulte purement et simplement du caractère touristique de la demande finale de ce produit. Dans ces conditions, le recoupement que nous pourrions obtenir à partir de la production serait artificiel et non significatif, ne pouvant être considéré comme une estimation indépendante.

...//..

D'ailleurs, les efforts à réaliser en vue d'établir une évaluation autonome de la production touristique, se sont montrés décevants, ne serait-ce que du fait de l'insuffisance notoire de la documentation en ce domaine.

En revanche, et compte tenu des réserves de l'auteur, l'article de C. Goguel nous permettra de tenter une approche distincte, basée sur la considération des revenus.

Dans le présent chapitre, nous allons essayer plus particulièrement de quantifier les dépenses de consommation et d'investissement touristiques des ménages, des entreprises et des administrations.

Nous allons étudier successivement les dépenses directes de consommation des ménages, puis celles des entreprises et des administrations pour le tourisme d'affaires.

Nous traiterons ensuite des dépenses indirectes, pour terminer par les dépenses d'investissements.

-ooooOoooo-

...//..

I - LES DEPENSES DIRECTES

A - Les dépenses directes de consommation des ménages (tourisme privé)

1) Description et critique des sources utilisées

En dehors du tableau de la consommation, les deux sources principales sont l'enquête de l'I.N.S.E.E. sur les vacances des Français et l'enquête pilote du C.R.E.D.O.C. sur le tourisme d'affaires et le tourisme social. La nécessité d'un approfondissement des résultats de cette dernière n'est pas douteuse. Quant à l'enquête I.N.S.E.E., nous en présenterons brièvement les caractéristiques et les principales conclusions ; nous tenterons d'ouvrir quelques perspectives à partir d'une réflexion sur les tableaux publiés dans Etudes et Conjonctures.

Le nombre total des ménages français au moment de l'enquête (Octobre 1964), était de 15 130 000 ; l'enquête a été menée auprès de 6 149 ménages ; 5 631 ménages interrogés ont fourni, après redressement, environ 6 000 questionnaires exploitables. La structure des ménages interrogés correspondait à une population de 35,2 millions d'"adultes" (14 ans et plus), et 11,3 millions d'"enfants" (moins de 14 ans), soit 46,5 millions. Si on ajoute à cette population la Corse, la population comptée à part et les ménages collectifs, on retrouve le chiffre de 48,5 millions d'habitants correspondant à l'estimation par les démographes de la population au 1er Octobre 1964.

Des départs en vacances pour des séjours de 4 jours au moins ont été enregistrés dans 7 733 000 ménages, et ils ont été le fait de 20 278 000 personnes (5 713 000 enfants et 14 565 000 adultes). Le taux de départ en vacances varie avec un certain nombre de facteurs : région, revenu du ménage, urbanisation et âge des divers membres du ménage. Pour ce dernier facteur par exemple, on constate des taux supérieurs à 50 % pour les enfants ou les jeunes de 6 à 16 ans. Ce taux se maintient assez régulièrement aux environs

de 45 % jusqu'à 45 ans et décline jusqu'à 25 % au delà de cet âge. Les 20 millions de personnes ci-dessus ont effectué chacune au moins un séjour. En fait, le nombre moyen de séjours par personne est de l'ordre de 1,5 séjour ou circuit de vacances. On en dénombre ainsi 31 161 000, parmi lesquels 7,4 % seulement sont des "circuits", c'est-à-dire des "tours" qui rejoignent le sens premier du mot "tourisme".

La durée de chaque séjour n'est pas uniforme, bien entendu, et varie suivant diverses caractéristiques des ménages ou du type de vacances choisi. On pourrait déceler là une sorte d'effet qualité, au sens où l'économètre entend ce mot. En effet, il apparaît grosso-modo que la part du revenu des ménages affectée aux vacances est assez constante et indépendante du niveau de revenu ou du nombre de personnes du ménage. Dans le cadre de ce budget, le ménage va prendre un certain nombre de décisions : d'abord le choix du nombre de personnes qui vont avoir part à ces dépenses, ensuite, arbitrage entre la durée et le coût de la journée de vacances. On conçoit donc que la durée soit variable selon le mode d'hébergement. C. Goguel analyse la répartition des séjours par mode d'hébergement, en fonction d'un certain nombre de critères. Nous donnons (tableau I) la distribution en pourcentages des 31 161 000 séjours entre les huit modes d'hébergement retenus.

TABLEAU I

VENTILATION DES SEJOURS SELON LE MODE D'HEBERGEMENT

Ensemble	Hôtel Pension de famille	Maison louée, habitant	Maison en propriété	Parents	Amis	Tente Caravane	Village de vacances	Divers
100	14,6	10,9	7,2	41,1	6,0	12,4	4,3	3,5
	A	B	C	D	E	F	G	H

...//..

Nous renvoyons le lecteur au tableau XXIV de l'article de C. Goguel de Juin 1965, dans Etudes et Conjonctures, pour l'analyse détaillée, mais nous en avons tiré quelques observations. Si l'on s'intéresse à l'âge des personnes ayant effectué ces séjours et au revenu du ménage auquel ils appartiennent, nous pouvons faire les constatations suivantes :

- Les séjours à l'hôtel et en pension de famille (A) prennent plus d'importance avec un revenu croissant du ménage et ils sont plus particulièrement le fait de personnes de plus de 18 ans.
- Les séjours dans une maison appartenant en propriété au ménage (C) s'adressent surtout à des personnes de plus de 40 ans dont le revenu est élevé.
- Les séjours en maison louée ou chez l'habitant (B), ainsi que les séjours en tente ou caravane (F) sont principalement le fait des ménages de 30 à 60 ans, accompagnés semble-t-il de leurs enfants, et dont les revenus se regroupent entre 10 000 et 30 000 Fr. Il apparaît que ces deux types de séjours ont pour mission de répondre à des problèmes familiaux, sinon identiques, du moins comparables.
- En ce qui concerne les séjours chez des parents (D) ou chez des amis (E), qui représentent en moyenne, sur l'ensemble, près de la moitié (47,1 %), nous n'observons pas d'effet significatif d'âge ou de revenu sur les 6 % de séjours chez les amis, mais les séjours chez des parents, très nombreux pour les ménages à revenu faible, prennent une importance moindre lorsque le revenu s'accroît. Ce sont des séjours adoptés à tous les âges, cependant la proportion de jeunes enfants et de gens âgés est relativement plus élevée.
- Les séjours en Village de vacances (G) et divers (H), sont pour la plupart des "séjours organisés". On y rencontre surtout des enfants d'âge scolaire, le revenu du ménage paraît être sans effet.

Nous nous sommes un peu étendus sur cette analyse car il apparaît que, même dans le cadre de préoccupations purement comptables, nous ne devons pas négliger les composantes psychologiques ou socio-économiques des phénomènes touristiques.

Les publications relatives à l'enquête donnent certaines précisions sur les coûts des différents modes d'hébergement. Ces informations ne sont cependant pas absolument complètes. C'est ainsi, par exemple, que l'on connaît le prix moyen de la journée de séjour d'un adulte en pension dans un hôtel, mais on ne dispose pas des éléments nécessaires pour calculer la dépense totale d'hébergement et nourriture à l'hôtel des personnes en vacances. De plus, le renseignement fourni se rapporte à des séjours à l'étranger aussi bien qu'en France.

Un certain nombre de séjours - ou de circuits - ont été effectués à l'étranger (3 784 000 sur 31 161 000), ils représentent 70 318 000 journées et on peut constater que la durée des séjours à l'étranger est plus faible que celle des séjours en France (18,5 jours contre 19,7). Est-ce dû à un coût plus élevé de la journée à l'étranger qu'en France ? C'est possible, mais pratiquement, les résultats publiés ne permettent pas de le préciser. Un fait est certain cependant, c'est que les revenus des ménages ayant effectué des séjours à l'étranger sont plus élevés que ceux de l'ensemble des ménages dont les membres ont pris des vacances. Le graphique I nous montre la comparaison des distributions des séjours par tranche de revenu : (A) pour l'ensemble des séjours, (B) pour les séjours à l'étranger. Les deux droites d'ajustement s'écartent légèrement et le revenu médian de (B) est de 12 % supérieur à celui de (A).

Les résultats de l'enquête n'apportent pas non plus de réponse précise à l'important problème des dépenses globales de transport pendant les vacances. Les deux tiers des 31 161 000 séjours, soit un peu plus de 20 millions, correspondent à des départs en voiture. Près de la moitié des ménages dont des membres sont partis en vacances (3 731 000) ont utilisé une ou

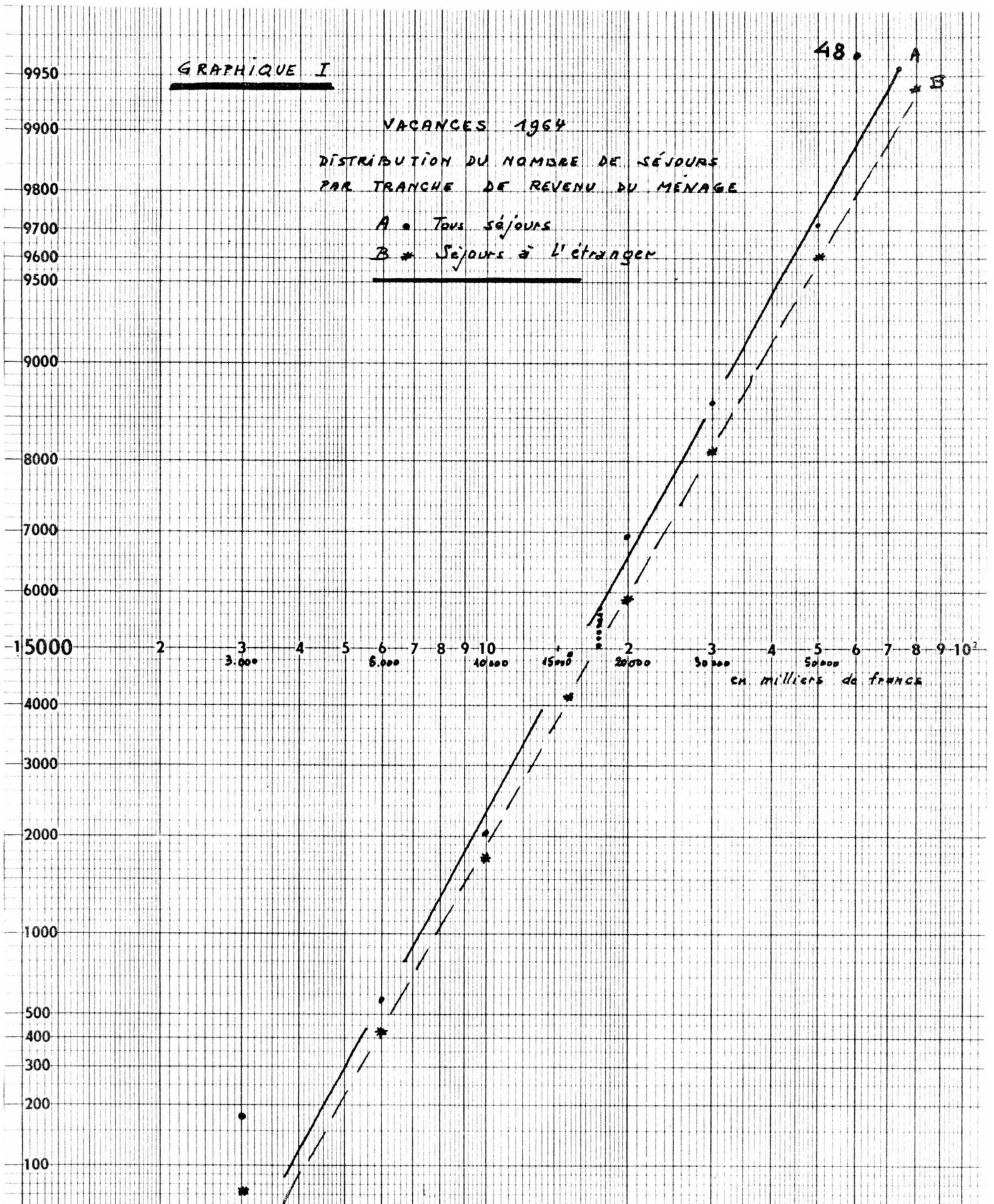
GRAPHIQUE I

VACANCES 1964

DISTRIBUTION DU NOMBRE DE SÉJOURS
PAR TRANCHE DE REVENU DU MÉNAGE

A • Tous séjours

B * Séjours à l'étranger



plusieurs voitures. Nous ne connaissons pas le nombre moyen de voitures utilisées par les ménages pour les vacances, mais il est vraisemblable qu'un certain nombre de voitures ont servi à plusieurs départs. Les informations disponibles sur les distances parcourues sont intéressantes et révélatrices sur un plan sociologique, mais pour les calculs que nous devons faire, des extrapolations seront nécessaires.

Dans le dénombrement des séjours, les "navettes" effectuées par un membre du ménage n'ont pas été comptées. En fait, ce sont seulement 2 % des personnes parties en vacances qui en ont effectué, et chacune, en moyenne 3,4 (1 253 000 navettes par 385 000 personnes). L'importance de ces déplacements est faible si l'on considère les distances totales parcourues à l'occasion des vacances qui se répartissent ainsi :

{	Voyages aller et retour	80,5 % des kms parcourus
	Circuits " "	18,0 % " " "
	Navettes " "	1,5 % " " "

Rappelons que les circuits ne représentent, numériquement, que 7,4 % des séjours, et précisons que les pourcentages ci-dessus se rapportent à l'ensemble des déplacements de vacances en France et à l'étranger.

Les comptes-rendus de l'enquête I.N.S.E.E. de 1964 donnent également des informations sur les résidences secondaires et sur les déplacements de week-end. Là encore, quelque utiles que soient ces informations pour les calculs que nous devons faire, certaines possibilités de recoupement avec d'autres données nous obligeront à faire des estimations.

La masse globale des dépenses de vacances des Français en 1964 et sa répartition en trois grands postes, est analysée avec précision dans le compte-rendu de l'enquête. Mais pour le détail de chacun de ces trois postes l'exploitation actuelle de l'enquête apporte peu de précisions. Rappelons qu'en ce qui concerne les dépenses, l'enquête n'a pris en compte que les

dépenses directes de vacances en excluant l'évaluation de la contre-valeur des prestations gratuites reçues chez des parents ou amis.

Dans une optique de comptes régionaux, ces dépenses hors du domicile devraient être prises en considération puisque la mission d'une comptabilité régionale serait, entre autre, de mettre en lumière les déformations, dues aux vacances, des flux habituels de la distribution. Il importe également d'évaluer les formes d'autoconsommation en ce qui concerne, par exemple, l'hébergement gratuit, puisque la satisfaction de la demande par des arrangements familiaux n'est sans doute, dans bien des cas, qu'une solution provisoire qui se transformera en solution onéreuse, et qui, de toute façon, manifeste un besoin et une capacité d'hébergement. Les analyses régionales tirées de l'enquête I.N.S.E.E. permettront tout au moins de mesurer l'importance de ces phénomènes.

Les dépenses directes de vacances ont été classées dans les publications de l'I.N.S.E.E. en trois grands groupes : hébergement et nourriture, transports, autres dépenses. La part relative de ces trois postes est en moyenne, pour l'ensemble des partants : 60 %, 19 %, 21 %. En fait ces pourcentages varient très peu lorsque l'on subdivise l'échantillon selon divers critères (revenu, catégorie socio-professionnelle du chef de ménage, etc.). Nous serons donc fondés à retenir ces pourcentages dans notre analyse.

2) Evaluation

Dans cette partie, nous allons décrire le déroulement des calculs qui nous ont été imposés pour détailler par principaux postes les résultats très globaux provenant de l'enquête de l'I.N.S.E.E. sur les dépenses de vacances des Français en 1964.

...//..

a) Dépenses globales en 3 grands postes en France et à l'étranger

D'après l'enquête de l'I.N.S.E.E., la dépense totale de vacances des Français, en France et à l'étranger, s'est élevée en 1964 à 9,12 milliards de francs (7 733 000 ménages ayant dépensé en moyenne 1 179 Fr. par ménage).

Les séjours à l'étranger représentent 11,8 % du total des séjours. Ces séjours sont plus courts de 6 % que la moyenne, mais leur coût quotidien est sans doute plus élevé. Nous admettrons donc qu'ils représentent 12 % de la dépense totale de vacances. Si nous retenons pour les deux types de séjours la même ventilation - 60 %, 19 %, 21 % - des trois grands postes de dépenses : hébergement et nourriture, transports, autres dépenses, nous obtenons un premier partage (tableau II) des dépenses de vacances des Français en France et à l'étranger.

TABLEAU IIDEPENSES DE VACANCES DES FRANCAIS - FRANCE ET ETRANGERTROIS GRANDS POSTES

(Vacances de 4 jours et plus)

Milliards de Fr.

	France	Etranger	Total
Hébergement et nourriture	4,8	0,7	5,5
Transport	1,5	0,2	1,7
Autres dépenses	1,7	0,2	1,9
Total	8,0	1,1	9,1

...//..

b) Analyse des dépenses d'hébergement, nourriture et transport,
"Vacances et week-end".

- Hébergement - nourriture/vacances

Nous admettrons que ces deux grands postes de dépenses se partagent entre la France et l'étranger dans les mêmes proportions que ci-dessus pour chaque sous-poste.

En ce qui concerne l'hébergement et la nourriture, nous devons répartir un total de 5,5 milliards (4,8 + 0,7) entre les rubriques suivantes :

- . frais de pension en hôtel ou pension de famille,
- . locations de maisons ou redevances à l'habitant,
- . hébergement en camp de camping ou caravanning,
- . séjours organisés,
- . alimentation courante des personnes en location, en camping ou chez des amis.

Le tableau III résume la ventilation que nous obtenons finalement et dont nous avons éliminé les dépenses d'hébergement en camp de camping car elles apparaissent extrêmement faibles.

TABLEAU III

VENTILATION DES DEPENSES D'HEBERGEMENT ET NOURRITURE EN VACANCES

(WEEK-END EXCLUS)

Milliards de Fr.

	France	Etranger	Total
Pension - Hôtel	1,7	0,3	2,0
Locations	1,3	0,2	1,5
Séjours organisés	0,5	0,0	0,5
Alimentation courante	1,3	0,2	1,5
Total	4,8	0,7	5,5

...//..

Les dépenses de pension correspondent à 64 millions de journées dont le coût unitaire moyen doit se situer entre 30 et 35 Fr. par jour d'après les indications publiées.

Il y a 3,4 millions de locations ou séjours chez l'habitant dont le coût unitaire moyen peut être évalué, selon la même source, à 450 Fr. par séjour. Cette dernière nous conduit à admettre 2 millions à 2,5 millions de séjours organisés d'un coût unitaire moyen de 200 à 250 Fr. Les séjours organisés de Français à l'étranger sont vraisemblablement payés en France par les ménages, c'est pourquoi nous ne mettons rien à cette ligne dans la colonne "Etranger".

Les dépenses d'alimentation courante apparaissent par différence sur la dernière ligne. Puisqu'elles excluent les séjours chez des parents, ainsi que les séjours organisés ou en hôtel, elles correspondent à des achats alimentaires pour environ 200 millions de journées. Cela conduit à une dépense alimentaire journalière moyenne de 7,50 Fr. Or, si nous considérons la consommation intérieure totale des particuliers en 1964, les dépenses alimentaires s'élèvent à 100 milliards de Fr pour 17,5 milliards de journées, ce qui correspond à un prix moyen par jour de 5,70 Fr. Le résultat auquel nous parvenons n'est donc pas absurde.

- Hébergement - nourriture/week-end

Nous avons ventilé ci-dessus le poste hébergement-nourriture relatif aux dépenses de vacances proprement dites. Il est souhaitable d'établir dès à présent une ventilation similaire de ces mêmes dépenses pour le tourisme de week-end.

Malheureusement, les données à notre disposition sont muettes à cet égard ; par contre, elles nous permettent d'estimer le montant des dépenses de transport à l'occasion des week-end. Ces dépenses, comme

...//..

nous l'expliquerons dans le paragraphe suivant, peuvent être évaluées à 0,3 milliard . Si l'on admet que la répartition des dépenses touristiques, en 3 grands postes, est la même pour les week-end que pour les vacances, nous obtenons la ventilation suivante :

Dépenses de week-end

(Milliards de Fr.)

Hébergement et nourriture	0,9
Transports	0,3
Autres dépenses	<u>0,3</u>
Total	1,5

En décomposant les 0,9 milliards de dépenses d'hébergement et de nourriture à l'occasion des week-end, dans des proportions comparables à celles des vacances, nous obtenons :

Hôtel, pension, location	0,5 milliard
Séjours organisés	0,1 "
Alimentation	<u>0,3</u> "
Total	0,9

- Transports / vacances et week-end

En ce qui concerne le poste "transports", les recoupements sont difficiles, bien que le tableau de la consommation nous donne pour 1964 des précisions sur les dépenses de transport de "tourisme et loisirs" de la S.N.C.F. Ce montant, de l'ordre de 1 milliard, doit comprendre des "navettes" (négligeables) et des transports de week-end. Nous serons donc obligés, pour les transports, de considérer simultanément les déplacements de vacances et ceux de week-end.

...//..

Les informations tirées de l'enquête sont multiples, mais leur synthèse se révèle difficile. En effet, la distance moyenne parcourue par personne à l'occasion des vacances, est de 1 370 km, et 3 731 000 ménages ont utilisé la ou les voitures du ménage, parcourant en voiture environ 2 500 km par ménage. Mais nous ne savons pas calculer combien de km-voyageurs ont été ainsi réalisés en voiture, ni, par suite, combien par d'autres moyens de transport.

Quel que soit le mode de calcul que nous adopterons, le résultat sera imprécis, voire discutable. Nous préférons donc retenir le plus simple : connaissant la dépense totale de transport en France et à l'étranger à l'occasion des vacances (1,7 milliard - cf. tableau II), et connaissant également, à partir du tableau de la consommation, la dépense totale de transport par fer pour vacances et week-end en France (1 milliard), nous allons, à l'aide des renseignements complémentaires que nous fournit l'enquête vacances, répartir ces différentes dépenses entre les postes qui nous intéressent : train et auto d'une part, vacances en France, week-end, vacances à l'étranger d'autre part.

D'après l'enquête I.N.S.E.E., 1,5 milliard de km ont été parcourus en train à l'occasion des week-end. Cela représente une dépense de 0,1 milliard.

Par différence, les dépenses de transport par fer à l'occasion des vacances en France, s'élèvent à 0,9 milliard (les dépenses totales pour les vacances et week-end en France atteignant, comme indiqué plus haut, 1 milliard.)

L'application du pourcentage de 12 % précédemment retenu pour l'ensemble des dépenses de vacances à l'étranger nous conduit à estimer à 0,1 milliard les dépenses de transport par fer à l'occasion de ces vacances hors de France, soit au total 1,1 milliard de transport par fer.

Le tableau II nous donnant des totaux de 1,5 et 0,2 milliard pour l'ensemble des dépenses de transport de vacances en France et à l'étranger, nous obtenons par différence pour les transports automobiles :

. dépense de transport auto à l'occasion des vacances en France :
 $1,5 - 0,9 = 0,6$ milliard.

. dépense de transport auto à l'occasion des vacances à l'étranger :
 $0,2 - 0,1 = 0,1$ milliard.

Il nous faut maintenant estimer la dépense de transport automobile à l'occasion des week-end. Or, comme l'enquête vacances I.N.S.E.E. indique que 12 milliards de km - passagers ont été parcourus à l'occasion du week-end, en retenant une consommation moyenne de 2 litres de carburant pour 100 km - passagers, la dépense est de l'ordre de 0,2 milliard.

Le tableau IV rassemble tous ces résultats, et en particulier, nous conduit à une estimation des dépenses totales de transport à l'occasion des week-end s'élevant à 0,3 milliard.

Nous n'avons pas isolé, en tant que telles, les dépenses de transport par voie aérienne ou maritime, car nous ne disposons d'aucun moyen de recoupement pour les ventiler à l'intérieur de ce poste. Il faut donc admettre qu'elles sont implicitement incluses dans le montant total auquel nous sommes parvenus ; d'ailleurs, une partie de ces dépenses sont comprises dans le poste "Séjours organisés".

...//..

TABLEAU IVDEPENSES DE TRANSPORTS VACANCES ET WEEK-END

Milliards de Fr.

	France			Etranger	Total	
	Vacances	Week-end	Total	Vacances	Vacances sans Week-end	Vacances et Week-end
Train	0,9	0,1	1,0	0,1	1,0	1,1
Auto	0,6	0,2	0,8	0,1	0,7	0,9
Total	1,5	0,3	1,8	0,2	1,7	2,0

Nous pouvons maintenant récapituler les dépenses de vacances des Français en France et à l'étranger et les dépenses de week-end en trois grands groupes, dont les deux premiers sont ventilés.

...//..

TABLEAU VDEPENSES DE TOURISME PRIVE DES FRANCAIS1964

(Vacances et week-end)

Milliards de Fr.

	En France			à l'étranger	TOTAL
	Vacances	Week-end	Total		
<u>I - Hébergement et nourriture</u>					
Hôtels, pensions	1,7	} 0,5	} 3,5	0,3	} 4,0
Locations	1,3			0,2	
Séjours organisés	0,5	0,1	0,6	-	0,6
Alimentation courante	1,3	0,3	1,6	0,2	1,8
Total	4,8	0,9	5,7	0,7	6,4
<u>II - Transports</u>					
Train	0,9	0,1	1,0	0,1	1,1
Auto	0,6	0,2	0,8	0,1	0,9
Total	1,5	0,3	1,8	0,2	2,0
<u>III - Autres dépenses</u>	1,7	0,3	2,0	0,2	2,2
Total général	8,0	1,5	9,5	1,1	10,6

...//...

c) Vacances des étrangers en France

On a admis que les dépenses des étrangers en France ont contrebalancé, en 1964, celles des Français à l'étranger (1). Nous retenons donc pour les premières, un montant global de 1,1 milliard, pour rester dans l'optique qui nous a permis d'établir les données précédentes sur les dépenses des Français (2).

L'objet de notre étude étant de mesurer le chiffre d'affaires de l'industrie touristique française, il convient de ne pas tenir compte, dans nos évaluations, des dépenses touristiques des Français à l'étranger. En revanche, il nous faut ajouter aux dépenses touristiques des Français en France, celles des étrangers effectuées sur le territoire national.

Toutefois, comme nos évaluations ne portent jusqu'à présent que sur les dépenses des ménages (tourisme privé), nous ne prendrons en considération que les dépenses de vacances des étrangers en France, réservant pour une autre section les dépenses de tourisme d'affaires des étrangers.

Pour ventiler cette somme en trois grands postes, nous pouvons nous inspirer des résultats de l'enquête de 1964 auprès des Français ; mais nous pensons qu'il y a lieu de majorer l'hébergement et la nourriture en minorant les autres dépenses, du fait que les touristes étrangers sont beaucoup plus dépendants que les touristes nationaux de l'industrie touristique. Cela nous amène au tableau ci-après.

...//..

(1) D'après la balance des paiements relative aux voyages pour 1964, les ~~recettes~~ auraient atteint 808,5 millions de dollars et les dépenses 785 millions.

(2) Ce montant de 1,1 milliard soulève des problèmes que nous traiterons par la suite dans ce chapitre.

...//..

	<u>%</u>	<u>Milliards</u>
Hébergement et nourriture...	70	0,8
Transports	20	0,2
Autres dépenses	10	<u>0,1</u>
		1,1

Pour les deux premiers postes, nous proposons les ventilations suivantes :

Hébergement et nourriture

Hôtels, pensions	0,5	Milliard
Locations	0,1	"
Séjours organisés	0,1	"
Alimentation	<u>0,1</u>	"
	0,8	"

Transports

Train	0,1	Milliard
Auto	<u>0,1</u>	"
	0,2	(*) "

Le tableau VI récapitule l'ensemble.

d) Autres dépenses de vacances

Pour en terminer avec les dépenses directes de tourisme privé, il est nécessaire d'analyser le poste "autres dépenses" retenu par l'I.N.S.E.E. dans l'enquête vacances, afin d'évaluer par branche ou par produit les dépenses autres que celles d'hébergement, nourriture et transport effectuées en France par les particuliers en vacances et en week-end.

Malheureusement, l'enquête ne fournit aucun élément permettant une telle ventilation, aussi avons-nous eu recours à des sources annexes. Les résultats qui en découlent sont certainement discutables, du moins nous permettent-ils de compléter notre esquisse de la structure des comptes tourisme.

...//..

(*) Comme les Français à l'étranger.

TABLEAU VI

DEPENSES DE VACANCES (TOURISME PRIVE) EN 1964

Milliards de Fr.

	En France					A l'étranger		Total vacances Français en France et à l'étranger	Total vacances en France et à l'étranger + week-end des Français
	Français			Etrangers	Total en France	Total vacances Français + étrangers	Français Vacances		
	Vacances	Week-end	Ensemble	Vacances					
(1)	(2)	(3) 1 + 2	(4)	(5) 3 + 4	(6) 1 + 4	(7)	(8) 1 + 7	(9) 3 + 7	
<u>I - Hébergement et nourriture</u>									
Hôtels, pensions	1,7	} 0,5	} 3,5	0,5	} 4,1	2,2	0,3	2,0	} 4,0
Locations	1,3			0,1		0,1	1,4	0,2	
Séjours organisés	0,5	0,1	0,6	0,1	0,7	0,6	-	0,5	0,6
Alimentation	1,3	0,3	1,6	0,1	1,7	1,4	0,2	1,5	1,8
Total	4,8	0,9	5,7	0,8	6,5	5,6	0,7	5,5	6,4
<u>II - Transports</u>									
Train	0,9	0,1	1,0	0,1	1,1	1,0	0,1	1,0	1,1
Auto	0,6	0,2	0,8	0,1	0,9	0,7	0,1	0,7	0,9
Total	1,5	0,3	1,8	0,2	2,0	1,7	0,2	1,7	2,0
<u>III - Autres dépenses</u>	1,7	0,3	2,0	0,1	2,1	1,8	0,2	1,9	2,2
Total général	8,0	1,5	9,5	1,1	10,6	9,1	1,1	9,1	10,6

D'après le tableau VI, les sommes pouvant être recensées dans cette rubrique s'élèvent à un total de 2,1 milliards en ce qui concerne les dépenses effectuées en France, soit par des Français en vacances ou en week-end, soit par des étrangers en vacances.

Une étude effectuée en 1962 conjointement par la S.C.E.T. et la S.E.D.E.S. sur le programme de modernisation et d'équipement de l'agglomération Bayonne-Biarritz, aborde le problème des dépenses touristiques, et il est intéressant d'observer les résultats obtenus par une enquête effectuée à cette occasion dans la région étudiée sur les budgets des touristes.

Les dépenses sont partagées en trois catégories : hébergement et nourriture, faux frais et excursions. Le tableau VII permet d'examiner ces dépenses selon divers modes d'hébergement.

TABLEAU VII

BUDGET JOURNALIER DES TOURISTES SELON LE MODE D'HEBERGEMENT

(en francs et en %)

(D'APRES ENQUETE S.C.E.T. S.E.D.E.S.)

	Faux-frais et excursions		Nourriture		Hébergement	
	Fr.	%	Fr.		%	
Tous modes d'hébergement	18	45	22		55	
Hôtel	21	39	32		61	
			Fr.	%	Fr.	%
Meublé	11	36	11	36	8	28
Résidence secondaire	10	44	12	56	-	-
Camping	9	45	9,5	47	15,5	8
Amis ou parents	12	61	8	39	-	-
Passage	29	80	7	20	-	-

Les touristes de passage mis à part, ceux qui dépensent le plus en faux frais et excursions, bien que le pourcentage correspondant soit un des plus faibles, sont les touristes qui s'arrêtent à l'hôtel. Cela ne doit pas nous surprendre puisque l'enquête de l'I.N.S.E.E. sur les vacances nous a montré que les ménages qui effectuent des séjours à l'hôtel se situent dans les tranches de revenu les plus élevées. Il faut remarquer, au sujet de ce tableau, que le poste "faux-frais et excursions", qui correspond approximativement au poste "autres dépenses" de l'I.N.S.E.E., a une importance relative plus grande dans l'enquête S.C.E.T.-S.E.D.E.S. que dans l'enquête I.N.S.E.E. Sa part dans le total des dépenses retenues atteint 45 % dans la première enquête alors qu'elle ne serait que de l'ordre de 25 % dans la seconde (21 % de l'ensemble des dépenses vacances, y compris les frais de transport représentant 19 % non retenus dans l'enquête S.C.E.T.-S.E.D.E.S.).

Cette divergence assez importante peut laisser craindre une sous-estimation de ce poste par l'enquête I.N.S.E.E. Cette sous-estimation serait explicable par le fait que l'enquête I.N.S.E.E. avait lieu au retour des vacances, alors que l'enquête S.C.E.T.-S.E.D.E.S. était réalisée pendant la période même des vacances, et ne faisait donc pas appel à la mémoire.

Nous devons cependant analyser plus finement le poste "faux-frais et excursions". Il comprend certainement des consommations au café, mais également des dépenses dont le caractère n'est pas nécessairement touristique. Nous en trouvons confirmation indirectement par les résultats d'une enquête effectuée récemment sur les habitudes d'achat des habitants des grands ensembles par le Service d'Urbanisme Commercial. En effet, les ménages enquêtés devaient indiquer, pour chaque achat, le lieu où il avait été effectué. Nous tirons des résultats de cette enquête, un tableau indiquant le pourcentage pour un certain nombre de postes, des "dépenses effectuées en vacances ou à l'occasion de déplacements lointains".

Ces pourcentages, par produit, apparaissent dans le tableau VIII. Dans le tableau IX, nous avons tenté d'évaluer, d'après les postes correspondants de la consommation des ménages, les sommes ainsi dépensées en valeur absolue. Nous parvenons à un total de 1,7 milliard, chiffre nullement incompatible avec celui de 2,1 milliards établi à partir de l'enquête I.N.S.E.E. Certes, il est plus faible, d'autant plus qu'une partie de ces achats (appareils de photos et caméras par exemple) est vraisemblablement effectuée à l'étranger et n'est donc pas comprise dans le total de 2,1 milliards. En revanche, la liste des produits du tableau VIII nous montre que les dépenses de café et d'utilisation d'équipements sportifs ou de plage ne sont pas prises en considération. Nous pourrions donc admettre que ces deux dernières catégories de dépenses représentent environ 0,5 milliard, ce qui supposerait que 100 millions d'achats non touristiques sur les 1,7 milliard, sont effectués à l'étranger.

Nous pensons avoir ainsi franchi une première étape qui consistait à évaluer et à classer par type de consommation les dépenses des "touristes" français et étrangers en France à l'occasion de vacances et de week-end. Il nous faut maintenant, pour compléter l'analyse des dépenses directes, évaluer les dépenses de tourisme d'affaires des Français et des étrangers en France.

...//..

TABLEAU VIIIPART DES ACHATS EFFECTUES EN VACANCES(en % de la dépense par produit)(d'après enquête du Service d'Urbanisme Commercial)

	Achats de vacances en % des achats totaux
1 - Manteaux de femmes	4,33
2 - Jupes	4,15
3 - Vêtements hommes (costumes, vestes, pardessus)	3,66
4 - Soutiens-gorge	5,50
5 - Chemises	4,33
6 - Chaussures (femmes)	3,15
7 - Chaussures (hommes)	4,66
8 - Slips ou culottes (enfants)	1,50
9 - Grosses pièces de mobilier	2,00
10 - Réfrigérateurs, cuisinières, machines à laver	0,80
11 - Radios, télévisions	2,16
12 - Tissus d'ameublement	1,50
13 - Linge de maison	1,33
14 - quincaillerie, outillage, bricolage	1,00
15 - Produits d'entretien (lessive exclue)	ε
16 - Produits d'hygiène	ε
17 - Appareils de photo, caméras	17,16
18 - Disques	1,33
19 - Livres	1,50
20 - Horlogerie, bijouterie	6,66
21 - Maroquinerie (y compris sacs d'écoliers)	4,66
22 - Jouets de Noël	1,66
23 - Articles de beauté	1,16
24 - Mercerie ou laine	0,50

TABLEAU IXESTIMATION EN VALEUR ABSOLUE DES ACHATS DE VACANCESSELON LE TABLEAU DE LA CONSOMMATION DE 1964

Lignes du tableau IX	Postes du tableau de la consommation	Valeur absolue en milliards de francs
1 à 8	2 - Habillement	1,00
9, 10, 12, 13, 14	32 - Equipement du logement	0,15
11	64 - Radio, télévision	0,04
15 - 16	33 - 41	€
17	64 - Photo, cinéma	0,25
18	63 - Disques	0,05
19	63 - Livres	0,03
20	81 - Horlogerie bijouterie	0,08
21	81 - Maroquinerie	0,07
22	65 - Jouets	0,01
23	41 - Parfumerie	0,02
24	23	€
	Total	1,70

...//..

B - Les dépenses directes de consommation des entreprises et des Administrations (tourisme d'affaires)

1 - Dépenses des Français

Le Commissariat au Tourisme s'est inquiété de mesurer l'importance du tourisme d'affaires. Une enquête pilote a été effectuée par le C.R.E.D.O.C. à ce sujet sur sa demande ; les résultats, publiés en 1963, donnaient une première estimation de ces dépenses pour 1962.

Il est malaisé de cerner et d'analyser dans les comptabilités des entreprises, ces frais qui ne sont jamais enregistrés de la même façon d'une entreprise à l'autre et sont souvent remboursés d'une manière forfaitaire. Toutefois, dans le rapport de 1963 du C.R.E.D.O.C. (1) (cf. tableau XIII dudit rapport, p. 63), nous trouvons une ventilation des dépenses de tourisme d'affaires des Administrations, des V.R.P. et du personnel des entreprises, entre trois postes : transports, étranger, séjour.

Pour harmoniser ces résultats, calculés pour 1962, avec ceux de l'enquête de l'I.N.S.E.F. sur les vacances, effectuée en 1964, nous devons tenir compte de l'augmentation du produit national brut et des prix. Il nous a semblé que le plus simple était d'appliquer aux chiffres publiés pour 1962 l'indice d'augmentation des dépenses totales de consommation de 1962 à 1964. Cet indice a pour valeur 121, et nous pouvons dresser, en milliards de francs, le tableau X calqué sur le tableau XIII du rapport du C.R.E.D.O.C. de 1963, en augmentant de 20 % les résultats.

...//..

(1) Tourisme d'affaires et Tourisme social - C.R.E.D.O.C. - Novembre 1963.

TABLEAU XESTIMATION POUR 1964 DES DEPENSES DE TOURISME D'AFFAIRES

Milliards de Fr.

	Transports	Etranger	Séjour	Total
Administrations	0,2	0	0,3	0,5
V.R.P.	0,5	-	0,5	1,0
Entreprises	1,7	0,6	2,7	5,0
Total	2,4	0,6	3,5	6,5

(d'après enquête C.R.E.D.O.C. 1962)

2 - Dépenses des étrangers

D'après l'enquête de la S.E.T.E.C., il apparaît que 60 % environ des étrangers qui entrent en France, le font dans un but touristique. Admettons donc que 40 % d'étrangers viennent pour des motifs professionnels, c'est-à-dire effectuent des séjours de "tourisme d'affaires". Si nous faisons l'hypothèse que leurs dépenses sont, par tête, comparables à celles des touristes privés, le total de ces dépenses sera égal environ aux deux tiers de celui des étrangers en vacances en France. Nous avons évalué ce poste à 1,1 milliard. Selon le mode de calcul proposé, nous devrions donc retenir environ 0,7 milliard qui pourrait se partager en 0,4 pour l'hébergement et 0,3 pour les transports.

Il s'agit d'estimations sur des bases incertaines. Nous tenterons, dans les pages qui vont suivre, de les critiquer, mais nous verrons que les éléments permettant des recoupements résultent eux-mêmes d'estimations encore assez empiriques.

...//..

C - Critique des résultats

Avant d'aborder les dépenses touristiques indirectes, il paraît souhaitable de faire un retour en arrière sur l'évaluation des dépenses directes qui soulève deux sortes de problèmes :

- l'un se rapporte à la validité même des chiffres avancés,
- l'autre concerne un aspect primordial du tourisme : l'aspect régional, que des évaluations au niveau national ne permettraient pas d'appréhender et qu'il nous semble utile d'évoquer.

1 - Critique de la validité des évaluations

Nous avons ci-dessus tenté d'établir logiquement l'estimation des dépenses directes de tourisme. Il paraît nécessaire d'en tester la cohérence. Nous nous référerons pour cela aux données publiées par le tableau de la consommation et aux données fiscales concernant le chiffre d'affaires des entreprises.

Les postes qui sont les plus sujets à caution concernent la consommation touristique dans les hôtels, cafés et restaurants, et les dépenses des étrangers en France.

a) Dépenses d'hôtel, café et restaurant

Si nous nous reportons aux tableaux VI et X, nous trouvons pour le tourisme, les éléments de dépenses suivants dans les hôtels, cafés et restaurants :

	Milliards
Vacances et week-end en France des Français et étrangers (4,1 - 1,3)	2,8
Séjours organisés	0,7
Tourisme d'affaires, séjour des Français en France	3,5
Tourisme d'affaires, séjour des étrangers en France ...	<u>0,4</u>
Soit au total	7,4

...//...

Les chiffres d'affaires fiscaux de l'hôtellerie (secteur 77) et des débits de boissons et tabac (secteur 78) s'élevaient en 1962 à 10,5 milliards environ, dont 1,9 pour les débits de tabac, y compris le chiffre d'affaires concernant d'autres activités que la vente du tabac. Nous aboutissons ainsi à un chiffre d'affaires global des hôtels, cafés, restaurants, y compris le tourisme d'affaires, légèrement inférieur à 9 milliards (tabac exclu).

Cependant, le tableau de la consommation nous donne des évaluations extrêmement différentes. A partir d'informations incontestables provenant du S.E.I.T.A., la consommation intérieure totale de tabac et allumettes a pu être estimée, en 1962, à 4,2 milliards. Quant à celle des hôtels, cafés et restaurants, elle est, pour la même année, évaluée à 15,7 milliards (tabac exclu, évidemment) et non compris les repas d'affaires remboursés par les entreprises (frais de séjour du tourisme d'affaires).

On est en présence de deux estimations irréductiblement différentes, l'une étant double de l'autre, et tout ce que l'on peut admettre est que la réalité doit se trouver entre les deux.

Pour obtenir une estimation approchée du chiffre d'affaires fiscal de ces deux secteurs (77 et 78) en 1964, nous appliquerons aux chiffres fiscaux de 1962 l'indice d'accroissement qui apparaît dans le tableau de la consommation entre ces deux années pour les postes correspondants. Nous arrivons ainsi aux résultats suivants :

	<u>1964</u>	<u>Milliards</u>
Hôtels, restaurants, cafés, tabac (définitions B.I.C.) (1) ..		13,0
Hôtels, cafés, restaurants (définition tableau)		19,7
Tabac		<u>4,9</u>
		24,6

(1) Y compris le tabac car la documentation fiscale ne permet pas de distinguer les débits de tabac proprement dits des "cafés-tabacs".

L'écart est du même ordre de grandeur, les deux estimations étant toujours dans le rapport de 1 à 2. Bien que probablement surestimé, le montant indiqué par le tableau de la consommation est certainement le plus proche de la réalité ; aussi est-ce à ce dernier que nous comparerons les évaluations que nous avons retenues pour le tourisme.

Le tableau de la consommation nous permet de distinguer les dépenses d'hébergement et celles de restauration des particuliers, qui s'élèvent respectivement à 2,2 milliards et 7,6 milliards.

Nous avons estimé à 3,4 milliards les dépenses d'hébergement et nourriture en hôtel-pension et séjours organisés (1). Si nous admettons que les frais d'hébergement proprement dit représentent 40 % environ de ce total, nous parvenons à un montant de 1,4 milliard contre 2,2 milliards retenus par la Comptabilité Nationale. L'écart de 0,8 milliard soit un tiers environ, apparaît acceptable et semble correspondre aux séjours plus ou moins temporaires en hôtel ou pension des ménages n'ayant pas de logement.

Les dépenses de restauration proprement dites s'élèvent, d'après nos calculs, à 2 milliards (3,4 - 1,4), alors que le poste correspondant du tableau de la consommation, excluant les repas d'affaires remboursés par les entreprises, s'élève à 7,6 milliards. L'écart est important, mais là encore, peut se justifier. En effet, ce montant de 7,6 milliards va englober des repas de deux sortes : d'une part les repas pris au restaurant par des travailleurs qui ne rentrent pas chez eux pour déjeuner, et, d'autre part, des repas pris au restaurant pour des raisons de convenance familiale (par exemple sortie au théâtre le soir, repas du dimanche dans certains cas, noces et banquets amicaux, mères de famille venant de banlieue faire pour la journée des courses avec leurs enfants, etc...).

(1) Cf. tableau VI, colonne 5. Pour ces dépenses majorées des locations, nous trouvons un total de 4,8 milliards dont il faut déduire 1,4 milliards de dépenses de location.

La première de ces deux catégories peut représenter une dépense importante : si, par exemple, 2 millions de travailleurs prennent 200 repas par an à 7 Fr. par repas au restaurant, cela représente 2,8 milliards.

Donc, si le test de cohérence que nous avons tenté d'utiliser n'est pas rigoureux, du fait de l'incertitude majeure qui caractérise les deux estimations du chiffre d'affaires global des secteurs concernés, nos estimations ne sont pas pour autant incohérentes. Il est possible toutefois, qu'elles soient un peu faibles.

En ce qui concerne les 9,9 milliards que le tableau de la consommation retient pour la consommation intérieure totale des particuliers dans les cafés, tout ce que nous pouvons dire, c'est que le tourisme ne semble pas y prendre une part prépondérante. Mais il est fort possible que l'enquête de l'I.N.S.E.E. sur laquelle nous nous sommes appuyés soit quelque peu déficiente dans ce domaine.

b) Le tourisme étranger en France

Le second problème que nous voulons aborder dans le cadre de cette vérification de cohérence concerne le "tourisme" des étrangers en France. Les informations disponibles posent certains problèmes. En effet, l'article d'Etudes et Conjonctures confronte les résultats de l'enquête I.N.S.E.E. sur les vacances de 1964 et ceux de l'enquête S.E.T.E.C. de 1963.

Les estimations du nombre de séjours de Français à l'étranger semblent assez concordantes et l'auteur admet qu'en 1964 le nombre de ces séjours s'est élevé à 4 millions. Sur la base des résultats de l'enquête, nous avons été amenés à évaluer à 1,1 milliard la dépense de vacances des Français à l'étranger. Si nous y ajoutons 0,6 milliard

...//..

de tourisme d'affaires (1) des Français à l'étranger, ce qui paraît raisonnable comme proportion, nous arrivons à un total de 1,7 milliard (tourisme privé et tourisme d'affaires des Français à l'étranger).

Or, d'après les informations fournies par l'Office des Changes, les entrées et sorties de devises à l'occasion du tourisme en 1964, s'équilibraient à peu près comme nous l'avons indiqué, aux environs de 4 milliards. Ce montant est du reste compatible avec les résultats de l'enquête S.E.T.E.C. pour 1963. D'après elle, 12,5 millions d'étrangers (enfants compris) ont franchi en 1963 les frontières nationales, et, parmi ceux-ci, 8,2 millions avaient fixé le but de leur voyage en France (tourisme privé ou tourisme d'affaires) avec un budget de voyage de 3,3 milliards.

En revanche, le montant de 1,7 milliard que nous avons retenu pour l'ensemble du tourisme privé ou d'affaires des Français à l'étranger, apparaît beaucoup trop faible. Cette sous-estimation peut provenir soit du tourisme d'affaires, soit du tourisme privé. Mais dans notre évaluation, la proportion des deux paraît raisonnable. En effet, 40 % seulement des étrangers entrant en France le font pour un motif professionnel, et il serait surprenant que les deux tiers ou les trois quarts des Français allant à l'étranger le fassent pour ces mêmes motifs étant donné le dynamisme relativement faible des entrepreneurs français à l'égard des marchés étrangers.

Il y a donc une contradiction entre tous ces chiffres, qui pourrait provenir d'une sous-estimation des dépenses du tourisme privé des Français à l'étranger par l'enquête I.N.S.E.E., et également d'une surestimation de l'enquête S.E.T.E.C. en ce qui concerne le tourisme étranger en France, sans parler de la signification précise des montants indiqués par l'Office des Changes.

(1) D'après l'enquête pilote du C.R.E.D.O.C.

Pour en revenir à l'enquête S.E.T.E.C., il n'est pas exclu qu'une partie des touristes étrangers qu'elle dénombre soit, en fait, des immigrants venus chercher du travail en France et munis simplement d'un passeport touristique, mais sans contrat de travail. En effet, nous avons analysé les distributions de revenus des adultes entrant en France par pays d'origine, à partir des données publiées par la S.E.T.E.C. Le graphique II nous permet d'examiner les distributions cumulées en coordonnées gaussio-logarithmiques.

Un premier groupe de pays : Belgique, Luxembourg, Allemagne, Italie, Espagne et Portugal nous adresse des ressortissants dont les distributions de revenus sont assez semblables, au moins en ce qui concerne la partie centrale et le revenu médian qui se situe entre 15 000 et 17 000 Fr.

Un second groupe : Suisse, Pays-Bas, Royaume-Uni et Eire, présente des distributions assez groupées avec un revenu médian à l'entour de 20 000 Fr.

Sur la troisième partie du graphique, nous avons groupé les courbes correspondant à :

Autres pays d'Europe,
U.S.A. et Canada,
Autres pays du Monde.

Deux courbes moyennes presque identiques des fréquences cumulées, l'une se rapportant à l'ensemble des étrangers entrant en France, l'autre excluant ceux qui ne font que transiter, apparaissent sur la quatrième partie du graphique.

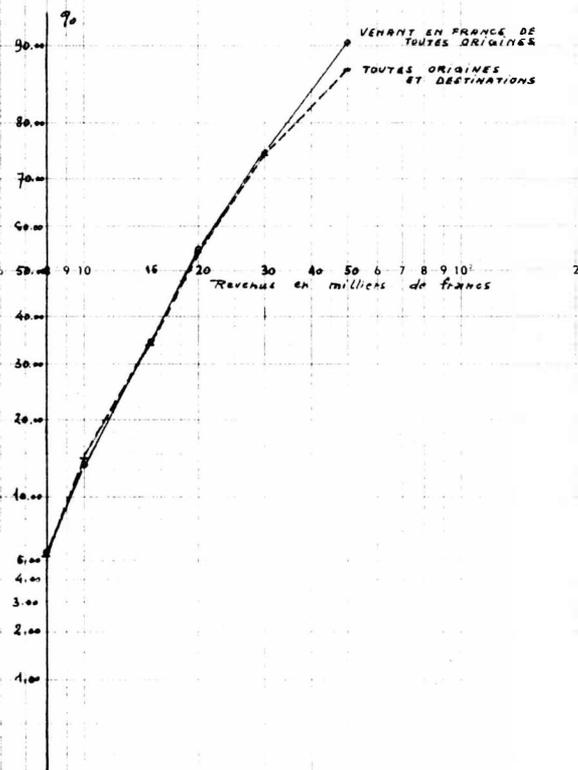
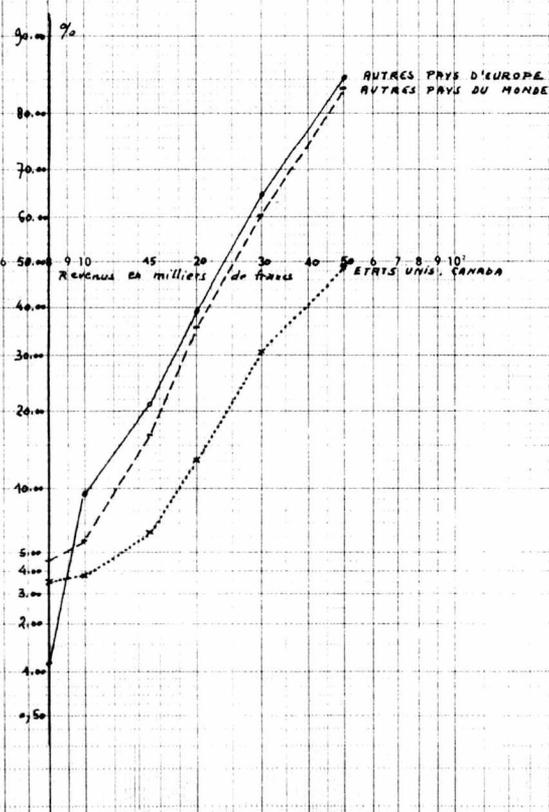
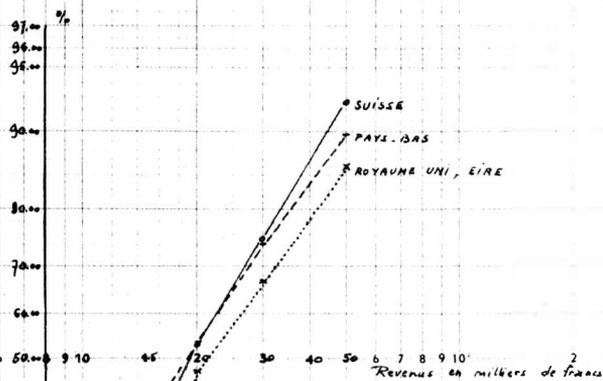
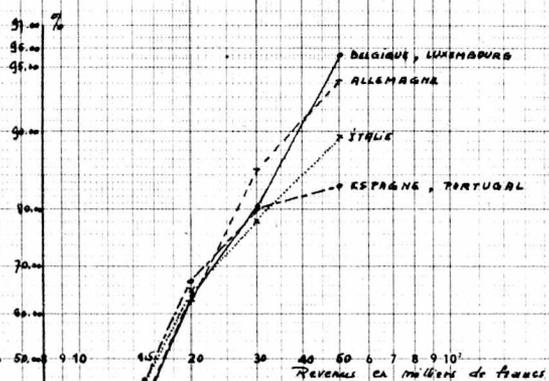
On remarque que les revenus médians des "autres pays d'Europe" et "autres pays du Monde" s'élèvent à 25 000 Fr. environ, et le revenu médian des touristes d'Amérique du Nord à plus de 50 000 Fr.

...//..

TOURISME - ETRANGERS EN FRANCE (S.E.T.E.C.)

GRAPHIQUE II

DISTRIBUTION DES REVENUS DES ETRANGERS SELON LE PAYS DE DOMICILE



Ce qui est certainement le plus frappant, c'est l'allure anormale des courbes de fréquences cumulées concernant l'Italie, d'une part, l'Espagne et le Portugal de l'autre.

En effet, les courbes sont exagérément développées dans les bas revenus et nous y trouvons la confirmation que la S.E.T.E.C. n'a pas pu dans son enquête (et comment aurait-elle pu le faire ?) démêler une immigration plus ou moins définitive sous couvert de tourisme proprement dit.

Notre raisonnement implique que les distributions des revenus des touristes sont logarithmico-normales, ce qui semble bien acceptable au vu des distributions d'ensemble. Néanmoins, nous ne pouvons en tirer qu'un jugement qualitatif qui irait dans le sens probable, c'est-à-dire celui d'une certaine surestimation par la S.E.T.E.C. du tourisme étranger en France. Mais il est peu vraisemblable que cela réduise grandement l'écart entre les deux estimations du tourisme étranger.

Il y a donc là une contradiction que nous ne savons pas résoudre. Heureusement, son incidence sur la comptabilité du tourisme en France est faible, puisque la plus grande part de l'incertitude porte sur le montant réel des dépenses touristiques des Français à l'étranger.

Le seul inconvénient est que, si nous voulons appréhender le budget touristique d'ensemble des Français, nous risquons, à partir des évaluations proposées ci-dessus, de le sous-estimer.

2 - Aspect régional et saisonnier

Comme nous l'avons déjà indiqué, dans une optique régionale la variation des flux de la distribution n'est pas négligeable, et c'est même, pour certaines régions, un élément important du bénéfice que le tourisme peut leur procurer. Nous ne nous étendrons pas sur cet aspect

...//...

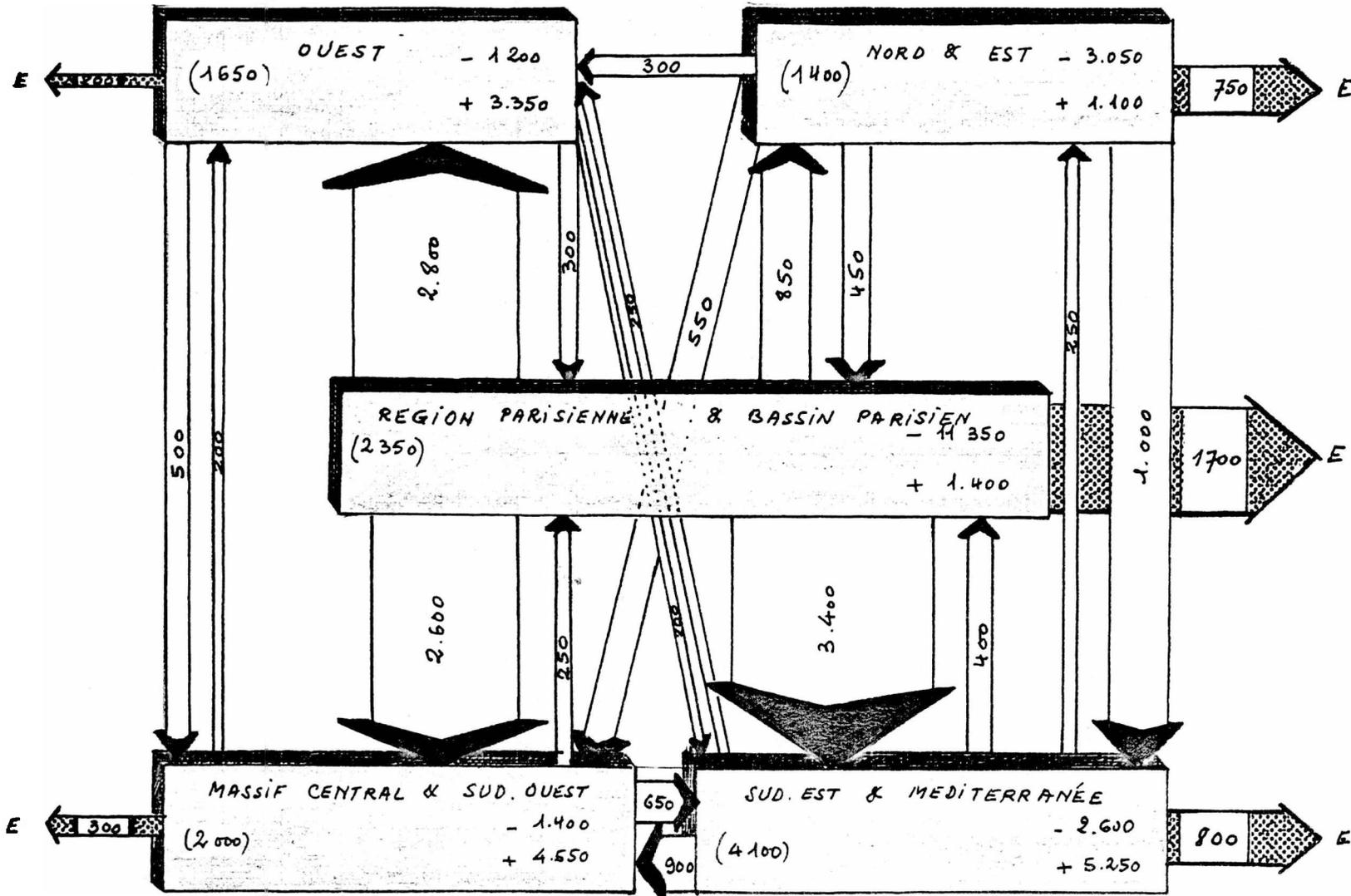
régional. Toutefois, le graphique III montre l'importance des mouvements de population à l'occasion des vacances. Ces mouvements sont mesurés en millions de séjours ; chaque séjour représente en moyenne près de 20 journées. Le tableau publié par l'I.N.S.E.E. dans le numéro de Juin 1965 d'"Etudes et Conjonctures" donne la matrice d'échanges entre 9 régions (découpage O.S.C.E.). Les échanges ne pouvant se représenter clairement avec un tel détail, nous avons opéré quelques regroupements entre régions voisines et de caractéristiques comparables.

Dans chacun des cinq rectangles représentant les cinq régions ou groupes de régions O.S.C.E., nous trouvons trois nombres. Nous avons indiqué entre parenthèses le nombre de séjours effectués par des personnes prenant leurs vacances dans le groupe de régions d'origine. Les deux autres nombres indiquent les séjours effectués hors du groupe de régions d'origine (avec un signe moins), ou par des gens provenant d'un autre groupe de régions (avec un signe plus). Les flèches montrent l'importance des échanges interrégionaux. Les flèches pointillées correspondent à des séjours à l'étranger.

Naturellement, une analyse régionale requerrait une démarche plus précise et plus complète :

- Tout d'abord il faudrait décrire les flux, non pas entre cinq groupes de régions, ni même entre les neuf régions O.S.C.E. comme a permis de le faire l'enquête de l'I.N.S.E.E., mais entre les vingt et une régions de programme. Nous avons tenté d'établir des bilans à ce niveau en croisant les différents critères dont l'action sur le taux de départ est connue ; en fait, les résultats que l'on obtient sont probablement criticables. Toutefois, il apparaissait, pour les vingt et une régions, une corrélation très nette entre le taux moyen de départ en vacances de la population de la région et le pourcentage de population urbaine dans la région. Pour encourageants que soient ces résultats, ils ne méritaient pas de commentaires approfondis puisque le degré

LES GRANDS FLUX DE VACANCES 1964
(milliers de séjours)



LEGENDE
E : ETRANGER

REGROUPEMENT DE REGIONS OSCE

nombre de séjours (dans la région d'origine)

- Séjours dans d'autres Régions

+ Séjours de personnes venant d'autres Régions

d'urbanisation des régions était pris en compte dans nos calculs pour déterminer le taux moyen de départ.

- Des informations comparables, et qui font défaut, seraient nécessaires au niveau régional pour les résidences secondaires, les week-end et leur durée, les séjours ou passages d'étrangers, et, surtout pour le tourisme d'affaires qui contribue grandement à faire vivre, en dehors des périodes de vacances, un bon nombre d'équipements "touristiques".

L'aspect régional est, de plus, lié pour une grande part à l'aspect saisonnier. En effet, la vocation touristique de certaines régions peut être plus ou moins spécialisée. Les stations thermales par exemple, connaissant chaque année une morte saison assez longue où presque tous les hôtels sont fermés. De même, les plages de l'Océan ne verront guère de touristes au coeur de l'hiver. Certaines régions cependant, peuvent connaître deux saisons actives : été et hiver en montagne ; tandis que d'autres régions plus chaudes et ensoleillées jouiront toute l'année d'une activité touristique plus ou moins intense, c'est le cas, en particulier, pour la région méditerranéenne.

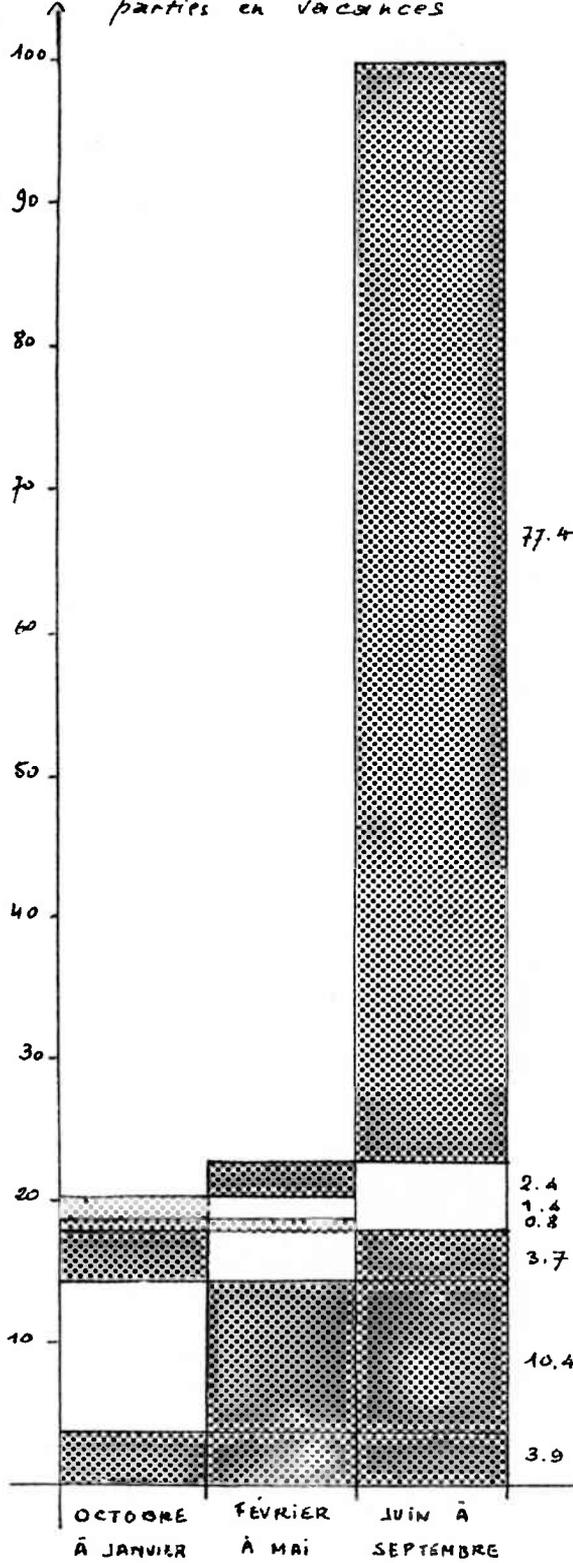
Dans ces conditions, le graphique III et les données de base correspondantes mériteraient d'être analysés suivant les diverses périodes de l'année.

Le graphique IV analyse, à partir des publications de C. Goguel, la distribution dans l'année, coupée en 3 périodes de quatre mois, des départs, uniques ou multiples, des 20 millions de personnes parties en vacances en 1964. Les 31 millions de départs n'apparaissent pas en totalité dans ce découpage assez grossier. En effet, si nous totalisons pour chacune des 3 périodes les pourcentages de partants, nous trouvons respectivement : 9,8 %, 17,5 % et 95,4 % pour chacune des 3 périodes Octobre à Janvier, Février à Mai, Juin à Septembre. Le total est naturellement supérieur à 100 du fait des départs multiples pour certaines personnes.

...//..

GRAPHIQUE IV

pourcentage des personnes parties en vacances



PERIODES ASSOCIÉES DE
VACANCES DES FRANÇAIS
PARTIS AU MOINS UNE FOIS
EN 1964

périodes de l'année

Mais si tous les départs apparaissaient, le total devrait s'élever à 131,8, alors que l'on n'obtient que 122,7 ; cela signifie que, pour certaines périodes, les mêmes personnes ont pu partir deux fois.

Néanmoins, la considération de ce graphique est intéressante, car elle montre que si quatre personnes sur cinq parties au moins une fois en vacances, bloquent leurs départs sur une seule période (surtout l'été), une sur cinq a la possibilité de partir sur deux, voire sur trois périodes.

Les 3,9 % de personnes dont les départs multiples s'évalent sur toute l'année, nous amènent à considérer comme arbitraire la coupure entre "vacances" et "week-end". En effet, certaines personnes ou certains ménages, ayant une résidence secondaire ou un point d'attache équivalent hors de la résidence habituelle, peuvent en user en week-end 20 ou 30 fois dans l'année, sinon plus, prenant ainsi, par "miettes", des vacances au moins aussi longues que celles du ménage salarié qui part une seule fois avec enfants et bagages dans la période de congés payés.

Nous trouvons donc ici une justification complémentaire pour réintégrer week-end et résidences secondaires dans le phénomène tourisme.

II - LES DEPENSES INDUITES OU INDIRECTES

Nous rappelons que les dépenses induites comprennent d'une part les consommations de biens et services dont la date est disjointe de la période de vacances, mais dont la finalité est totalement ou partiellement orientée vers l'acte touristique proprement dit, et d'autre part, des dépenses d'investissement motivées par le tourisme.

...//..

En analysant les dépenses des ménages habitant dans les grands ensembles, nous avons pu constater que si une part non négligeable des achats des ménages s'effectue hors de la région de résidence et à l'occasion des vacances, ces achats n'ont pas, pour la plupart, une finalité touristique évidente. En revanche, un bon nombre de dépenses effectuées en vue des vacances (articles de sport et de camping en particulier) n'apparaissent pas sur cette liste. Les achats correspondants ont donc été réalisés en dehors de la période des vacances et sur un budget distinct. Cela signifie que, pratiquement, les ménages s'équipent en grande partie avant le départ. D'ailleurs, les variations saisonnières des ventes d'équipement touristique accusent régulièrement une pointe très forte en Mai et Juin.

Bien que l'on ne doive pas exclure complètement l'hypothèse, il est peu probable que l'on puisse accorder une importance statistiquement mesurable à l'éventualité de ménages achetant la tente de camping, la caravane ou la voiture qui vont servir aux vacances après leur départ en vacances (1)

Or, l'activité de la "branche tourisme" inclut ces dépenses d'équipement par les ménages, dépenses que nous n'avons pratiquement pas trouvées prises en compte dans le budget vacances ou week-end en France des Français et des étrangers.

Une autre source de dépenses induites se rapporte à des dépenses d'une nature plus ou moins contractuelle et que les ménages interrogés excluent à peu près certainement de l'évaluation de leur budget de vacances.

Nous devons classer parmi ces dépenses l'assurance automobile, une bonne part des dépenses d'entretien et d'achat des voitures, l'adhésion à des clubs touristiques.

(1) Toutefois, l'activité commerciale du secteur articles de sport dans les lieux de vacances est manifeste et ne saurait être négligée. Notre échantillon "grands ensembles" est indiscutablement biaisé.

Mais d'autres types de dépenses doivent être pris en considération. En effet, l'examen des tableaux relatifs au mode d'hébergement des personnes parties en vacances, tels que l'I.N.S.E.E. les a publiés, nous a suggéré l'idée d'une certaine substituabilité entre tente de camping, caravane, maison louée, maison possédée et, éventuellement, hôtel ou pension de famille. La substitution est probablement assujettie à un effet revenu, mais aussi à un effet socio-psychologique, c'est-à-dire à l'image que les ménages se font des vacances comme période privilégiée de la vie familiale.

Dans ces conditions, de même que nous ne saurions exclure du phénomène touristique l'équipement en tentes, caravanes et voitures, de même, nous devons y inclure l'achat, l'équipement et l'entretien des résidences secondaires, point d'accueil de nombreux séjours de week-end et de vacances pour leurs possesseurs.

Dans ces dépenses relatives aux résidences secondaires, il nous faut bien distinguer, pour rester dans l'optique de la Comptabilité Nationale, les dépenses de consommation proprement dites des dépenses d'investissement.

Mais ces dernières ne se limitent pas aux seuls investissements des particuliers. Le développement de l'infrastructure hôtelière et des autres équipements collectifs en faveur du tourisme, doivent également entrer en ligne de compte.

Cela nous amène à subdiviser ce paragraphe en deux parties bien distinctes ayant trait, l'une aux dépenses de consommation et l'autre aux dépenses d'investissement.

...//..

A - Les dépenses induites de consommation touristique

Ces dépenses concernent évidemment tout autant le tourisme d'affaires que le tourisme privé.

1) Le tourisme privé

Le tableau XI effectue un pointage des postes pour lesquels on peut présumer qu'il existe une dépense touristique, soit directe soit indirecte. Nous avons marqué d'une croix (x) les évaluations qui doivent être faites et de deux croix (xx) celles déjà faites. Nous allons tenter d'évaluer rapidement, poste par poste, la part de ces dépenses que l'on peut considérer comme touristiques. L'analyse des dépenses induites va nous permettre de compléter les postes de dépenses directes que nous n'avions pu jusqu'à présent ventiler.

(1) - Alimentation et boissons

Le complément des dépenses de ce poste représente la dépense courante d'alimentation des personnes en vacances nourries gratuitement par des parents ou amis. Il s'agit, nous l'avons vu, d'environ 250 millions de journées de nourriture qui correspondent à 5 Fr. par journée, soit un total de 1,25 milliard

Ces dépenses, bien que non effectuées par les touristes eux-mêmes, correspondent indiscutablement à des prestations touristiques que nous devons retenir dans nos comptes.

En principe, dans le cadre de la Comptabilité Nationale, de tels transferts entre ménages ne devraient pas apparaître, mais dans l'optique que nous avons retenue, il s'agit d'évaluer le chiffre d'affaires total provoqué par l'activité touristique. De même que la Comptabilité Nationale retient l'auto-consommation, comme une vente de l'agriculture aux ménages,

de même, il nous paraît légitime de considérer cette prestation, qui s'apparente à une auto-consommation, comme une vente du tourisme aux ménages.

Ces prestations reçoivent même, dans une certaine mesure, une contrepartie sous la forme de cadeaux offerts par les touristes familiaux à leurs hôtes. Toutefois, il ne semble pas, dans les résultats de l'enquête sur lesquels nous nous sommes appuyés, que la rémunération de ces services ait été prise en compte par les ménages dans les dépenses de vacances.

(2) - Habillement

Nous ne disposons pas d'informations précises pour analyser ces dépenses. Nous proposons d'affecter globalement les dépenses d'habillement (vêtements et chaussures) au tourisme prorata temporis. Séjour moyen de 30 jours pour 43 % des Français, cela représente environ 3 % des dépenses d'habillement en vue du tourisme, soit 1,00 milliard

Or, nous avons déjà estimé à 1 milliard les dépenses directes d'habillement, c'est-à-dire effectuées lors des déplacements, mais nous avons vu également qu'une part non négligeable de cet habillement n'est pas destinée à être utilisée pendant les vacances. Nous proposons donc la solution suivante :

Les ménages dépensent en vacances 1 milliard pour l'habillement (dépense directe), dont 0,5 milliard affecté à des articles utilisés à l'occasion des vacances ou week-end. Si nous retenons une dépense de 1 milliard pour l'équipement vestimentaire de vacances, la dépense induite sera de 0,50 milliard

...//..

TABLEAU XICONSOMMATION TOURISTIQUE - DIRECTE ET INDIRECTEEVALUATION A FAIRE

Nomenclature du tableau de la consommation	Consommation intérieure totale en 1964 (Milliards de Fr.)		Postes pour lesquels il existe une consommation touristique	
			Directe	Indirecte ou induite
1. <u>Alimentation et boissons</u>	102,4		x	
2. <u>Habillement</u>	32,3			
21. Vêtements		14,4	xx	x
22. Bonneterie, lingerie		8,1	xx	x
23. Accessoires d'habillement		2,8		
24. Entretien et réparation		2,3		
25. Chaussures et articles chaussants		4,7	xx	x
3. <u>Habitation</u>	47,1			
31. Logement		16,3	x	x
32. Equipement du logement		14,3	x	x
33. Energie et produits d'entretien		11,6	x	
34. Services domestiques		4,9	x	
4. <u>Hygiène et soins</u>	28,0		x	
5. <u>Transports et communications</u>	22,7			
51. Achats de véhicules individuels		6,9		x
52. Utilisation de véhicules individuels		9,0	xx	x
53. Transports collectifs		5,7	xx	
54. P. et T.		1,1	x	
6. <u>Culture, loisirs, distractions</u>	22,7			
61. Enseignement		1,2	x	
62. Spectacles et attractions		2,4	x	
63. Edition		7,2	x	
64. Radio, TV, photo		4,2	x	
65. Jeux, articles de sport, divers		2,8	x	x
66. Tabac, allumettes		4,9		
7. <u>Hôtels, cafés, restaurants</u>	19,8			
71. Hôtels		2,3	xx	
72. Restaurants		7,6	xx	
73. cafés		9,9	x	
8. <u>Biens et services divers</u>	5,7			
81. Biens divers		3,1	x	x
82. Services divers		2,6	x	x

(3) - Habitation

Dépenses directes et indirectes de logement. Les 16 285 millions du poste logement du tableau correspondent au détail suivant :

Loyers réels	}	12 727 millions
Loyers fictifs des propriétaires		
Réparations locatives et entretien		3 558 "

Les locations de vacances, dépenses directes, ont été évaluées à partir de l'enquête I.N.S.E.E.

Il faudrait y ajouter le loyer fictif des propriétaires de résidences secondaires. Comme ordre de grandeur, nous pouvons retenir un loyer annuel de 400 Fr. pour 1 million de résidences,
soit 0,40 milliard

En plus des loyers fictifs des résidences secondaires, on peut également tenir compte des loyers fictifs des touristes reçus gratuitement chez les parents ou amis. Sur la base d'environ 250 millions de nuitées d'un coût estimatif de 1 Fr., cette consommation s'élève à :
environ 0,20 milliard

Quant aux réparations locatives et à l'entretien, nous ne retiendrons rien pour les locations de vacances, mais le problème se pose pour les résidences secondaires. Un premier mode de calcul consiste à dire : les résidences secondaires représentent environ 7 % des logements et entraînent donc des frais proportionnels, soit 0,2 milliard. Mais on peut objecter que les propriétaires de résidences y font souvent des réparations importantes après les avoir achetées. En fait, ces travaux doivent être considérés comme des investissements et nous retiendrons donc comme dépense de consommation indirecte à ce titre, l'évaluation ci-dessus,
soit 0,20 milliard

Equipement du logement : Nous avons pu évaluer (tableau IX) à 0,15 milliard les dépenses directes (effectuées lors des déplacements) affectées à l'équipement du logement. Nous devons prendre en compte dans l'équipement touristique des ménages, les dépenses de mobilier et articles de ménage divers pour les résidences secondaires. Ici encore, nous retiendrons 5 % de la consommation des particuliers, soit 0,7 milliard. Or, nous avons une partie de cette somme (0,15) dépensée pendant les vacances. Nous retiendrons donc pour la consommation induite, le montant de 0,55 milliard

Energie et produits d'entretien. Services domestiques : Pour ce poste, nous n'aurons qu'une dépense directe et elle sera relativement faible puisqu'elle ne se rapporte qu'aux personnes en vacances en maison louée ou possédée, et, le plus généralement à des périodes où la consommation de ces biens et services est plus faible par unité de temps. Nous proposons de retenir environ 1 % des postes 33 et 34, soit 0,15 milliard.

(4) - Hygiène et soins

Les dépenses précédemment retenues pour ce poste portent sur un montant de 0,02 milliard concernant principalement la parfumerie (cf. tableau IX). Mais, à ce montant, il nous faut ajouter les dépenses de tourisme thermal. Le nombre des curistes s'est élevé, en 1964, à 401 400, dont 275 500 "assurés sociaux". Sur la base d'une dépense moyenne de cure de 500 Fr., cela représente une somme de 0,20 milliard

Les estimations officielles du tableau de la consommation retiennent pour cette année : 172 millions.

...//..

(5) - Transports et communications

Les études faites en France sur l'utilisation des voitures automobiles montrent qu'elles parcourent, en moyenne, 8 000 à 10 000 km par an. L'enquête de l'I.N.S.E.E. ayant indiqué qu'on pouvait retenir un kilométrage moyen de 2 500 km pour les déplacements de vacances, nous pouvons admettre qu'environ le tiers du montant des postes 51 et 52 correspond à des fins "touristiques". Nous aurons donc, en appliquant ce pourcentage aux dépenses des ménages :

Achats de véhicules individuels	2,30 milliards
Utilisation de véhicules individuels	3,00 milliards

Mais, pour ce second poste, une part a déjà été prise en compte dans les dépenses directes (tableau VI), qui a été chiffrée à 0,80 milliard. Il nous reste donc en dépenses indirectes,

pour le poste 52	2,20 milliards
------------------------	----------------

Le pourcentage précédemment retenu de un tiers des dépenses de transports individuels pour le tourisme, peut être considéré comme un strict minimum, tout au moins si l'on se réfère à la documentation des Assurances.

En effet, si l'on se reporte aux statistiques détaillées des Assurances automobiles établies par le Groupement Technique des Assurances, et que l'on essaie de répartir les frais de transport automobile entre "Tourisme" et "Affaires" en fonction des contrats d'assurances souscrits, on aboutit à une proportion pratiquement inverse de celle que nous retenons puisque la répartition de l'ensemble des contrats d'assurances automobiles est la suivante : affaires : 30 %, promenade : 70 %. Or, comme ces contrats concernent toutes les voitures de tourisme, qu'elles appartiennent à des particuliers ou à des entreprises, on peut facilement admettre que la répartition entre ces deux catégories de contrats pour les particuliers uniquement donneraient au minimum la proportion suivante : affaires : 25 %, promenade : 75 %

On peut toutefois se demander si les contrats "promenade" concernent uniquement des usages non professionnels et des déplacements touristiques. Il est bien évident que de tels contrats couvrent les risques entraînés par les déplacements ordinaires de l'assuré.

En ce qui concerne les transports collectifs, nous avons effectué (tableau VI) une évaluation des dépenses directes correspondantes. Cette estimation contient implicitement les dépenses de transport par bateau ou avion dont celles qui concernent directement le tourisme privé sont trop faibles pour qu'une évaluation distincte ait un sens. C'est là une rubrique non négligeable cependant, et des recherches ultérieures doivent permettre d'apporter des précisions dans ce domaine.

Les dépenses de "Postes et Télécommunications" ne sont pas très importantes, mais, compte tenu d'informations récentes sur les dépenses de cartes postales, on peut admettre que les Français, dans leurs moments de loisirs, effectuent environ un dixième de leurs dépenses de Postes et Télécommunications, soit 0,10 milliard

(6) - Culture, loisirs, distractions

Nous ne pouvons certainement pas retenir comme dépenses de tourisme les dépenses d'enseignement d'été (cours de vacances), qui sont un prolongement de l'enseignement scolaire normal. Cependant, l'envoi d'enfants à l'étranger dans des centres organisés, en vue de les perfectionner dans l'usage d'une langue étrangère, s'apparente indiscutablement au tourisme. Nous avons donc signalé ce poste en dépenses directes. Nous pensons toutefois que le montant réel de ce type de dépenses est trop faible pour être significatif au niveau de précision de notre analyse. De plus, il est vrai-

semblable que les dépenses de cette nature ont été recensées par l'enquête de l'I.N.S.E.E. dans les dépenses d'hébergement, qui incluraient ainsi, pour une faible part, un service d'enseignement.

En ce qui concerne les spectacles et attractions, nous proposons d'exclure du tourisme les quatre premiers sous-postes : cinéma, autres spectacles, Loterie Nationale et P.M.U., pour ne retenir que les casinos et cercles dont on peut admettre que l'activité est entièrement touristique, soit

	0,20 milliard
--	---------------

Pour l'édition, nous retiendrons :

3 % des dépenses de livres, revues et journaux (part prorata temporis)	
soit environ	0,15 milliard
et la moitié du poste : fournitures pour travaux	
photographiques, soit	0,20 milliard

Le tableau IX nous a amenés à retenir en dépenses directes 0,25 milliard pour télévision, radio, appareils de photo et caméras. Cela représente un dixième de l'ensemble de ces postes. Mais comme le tableau de la consommation n'évalue qu'à 147 millions les achats d'appareils de photo et caméras, nous pensons pouvoir limiter comme indiqué au tableau IX, les dépenses de ce poste à

	0,25 milliard
--	---------------

Dans le poste 65 jeux, jouets, articles de sport et divers, nous proposons de retenir simplement la somme de 0,8 milliard du tableau de la consommation relative aux articles de sport, soit donc

	0,81 milliard
--	---------------

Il s'y ajoute en dépense directe 0,01 milliard, (montant négligeable) d'achats de jeux, d'après le tableau IX.

...//..

Nous ne ferons pas entrer dans les dépenses touristiques les achats de tabac et allumettes. Toutefois, la consommation par habitant en Suisse et en Belgique nous permet de supposer que la plupart des Français ayant l'occasion de transiter par ces pays lors de déplacements à l'étranger, profitent des tolérances douanières à l'entrée en France. Nous mentionnons ce fait pour mémoire, car la dépense correspondante ne doit, d'une part, pas être très significative par rapport au degré de précision de nos estimations, ni d'autre part figurer dans les évaluations de la Comptabilité Nationale.

(7) - Hôtels, cafés, restaurants

Nous avons pu évaluer, au cours de ce chapitre, les dépenses directes d'hôtel et de restaurant à l'occasion du tourisme. En ce qui concerne les dépenses au café, nous avons vu qu'une part a dû être enregistrée sous la rubrique "autres dépenses" de l'enquête I.N.S.E.E., et tout ce que nous en savons maintenant, c'est qu'elle est comprise à l'intérieur du demi-milliard d'autres dépenses non encore identifiées.

Admettons 0,30 milliard

(8) - Biens et services divers

Sous cette rubrique, le tableau de la consommation classe, d'une part, les biens divers tels que bijouterie, horlogerie et maroquinerie, pour lesquels nous avons trouvé 0,15 milliards de dépenses directes, et, d'autre part les services divers, dont les assurances. Celles qui, pratiquement, nous intéressent, concernent les voitures, et nous n'en considérerons que le tiers, comme nous l'avons fait pour l'achat et l'utilisation des véhicules individuels,

ce qui représente un montant de 0,30 milliard

Les évaluations que nous venons de faire sont récapitulées dans le tableau XII qui nous conduit à un total de près de 20 milliards de dépenses directes et induites concernant le tourisme privé, soit 7,5 % de la consommation totale des particuliers.

...//..

TABLEAU XII

ESTIMATION DES CONSOMMATIONS TOURISTIQUES - DIRECTES ET INDUITES

(Tourisme d'affaires exclu)

	Evaluation en milliards de Fr.			Part de la consommat. tourist. dans la consommat. totale en %
	Directe	Indirecte ou induite	Total	
1. <u>Alimentation et boissons</u>	2,95	.	2,95	2,9
2. <u>Habillement</u>	1,00	0,50	1,50	4,6
3. <u>Habitation</u>	1,60	1,35	2,95	
31. Logement	1,30	0,80	2,10	12,9
32. Equipement du logement	0,15	0,55	0,70	4,9
33-34 Energie, entretien, domestiques	0,15	-	0,15	0,9
4. <u>Hygiène et soins</u>	0,22	-	0,22	0,8
5. <u>Transports et communications</u>	2,00	4,50	6,50	
51. Achat de véhicules individuels	-	2,30	2,30	33,3
52. Utilisation de véhicules individuels	0,80	2,20	3,00	33,3
53. Transports collectifs	1,10	-	1,10	19,2
54. P. et T.	0,10	-	0,10	9,1
6. <u>Culture, loisirs, distractions</u>	1,46	0,15	1,61	
62. Spectacles et attractions	0,20	-	0,20	8,3
63. Edition	0,20	0,15	0,35	4,9
64. Radio, TV, photo	0,25	-	0,25	5,6
65. Jeux, articles de sport, divers	0,81	-	0,81	28,9
7. <u>Hôtels, cafés, restaurants</u>	3,60	-	3,60	
71-72 Hôtels, restaurants (séjours organisés inclus)	3,30	-	3,30	33,3
73. Cafés	0,30	-	0,30	3,0
8. <u>Biens et services divers</u>	0,15	0,30	0,45	7,9
	12,98	6,80	19,78	

...//...

2 - Le tourisme d'affaires

Les dépenses induites du tourisme d'affaires appellent d'autant moins de commentaires que, d'une part, nous prodècerons pour leur calcul comme nous l'avons fait pour les dépenses induites des particuliers, et que, d'autre part, la gamme des biens et services utilisés par le tourisme d'affaires est beaucoup plus limitée que pour le tourisme privé.

En fait, les dépenses induites pour l'hébergement et la nourriture sont pratiquement inexistantes, et le problème se limite aux dépenses de transport, et plus précisément à celles de transport individuel.

L'ensemble des dépenses de transport du tourisme d'affaires en France s'élève à 2,7 milliards (cf. tableau X). En l'absence d'une décomposition précise de ce montant dans l'étude précédemment citée sur le tourisme d'affaires entre transports "individuels" et "collectifs", pour tenir compte du fait que le tourisme d'affaires utilise plus largement que le tourisme privé les moyens coûteux de transport collectif (wagons-lits, avions ...) nous pensons que la part du transport individuel doit se situer entre le tiers et la moitié du montant total ; aussi avons-nous retenu 1 milliard pour les dépenses directes de transport en voiture.

Si l'achat des voitures et des autres charges d'utilisation sont dans le même rapport que pour le tourisme privé, il en résulterait une dépense induite de l'ordre de 5 milliards à répartir équitablement entre les achats de voitures neuves, l'entretien et l'assurance.

Nous aboutissons ainsi à un total de 11,6 milliards pour l'ensemble des dépenses du tourisme d'affaires. (cf. Tableau XIII).

...//..

TABLEAU XIIIESTIMATION DES DEPENSES INDUITESDU TOURISME D'AFFAIRES EN FRANCE

France	Consommation directe			Consommation induite	Total
	Français	Etrangers	Total		
Transport	2,4	0,3	2,7	5,0	7,7
Séjour	3,5	0,4	3,9	-	3,9
Total	5,9	0,7	6,6	5,0	11,6

...//..

Si l'on compare ce tableau au tableau X, on remarque bien qu'il ne comprend pas les dépenses de tourisme d'affaires des Français à l'étranger.

Le montant total des dépenses de consommation directes et induites du tourisme d'affaires et du tourisme privé s'élève ainsi, d'après nos estimations, à : 31,4 milliards.

B - Les dépenses d'investissement

Le montant précédemment retenu de 31,4 milliards représente la plus grosse partie, mais non la totalité, des dépenses touristiques, car il ne concerne que la consommation, à laquelle il nous faut ajouter, pour obtenir le chiffre d'affaires global de l'industrie touristique, les investissements réalisés par les ménages, les entreprises et les administrations.

1/ Les investissements des ménages

Les investissements touristiques des ménages portent uniquement sur les résidences secondaires, mais dans les acquisitions de résidences secondaires, il faut bien distinguer les logements anciens des logements neufs. Les achats de logements anciens ne doivent pas être pris en compte car il s'agit de transactions entre ménages, et il existe entre elles une compensation.

Seuls doivent être retenus les achats de résidences secondaires neuves. Si l'on estime que l'augmentation annuelle du parc de résidences secondaires a été de l'ordre de 100 000 par an au cours des dernières années, dont approximativement 20 % de logements neufs, sur la base d'un prix moyen de 25 000 Fr. par résidence secondaire, les investissements des ménages pour ce poste s'élèvent approximativement à 500 millions de Fr.

A ces achats de logements neufs pour résidences secondaires, il faut ajouter les grosses réparations et aménagements aux logements anciens destinés à être transformés en résidences secondaires.

En supposant que le montant annuel de ces travaux soient de l'ordre de Fr. 25 000 pour chaque logement ancien acquis dans l'année, le montant total de ces nouveaux investissements s'élève à

$$\text{Fr. } 5\ 000 \times 80\ 000 = 400 \text{ millions de Fr.}$$

Ainsi l'on aboutit à 0,9 milliard pour les investissements concernant uniquement l'augmentation annuelle du parc des résidences secondaires. Cette somme ne comprend pas les travaux de gros oeuvre sur le reste du parc de résidences secondaires acquis depuis plusieurs années, qui atteint plus d'un million de logements. Nous évaluerons ces travaux à 0,1 milliard.

Au total, les investissements des ménages pour les résidences secondaires atteignent près de 1 milliard de francs.

Ce montant est confirmé par une autre source ; l'essai d'évaluation des travaux autorisés en 1964, publié par le Commissariat Général au Tourisme dans son bulletin d'Avril 1966, montre que les travaux auraient porté pour cette année-là sur 16 621 habitations secondaires, et atteint la somme de 947 millions de francs.

L'épargne brute des ménages pour cette même année s'étant élevée à 38,7 milliards, il s'ensuit que les investissements touristiques en absorbent une part non négligeable : 2,5 %.

Ce pourcentage est loin d'être égal à la part des dépenses touristiques dans les dépenses totales ; deux raisons à cela : d'une part l'achat et l'installation des résidences secondaires n'est encore le fait que des ménages à revenu élevé, d'autre part, la Comptabilité Nationale ne retient pas les achats de logements anciens destinés à être transformés en résidences secondaires.

2/ Les investissements des entreprises

Il nous paraît utile de ne retenir dans ce poste que les investissements des entreprises touristiques proprement dites, et principalement les hôtels et restaurants.

Si l'on se réfère à l'essai d'évaluation des travaux autorisés en 1964 précédemment cité, on constate les réalisations suivantes :

<u>Nombre d'établissements</u>	<u>Montant des travaux en millions de Fr.</u>
Hôtels : 244	244,0
Motels : 6	1,3
Colonies de vacances : 284	<u>74,0</u>
	soit 319,3

3/ Les investissements des administrations

Si l'on se reporte d'autre part au montant total des investissements touristiques réalisés au cours du IVème Plan (1), on obtient les investissements suivants (en millions de Fr.) :

- Hôtellerie (programmes aidés par le crédit public)	1 075,0
- Tourisme social	123,5
- Etablissements thermaux	24,6
- Stations de montagne (remontées mécaniques)	77,0
- Ports de plaisance, piscines et plans d'eau	<u>69,0</u>
	soit 1 369,1

...//..

(1) cf. : Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment - n° hors série
Avril 1966, p. 18.

Cette somme portant sur l'ensemble des réalisations au cours du IVème Plan, le montant annuel des investissements ressort à 342 millions, dont 280 millions pour l'hôtellerie proprement dite, qui ont déjà été pris en compte dans les investissements des entreprises.

Nous proposons donc de retenir 500 millions pour les investissements des entreprises et des administrations en 1964, dont les quatre cinquièmes proviendraient de l'auto-financement, le reste se répartissant environ par moitié entre les prêts et les investissements de l'administration. Il est à noter que ces investissements ne concernent que les opérations les plus importantes, laissant de côté les investissements des auxiliaires du tourisme, Agences de voyage ...

Ils ne comprennent pas non plus les investissements indirects, c'est-à-dire ceux d'entreprises dont une part seulement du chiffre d'affaires est touristique, telles que les entreprises de construction automobile. De plus, il n'a pas été possible de mesurer les investissements des entreprises à vocation uniquement touristique, tels les chantiers de construction de bateaux de plaisance ... Ces omissions ne doivent pas être importantes. Il n'en reste pas moins que la documentation que nous avons pu réunir sur l'ensemble des investissements présente d'assez sérieuses lacunes et que des recherches complémentaires s'imposent sur ce point.

Le montant total des investissements touristiques stricto sensu s'élève en définitive à 1 500 millions de Fr. dont les deux tiers sont le fait des ménages.

Nous abourissons, de ce fait, pour l'ensemble des dépenses touristiques à un montant de 33 Milliards qui représentent en quelque sorte le chiffre d'affaires total des différentes branches concernées par le tourisme.

CONCLUSION

Nous sommes conscients que le lecteur trouvera, souvent avec raison, que nos estimations ont un caractère arbitraire et parfois rudimentaire. Avant de poursuivre notre démarche, nous souhaiterions nous en expliquer.

Deux remarques permettront, pensons-nous, de clarifier notre pensée et de justifier notre attitude.

La première se rapporte à la précision des données. Nous insistons sur le fait qu'un ensemble d'évaluations qu'il faut additionner, ne peut, en tout état de cause, être plus précis que la plus imprécise des valeurs considérées. C'est de cela que nous nous sommes autorisés pour proposer des chiffres assez grossiers puisque, bien que certains soient connus avec détail, bon nombre ne peuvent actuellement être estimés que d'une façon très approximative.

La seconde remarque est plus fondamentale. Etablir les comptes du tourisme n'est pas l'oeuvre d'un premier jet. On n'y pourra parvenir que par des itérations successives. Nous pensons que ce qu'il importe de réaliser dans ce premier travail, c'est une ébauche structurelle permettant de localiser les composantes principales de l'industrie touristique et les liaisons avec les autres industries. A partir de celle-là, il sera alors possible de prendre des décisions sur les investissements statistiques les plus urgents en matière touristique. Lorsqu'ils auront à leur tour porté des fruits, une nouvelle ébauche plus fine pourra être réalisée et ainsi de suite.

Nous espérons que la présente ébauche répondra assez efficacement à l'objectif que nous lui assignons et qu'il sera ainsi possible de contrôler et d'orienter le phénomène touristique en France.

Les évaluations auxquelles nous avons procédé, aussi imparfaites soient-elles, mais qui peuvent être toutes vérifiées dans le détail puisque pour chaque poste nous avons fourni nos sources et le raisonnement logique qui nous incitait à retenir les chiffres avancés, ont toutefois le mérite de bien mettre en valeur l'importance du phénomène touristique.

Cette importance était certes implicitement admise par une minorité d'esprits bien au fait du développement du tourisme, mais elle ne reposait que sur leur connaissance intuitive qu'il leur était difficile de faire partager.

Cette première recherche apporte des preuves tangibles et logiques, dans la mesure où l'on admet les définitions retenues, du rôle de premier plan du tourisme dans l'économie nationale. Elle justifie et confirme la déclaration du Président de l'Union Internationale des Organismes Officiels du Tourisme (U.I.O.O.T.) qui a avancé cette année, lors de la réunion de cet organisme, que "le tourisme était devenu l'une des premières industries mondiales".

Les évaluations auxquelles nous sommes parvenus sont assez éloquents en elles-mêmes pour se passer de longs commentaires. Il nous semble toutefois indispensable de tenter de les justifier en les recoupant par d'autres sources.

Le premier recouplement qui vient à l'esprit est un recouplement à partir des chiffres de production, mais, comme nous l'avons dit, tout effort dans ce domaine s'avère vain pour des raisons essentielles. Les statistiques de production connues ou qui pourraient être établies à partir d'un très lourd effort de documentation, ne portent que sur un secteur très étroit de l'activité touristique spécifique, tandis que la production des autres domaines ne peut être saisie qu'à partir de nos définitions et

...//..

des pourcentages que nous avons admis pour la consommation. Une telle méthode ne ferait que double emploi avec la méthode utilisée et n'aurait aucune force probatoire.

Un second recoupement consisterait à partir des revenus globaux de chaque catégorie sociale et à établir pour chacune d'elles, puis pour l'ensemble de la population, les sommes consacrées au tourisme à partir des éléments de la dernière enquête I.N.S.E.E. sur les vacances qui nous indiquent, en plus des taux de départ pour chaque catégorie sociale, le montant des dépenses recensées par l'enquête (soit un mois de revenu pour chaque famille partie en vacances).

Grâce aux données récentes sur la répartition des revenus par C.S.P. publiées dans le numéro d'Etudes et Conjonctures de Juillet 1966, nous avons pu procéder à un tel recoupement et parvenir à un montant de l'ordre de 10 milliards contre 9,12 milliards d'après l'enquête de l'I.N.S.E.E. Mais en fait ce recoupement n'en est pas un à proprement parler puisqu'il consiste à appliquer à des données globales, les statistiques de l'enquête I.N.S.E.E. que nous avons retenues pour nos évaluations de consommation directe.

La troisième méthode réside en un recoupement par les statistiques sur les charges incidentes relatives aux congés payés et jours fériés payés. Le pourcentage de ces charges, par rapport aux salaires en constante progression depuis plusieurs années, a passé de 3,07 en 1937 à 15,62 en 1963 (1).

Si l'on retient le taux de 16 % pour 1964 et qu'on l'applique au montant global des salaires versés cette année là (149,5 milliards), nous obtenons la somme de 24 milliards.

(1) Cf. Bulletin Statistique du Commissariat Général au Tourisme -
Juillet 1964.

Mais ce montant ne représente, à notre sens, qu'une partie des dépenses virtuelles du tourisme. En effet, la charge des congés et jours fériés représentant 16 % des salaires, il semble d'autant plus logique de retenir un pourcentage identique pour le revenu brut des entrepreneurs individuels, que ces agents économiques, d'un niveau de vie supérieur aux salariés, bénéficient d'un taux de départ en vacances beaucoup plus élevé. Or, les revenus bruts des entrepreneurs individuels ont atteint, en 1964, 92,2 milliards. Donc, d'après notre raisonnement, 14,75 milliards doivent être ajoutés aux 24 milliards précédemment obtenus.

Dans cette optique, les sommes qui peuvent être considérées comme devant être virtuellement affectées au tourisme par les particuliers sont de l'ordre d'une quarantaine de milliards et dépassent de 20 milliards le montant que nous avons établi pour les consommations effectives.

Cette différence de 20 milliards, entre consommation virtuelle ou potentielle et consommation effective, loin d'infirmes, confirme au contraire très précisément nos résultats. En effet, une partie de la somme de 40 milliards que nous avons retenue est affectée sans nul doute aux dépenses de loisirs dans le cadre habituel des bénéficiaires, car toute période fériée n'implique pas automatiquement un déplacement, mais de telles dépenses n'englobent, à notre avis, qu'une partie, de l'ordre de la moitié, de la différence entre consommation virtuelle et consommation effective ; ce qui ferait admettre pour les particuliers un marché touristique potentiel d'une trentaine de milliards, supérieur de moitié au marché réel. Cette différence s'explique uniquement d'après nous, par le fait que les formes commerciales du tourisme ne se développent qu'à partir d'un certain seuil de revenu. Or, ce seuil n'est atteint que par moins de la moitié de la population. Cela tend à prouver, comme nous l'avons déjà dit, que le tourisme est fortement en retard par rapport au développement de l'urbanisation et laisse donc présager un rapide développement de ce phénomène.

L'existence de ce seuil apparaît très clairement à l'examen des taux de départ par catégories socio-professionnelles. Leur diversité nous a incités à compléter notre esquisse en tentant une première répartition de l'ensemble des dépenses du tourisme par catégories sociales.

La méthode utilisée a été relativement simple. Connaissant ces taux de départ, ainsi que les revenus globaux par C.S.P. pour l'ensemble de l'année 1962 (1), nous avons évalué ces revenus pour 1964 et réparti les dépenses touristiques (20 milliards de consommation plus 1 milliard d'investissements) entre les différentes C.S.P., compte tenu du fait que le pourcentage du revenu affecté aux vacances par les bénéficiaires était identique quels que soient le montant de leur revenu et la C.S.P. à laquelle ils appartenaient. (Voir tableau XIV, page 105).

Ce tableau, dont les pourcentages restent valables quel que soit le montant des dépenses retenues, permet de constater, ainsi qu'on pouvait l'imaginer, que les classes aux revenus les plus élevés constituent la clientèle la plus importante de l'industrie touristique, puisque les deux premières : les cadres supérieurs et professions libérales, ainsi que les patrons de l'industrie et du commerce, réalisent à elles seules près de 40 % des dépenses, et plus de 50 % avec les cadres moyens. En revanche, cette répartition met l'accent sur le rôle insoupçonné de la classe des ouvriers, qui constitue plus du cinquième du marché et apparaît, aussi curieux que cela puisse sembler, comme la catégorie socio-professionnelle dont les dépenses touristiques globales sont les plus élevées. Ces quatre classes sont, à elles seules, à l'origine des trois quarts du chiffre d'affaires de l'industrie touristique, le quart restant se répartissant entre toutes les autres classes qui représentent 52 % de la population des ménages.

(1) Cf. Etudes et Conjonctures - Juillet 1966.

TABLEAU XIVREPARTITION DES DEPENSES TOURISTIQUES DES PARTICULIERSPAR CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

En milliards de Fr.

Catégorie socio-professionnelle	Montant	%
Agriculteurs	0,6	2,9
Salariés : agricoles	0,1	0,5
Patrons de l'industrie et du commerce	3,8	18
Cadres supérieurs et professions libérales	4,4	21
Cadres moyens	3	14,2
Employés	1,7	8
Ouvriers	4,5	21,5
Personnel de service	0,3	1,5
Autres actifs	0,6	2,9
Non actifs	2,0	9,5
TOTAL	21,0	100

Malgré son retard, la consommation touristique des particuliers n'en représente pas moins, dans la mesure où l'on veut bien admettre objectivement son importance, 11 % de l'ensemble de la consommation. Elle constitue de ce fait un des plus gros postes du budget des ménages après l'alimentation et l'habitation, à égalité ou presque avec le textile, devançant de loin tous les autres chapitres de la consommation non alimentaire. Cette comparaison doit tout de même être assortie d'une restriction, puisque le poste tourisme se réfère à une fonction qui empiète sur les postes classiques par produits auxquels on la compare.

Mais le tourisme privé, aussi important soit-il en valeur absolue ou relative, ne représente qu'une partie, et très exactement les deux tiers de l'activité touristique. Celle-ci en effet, bénéficie, en plus des 20 milliards de dépenses des particuliers, de 12 milliards en provenance des entreprises et des administrations sous forme de tourisme d'affaires, activité qui était passée sous silence pour ne pas dire totalement ignorée il y a quelques années à peine.

Or, quand on sait que la majeure partie de ces dépenses passe par l'intermédiaire du commerce de détail des biens et services, et que le chiffre d'affaires de ce dernier ne représente que les deux tiers du montant total de la consommation, soit environ 180 milliards pour 1964, on peut avancer sans grand risque d'erreur que le tourisme absorbe à lui seul 15 % de l'activité commerciale au stade de détail.

Telles sont les principales conclusions qui peuvent se dégager de ce chapitre. Elles apportent, du moins nous l'espérons, une dimension nouvelle au phénomène touristique.

CHAPITRE III

INSERTION DU TOURISME

DANS LA COMPTABILITE NATIONALE

CHAPITRE III

INSERTION DU TOURISME DANS LA COMPTABILITE NATIONALE

I - METHODOLOGIE

A - Finalité de l'opération

Nous avons pu cataloguer et évaluer, souvent grossièrement, les dépenses qui caractérisent l'activité touristique. L'imprécision de nos estimations, celle des comptes de la Nation, ne nous permettront pas de donner dans le cadre comptable national, une analyse minutieuse des comptes du tourisme.

Compte tenu de ces restrictions préalables, on peut se demander s'il est utile et profitable de se lancer dans des opérations de caractère comptable et assez complexes, et ce que nous pouvons attendre de positif de l'établissement de comptes touristiques.

Nous pensons en attendre deux choses :

- d'une part, la création d'une "branche tourisme" permettant de mesurer les "marges" à caractère touristique et la valeur ajoutée par le tourisme, ce qui donne la possibilité d'analyser à grands traits l'affectation de ces ressources, et en particulier les salaires et les impôts qui sont engendrés par l'activité touristique.

...//..

- D'autre part, dans le tableau d'échanges interindustriels, nous tenterons de mesurer les consommations intermédiaires par le tourisme des produits des autres branches, et, par les autres branches, du "produit" de la branche tourisme.

Ce résultat, même obtenu au prix d'approximations contestables, autoriserait le calcul de la "matrice inverse" qui montre l'incidence d'un accroissement donné de l'activité touristique sur celle des principales branches dont les produits contribuent à former le "produit" de la branche tourisme. Précisons d'ailleurs que les approximations qui en découleraient ne pourraient être contestées qu'en vertu du principe d'homogénéité des branches. En fait, l'homogénéité des branches est plus, à l'heure actuelle, un objectif qu'une réalité. Nous pensons donc que l'expérience mériterait d'être tentée ultérieurement puisqu'elle permettrait, moyennant certaines hypothèses dont le poids n'est certes pas négligeable, de dynamiser les résultats que nous aurons pu établir. Le calcul de la matrice inverse fournit un instrument qui, utilisé avec précaution, conduirait à l'établissement de projections conditionnelles à partir des comptes d'une seule année.

Cette expérience n'a jamais été tentée pour le tourisme, car les comptes nationaux n'ont pas encore été amenés à considérer le tourisme comme une branche distincte. L'emploi de la "matrice inverse" est une procédure à la fois barbare, en ce qu'elle met en oeuvre un instrument mathématique aveugle, et élégante en ce qu'elle permet de tirer le maximum de lumière à peu de prix d'une information purement comptable.

Un écueil qui rend en général difficile le calcul et l'interprétation de la matrice inverse, réside dans l'existence de produits liés. Le tableau d'échanges étant fondé sur des faits technologiques, l'existence de produits liés en altère la réalité en ce sens, par exemple, que la production de cuir n'est pas fonction de la demande de chaussures, mais de celle de viande puisque la production de cuir est un sous-produit des abattages.

Par chance, les branches qui contribuent à la consommation intermédiaire du tourisme ne font pas intervenir pratiquement de telles liaisons parasites, et un obstacle théorique à l'inversion de la matrice est ainsi levé.

Toutefois, cette opération n'est ni simple ni extrêmement rapide ; pour ces raisons , il paraît opportun, avant d'y procéder, de recueillir des critiques constructives sur les données de base précédemment établies sur les dépenses touristiques.

B - Etablissement des comptes de la branche tourisme

Pour établir les comptes de la branche tourisme, deux démarches sont possibles à partir d'un schéma de base.

Avant d'explicitier ce schéma, il semble utile de préciser notre méthode et de voir comment nous pensons intégrer le tourisme dans le tableau d'échanges interindustriels.

Celui-ci (cf. tableau XV pour l'année 1959) est divisé en quatre cadres :

Le cadre A, qui donne pour chacune des branches retenues, les consommations intermédiaires des dites branches, avec, en ligne, les consommations intermédiaires de chaque produit, ou plus précisément encore, les ventes de chaque branche aux autres branches, et en colonne les consommations intermédiaires de chaque branche, ou plus précisément les achats de la branche aux autres branches, achats nécessaires à sa production.

Le cadre B, qui décrit le passage de la consommation intermédiaire des branches à la production comprend essentiellement la valeur ajoutée.

Le cadre C, qui récapitule les ressources des produits, comprend notamment les importations et les marges commerciales.

Le cadre D décrit la totalité des emplois finals des produits des branches en les répartissant entre diverses colonnes dont les plus importantes concernent d'une part la consommation finale des ménages, administrations et institutions financières, et d'autre part la formation brute de capital fixe.

Notre optique a été d'insérer dans ce tableau une ligne et une colonne supplémentaires concernant le tourisme et de remplir cette ligne et cette colonne à partir des données obtenues dans le chapitre précédent, en commençant par la consommation des ménages.

1 - Le schéma de base

Les consommations touristiques sont tout d'abord soustraites de la consommation des ménages sur les lignes correspondant aux branches qui fournissent les biens ou services consommés, pour réapparaître globalement dans cette même colonne à la ligne nouvelle de la branche tourisme. Elles apparaissent également dans le tableau A moyennant un traitement qui dépend de la démarche choisie, comme nous le verrons plus bas, en consommations intermédiaires effectuées par la branche tourisme. C'est donc dans une nouvelle colonne du tableau A que nous les trouverons.

Cependant, une partie des dépenses de consommation touristique est assumée par les entreprises et les administrations (tourisme d'affaires). Les dépenses des administrations doivent subir le même traitement que celles des ménages, mais ici dans le tableau D, c'est la colonne : "consommation brute des administrations" qui jouera le rôle précédemment joué par la colonne consommation des ménages.

TABLEAU D'ÉCHANGES INTERINDUSTRIELS EN 17 BRANCHES

ANNÉE 1959

millions de F

BRANCHES PRODUITS																		19. Com- merces	Consom- mation intermé- diaire des produits
	01.	02.	03.	04.	05.	06.	07.	08.	09.	10.	11.	12.	13.	14.	15.	16.			
A.																			
Produits de l'agriculture et de la sylviculture		20.077								90	128	809		15		1.947		24.056	
Produits des industries agricoles et alimentaires	1.640		4		10		4		4	379	503	57		32		4.732	32	7.397	
Combustibles minéraux solides et gaz	2	178		852	1	274	1.783	48	239	514	127	109	48	323		117	195	4.810	
Électricité, eau et divers	231	200	230		48	151	304	129	602	425	359	312	55	216		360	232	3.950	
Gaz naturel et produits pétroliers	705	366	282	226		203	105	55	567	478	222	363	868	1.806		840	1.122	8.388	
Matériaux de construction et verre	52	168	8	5	5		269		269	143	12	153	4.469	4		34	155	5.746	
Minerais de fer et produits de la sidérurgie			451	12		40		10	6.841	126			1.300	98		25		8.912	
Minerais et métaux non ferreux						16	625		1.023	206		104	14					2.888	
Produits des industries mécaniques et électriques	416	725	182	181	189	72	401	20		418	147	285	4.504	782		2.265	108	10.704	
Produits chimiques et caoutchouc	2.087	233	229	27	179	242	128	37	2.433		1.109	1.236	829	387		699	237	10.092	
Textile, habillement, cuirs	188	78	4	10					383	317		372	185	79		189	167	1.972	
Bois, papiers et produits des industries diverses	51	656	102	27	50	185	46	21	968	552	612		1.647	190		1.383	1.010	7.500	
Dâtiment et travaux publics	330	82	114	417	42	60	129	5	410	117	166	131		851		207	222	3.293	
Transports et services de télécommunications	94	647	148	76	679	131	662	33	1.250	579	475	617	829			756	4.340	11.316	
Service du logement																			
Autres services	1.971	805	20	91	104	106	91	7	1.058	517	633	878	1.709	617	55		1.600	10.262	
Divers																			
Colis postaux non ventilés																			
Terrains et bâtiments existants																			
Consommation intermédiaire des branches	7.767	25.131	1.774	1.924	1.307	1.570	4.547	383	17.037	4.861	4.493	5.516	16.457	5.490	55	13.554	9.420	121.286	

Consom- mation intermé- diaire des produits	Consom- mation ménages	Consommation brute		Formation brute de capital fixe				Expor- tations et solde des utilisa- tions de services	Correc- tion de prix à l'expor- tation	Varia- tions de stocks	Autres opérations sur biens et services		TOTAL des emplois	Produits
		Admi- nistra- tions	In- stitu- tions finan- cières	Entre- prises	Mé- nages	Admi- nistra- tions	Institu- tions finan- cières				Mé- nages	Admi- nistra- tions		
24.056	20.827	206						1.454		1.072			47.675	01.
7.307	46.804	780						2.537	409	65			58.082	02.
4.810	3.255	463	10					131	15	324			9.008	03.
3.050	2.042	427	7					37	4				6.467	04.
8.388	3.956	485	30					1.078	2.372	123			16.441	05.
5.746	534	13						595	119	32			7.039	06.
8.912		11						3.533	1.018	- 554			12.920	07.
2.888		113						471	85	- 86			3.471	08.
10.704	10.025	5.475		20.670		613	90	9.722	2.268	499			60.066	09.
10.092	4.939	238						2.583	458	635			18.945	10.
1.072	21.745	17						4.594	1.009	- 222			29.115	11.
7.500	11.215	1.145	217	198		154		2.023	385	130			22.967	12.
3.293	1.270	2.389		13.683	9.640	5.214	120	274					35.883	13.
11.316	4.276	1.142	117					3.168					20.019	14.
	7.026												7.926	15.
10.262	28.723	1.056	1.405	450				328					42.314	16.
								207		- 207				Z.
										- 193	193			
121.286	167.627	14.020	1.885	35.001	9.640	5.981	210	32.735	8.142	1.811	- 193	193	398.338	Emplois.

Consommation intermédiaire des branches	7.767	25.131	1.774	1.924	1.307	1.570	4.547	383	17.037	4.861	4.493	5.516	16.457	5.490	55	13.554	9.420	121.286
Valeur ajoutée brute	25.034	17.469	4.339	4.115	9.069	4.024	5.340	1.394	29.216	8.072	13.762	11.410	19.426	14.326	7.801	26.229	34.122	235.148
Production des branches aux prix réels à la production	32.801	42.600	6.113	6.039	10.376	5.594	9.887	1.777	46.253	12.933	18.255	16.926	35.883	19.816	7.856	30.783	43.542	356.434
Correction de prix à l'exportation		409	15	4	2.372	119	1.018	85	2.268	458	1.009	385						8.142
Production des branches aux prix intérieurs à la production	32.801	43.009	6.128	6.043	12.748	6.713	10.905	1.862	48.521	13.391	19.264	17.311	35.883	19.816	7.856	39.793	43.542	364.576

Composantes de la production intérieure brute :

Valeur ajoutée brute des branches..... 235.148

Droits et taxes sur importations..... 3.811

Production intérieure brute..... 238.959

RESSOURCES																		
Production des branches aux prix intérieurs à la production	32.801	43.009	6.128	6.043	12.748	6.713	10.905	1.862	48.521	13.391	19.264	17.311	35.883	19.816	7.856	39.793	43.542	364.576
Exportations	3.491	3.848	1.730	25	3.676	269	1.309	1.478	4.042	2.178	2.798	1.417				28		26.289
Droits et taxes sur importations	110	558	55	3	17	78	217	131	1.484	647	229	282						3.811
Dotations des administrations	251	30	32	396		1	111				8	57		203		1.838		2.927
Dotations des institutions financières															70	665		735
Argences	11.022	10.637	1.063			978	378		6.019	2.729	6.816	3.000				- 43.542		
TOTAL DES RESSOURCES	47.675	58.082	9.008	6.467	16.441	7.039	12.920	3.471	60.066	18.945	29.115	22.967	35.883	20.019	7.926	42.314		398.338

Par contre, en ce qui concerne les dépenses de consommation des entreprises, nous devons les considérer comme des consommations intermédiaires.

Cela nous amène à effectuer une série d'opérations complexes dans le tableau A.

Nous admettons que ce tableau décrit la totalité des consommations intermédiaires, y compris le tourisme d'affaires au prix à la demande finale. Nous répartissons les dépenses de tourisme d'affaires entre les branches utilisatrices en fonction des informations disponibles tirées de l'étude sur le tourisme d'affaires. D'autre part, nous identifions les branches qui contribuent à la production de ce tourisme d'affaires (branches 5, 9, 10 et 16), et nous évaluons la part apportée par chacune d'elles. Cette estimation étant faite, nous répartissons les ventes de ces quatre branches proportionnellement à la dépense de tourisme d'affaires des industries utilisatrices. Puis, dans chaque case où apparaît une consommation intermédiaire de nature touristique, nous en soustrayons le montant de celui qui y apparaissait initialement pour le répartir dans la même colonne sur la ligne tourisme. Nous reviendrons plus longuement sur ces opérations.

En plus des dépenses de consommation, nous avons vu que certains investissements à finalité touristique sont réalisés par les ménages, les entreprises et les administrations. Ces investissements seront déduits dans les colonnes "Formation brute de capital fixe" du tableau D, des lignes correspondant aux branches qui les produisaient, pour être réparties sur la ligne nouvelle de la branche tourisme dans les colonnes correspondantes.

2 - Les deux démarches

Nous avons indiqué que le transfert des colonnes de consommation ou de formation de capital impliquait certaines manipulations au niveau des marges et de la valeur ajoutée. Deux démarches sont possibles à cet égard.

...//..

L'une, extrêmement prudente, ne considère qu'une branche tourisme fictive, finalement peu significative, l'autre assez impérialiste, annexe dans la nouvelle branche tourisme une part adéquate de la production et des consommations intermédiaires des branches et permet de créer une véritable branche ajoutant une valeur par elle-même aux consommations intermédiaires qu'elle effectue.

Première démarche : Tourisme sans valeur ajoutée

Le tourisme est ici considéré comme un intrus dans le tableau d'échanges. La consommation touristique des produits d'une branche donnée déduite de la consommation des ménages apparaît pour une valeur égale dans la colonne des consommations intermédiaires faites par le tourisme. Les marges de la branche correspondante passent de la ligne "marge sur la demande finale" à celle "marge sur consommation intermédiaire", la marge totale de la branche fournisseur telle qu'elle apparaît sur le tableau C restant inchangée, et la branche tourisme ne bénéficiant d'aucune marge. Il en est de même pour les valeurs ajoutées auxquelles on ne touche absolument pas.

Nous avons dit que cette démarche est prudente. Elle est justifiée dans la mesure où on ne peut pas prouver que la marge "touristique" de la branche considérée peut se déduire par une simple règle de trois de la marge totale de cette branche. On peut trouver des exemples pour étayer ce point de vue. Considérons en effet, la consommation des produits de l'agriculture. La part touristique de cette consommation se situe surtout en été, et elle n'a pas la même composition sans doute, que la consommation globale par les ménages de produits de l'agriculture. Pouvons-nous dire pour autant, que les marges correspondantes sont fondamentalement différentes ? La minutie des calculs qui seraient nécessaires pour répondre à cette question est sans rapport avec l'imprécision évidente de l'estimation actuelle des marges. Un travail, qui serait démesuré, ne nous permettrait sans doute pas d'apporter une réponse sensée ou significative.

Ainsi, nous voyons que, si cette démarche est prudente, elle l'est par rapport à ce que le tableau devrait être si toutes les informations nécessaires précises et détaillées existaient réellement pour le réaliser comme il serait souhaitable.

Compte tenu de la réalité qui, quoiqu'imparfaite, synthétise déjà dans un tableau condensé une information considérable, notre objectif est de tirer le meilleur parti de ce qui existe.

Nous pensons que l'extrême prudence de la première démarche nous prive de certaines dimensions essentielles d'une branche tourisme que nous voudrions créer et que, avec les réserves qui s'imposeront, il est préférable de prendre le risque de créer une branche complète, même si les éléments qui la composent ne sont pas incontestables.

Seconde démarche : Tourisme avec valeur ajoutée

Ici, nous allons créer une branche qui va se substituer pour partie aux autres branches, au prorata de la part que nous aurons qualifiée de touristique dans la production de ces branches. De ce fait, le tourisme en s'intégrant dans le tableau, bouleverse certaines conventions fondamentales et, en particulier celle de la correspondance biunivoque branche produit. En effet, puisqu'une part des achats d'automobiles par les ménages par exemple, est considérée comme touristique, la branche tourisme va assumer une part de la production automobile, avec les consommations intermédiaires, les marges, les importations et la valeur ajoutée que cela implique. C'est une convention que nous proposons. Les résultats montreront si elle est féconde.

...//..

II - MODALITES PRATIQUES D'APPLICATION

Nous avons quatre éléments à faire apparaître à la suite de l'inclusion dans le tableau de la nouvelle ligne et de la nouvelle colonne "Tourisme" :

- Consommation touristique des ménages.
- Consommation touristique des administrations.
- Investissements touristiques des ménages, des entreprises et des administrations.
- Consommation intermédiaire, par les branches, de tourisme d'affaires.

Nous allons passer en revue les modes de calcul que nous avons retenus.

- Consommation touristique des ménages -

La part touristique de la consommation par les ménages des produits des différentes branches est déduite ligne par ligne. Le total correspondant apparaît au niveau de la ligne tourisme.

Pour chaque ligne, la consommation touristique représente un certain pourcentage des emplois totaux de la production de la branche. Nous admettons, par convention, que c'est l'industrie touristique qui a fourni ce pourcentage de production. Pour réaliser cette production, la branche touristique a donc utilisé le même pourcentage des consommations intermédiaires de la branche considérée et est créditée de la valeur ajoutée et des marges de la branche initiale, toujours dans la même proportion.

Un exemple concret permet de mieux saisir le mécanisme du calcul. La consommation touristique par les ménages, des produits des industries agricoles et alimentaires, représente, d'après les calculs antérieurs, 1,7 % des emplois totaux de la production de la branche O2, "industries

agricoles et alimentaires." Nous appliquons tout simplement ce pourcentage à toute la colonne O2 des tableaux A, B, C, qui résume pratiquement les comptes de production de la branche en détaillant les achats de produits intermédiaires effectués par cette branche aux autres branches.

Le résultat obtenu par l'application de ce pourcentage est déduit, ligne par ligne, de la colonne O2 et transféré, également ligne par ligne, à la colonne tourisme.

D'après l'avis d'experts de la Comptabilité Nationale, il paraît plus rationnel de ne pas faire intervenir dans cette opération les éléments de la ligne "Correction de prix à l'importation". Cela ne présente pas d'inconvénient, car les montants correspondants se retrouvent identiques branche par branche, dans une colonne spéciale du tableau D.

Lorsque nous devons effectuer l'opération ci-dessus pour une branche affectée d'une correction de prix à l'importation, nous calculerons le pourcentage à appliquer par rapport à un total des emplois, minoré de cette correction.

L'application brutale d'un pourcentage uniforme à toute une colonne importations comprises, implique l'hypothèse que : la part des importations dans la consommation touristique du produit est la même que dans le total des emplois finals.

Nous appliquons cette méthode à toutes les branches pour lesquelles il existe une consommation touristique des ménages, et nous obtenons ainsi une colonne "Tourisme" au bas de laquelle, dans le tableau C, apparaît une valeur de la production touristique égale à la consommation touristique des ménages qui contribue à former la valeur totale des emplois de la production touristique à la fin de la ligne "Tourisme", à droite du tableau D.

Nous allons maintenant préciser les moyens utilisés pour introduire les autres éléments.

- Consommation touristique des administrations -

Nous limitons cette consommation aux dépenses de tourisme d'affaires des administrations. Il faudrait, en principe, tenir compte de certaines dépenses de tourisme social telles que les dépenses alimentaires des colonies de vacances gérées par l'administration, mais ces dépenses sont très limitées et nous en avons déjà tenu compte en grande partie au niveau des ménages.

La structure de la consommation touristique des administrations diffère de celle des ménages, en ce sens qu'elle ne porte que sur les branches 5, 9, 14 et 16, mais le mode de calcul est identique et les transferts de colonne s'ajoutent dans la colonne tourisme aux transferts impliqués par la consommation touristique des ménages.

- Investissements des ménages, des entreprises et des administrations -

Ces investissements ont été évalués dans le chapitre précédent et nous avons admis qu'ils étaient intégralement réalisés à partir de la production de la branche "Bâtiments et Travaux Publics". Dans une analyse comptable plus fine, qui pourrait être réalisée ultérieurement, il faudrait faire intervenir d'autres branches, mais leur contribution est trop faible pour apparaître dans les calculs actuels. De ce fait, notre travail est simplifié puisque le schéma précédent ne doit être appliqué qu'à la branche 13 : "Bâtiments et Travaux Publics".

...//..

- Le tourisme d'affaires des entreprises -

L'inclusion du tourisme d'affaires dans le tableau d'échanges intermédiaires soulève des problèmes plus délicats. Nous ne pouvons plus comme nous l'avons fait pour les trois éléments précédents (consommation des ménages, consommation des administrations, formation brute de capital fixe) appliquer aux colonnes des tableaux A, B, C, des pourcentages représentant la part des emplois considérés dans les emplois finals.

Le tourisme d'affaires, dans l'optique que nous avons adoptée, ne peut en effet être considéré que comme une consommation intermédiaire des branches. Cela signifie que le produit de la branche tourisme est nécessaire aux autres branches pour élaborer leur production. Il peut paraître à première vue paradoxal d'intégrer dans la technologie d'une industrie un tel élément qui est, pour une grande part, commercial. Toutefois, il n'est pas déraisonnable de considérer que le tourisme d'affaires est une composante nécessaire de la production.

L'inconvénient majeur de cette hypothèse réside en ce que le rapport entre le produit tourisme utilisé comme consommation intermédiaire et la production physique de la branche n'a pas de raison de rester constant, comme c'est le cas par exemple de la silice pour la fabrication du verre.

Cet inconvénient apparaîtrait dans l'éventualité où il faudrait utiliser la matrice inverse pour les projections. En effet, cette utilisation n'est possible que si on peut admettre une structure technologique constante. Or, personne n'est susceptible d'indiquer si le tourisme d'affaires d'une branche évolue parallèlement à son activité.

Un autre inconvénient est que, probablement à cause de cela, les dépenses touristiques des branches ne sont pas prises en considération comme telles dans le tableau actuel d'échanges intermédiaires.

Les dépenses de tourisme d'affaires des entreprises non financières, si elles sont prises en compte par la Comptabilité Nationale, le sont probablement au niveau du compte d'exploitation. Nous choisissons de les placer au niveau du compte de production, mais cela présente un inconvénient certain. En effet, nous introduisons une distorsion car nous raisonnons comme si ces dépenses étaient actuellement comprises dans les consommations intermédiaires des branches. Or, ces consommations intermédiaires représentent, pour la plupart, des achats de produits au prix à la production. Cependant, les dépenses de tourisme d'affaires des entreprises sont effectuées au prix à la demande finale. Il faudrait pouvoir disjoindre dans ces fournitures de la branche tourisme aux autres branches, une part de consommations intermédiaires du tourisme et une part de valeur ajoutée et de marges réalisées par le tourisme. Mais nous aurions ainsi créé une valeur ajoutée et des marges qui n'existaient pas antérieurement dans les comptes, ce qui est absurde. Nous devons donc faire l'hypothèse que les dépenses de tourisme intermédiaires pré-existent, au prix à la demande finale, dans les consommations intermédiaires des branches. Il s'agit d'une hypothèse provisoire qui nous permet de bâtir une esquisse de notre nouveau tableau d'échanges. Cette hypothèse est critiquable, nous le savons et nous tenterons de l'éviter s'il nous est possible de reprendre ce problème dans une étape ultérieure.

Cela étant admis, le calcul devient fort simple. Les dépenses de tourisme d'affaires des entreprises non financières correspondent à la consommation de la production de diverses branches. Nous avons alors à établir successivement les éléments numériques suivants :

- Montant de la production de chaque branche contribuant à la production "affaires" de la branche tourisme.

- Ventilation de ces diverses productions entre les branches utilisatrices de tourisme d'affaires au prorata de la dépense de tourisme d'affaires de chaque branche.

- Déduction de la part ainsi calculée sur les lignes correspondant à chaque branche utilisatrice, au croisement des colonnes des branches productrices du tourisme d'affaires.

Les montants ainsi isolés sont sommés verticalement dans chaque colonne concernée du tableau A, et la somme apparaît dans la ligne tourisme comme fourniture de productions intermédiaires par le tourisme. La consommation intermédiaire totale de chaque branche reste donc inchangée.

Ces mêmes montants sont sommés horizontalement et les sommes apparaissent dans la colonne tourisme. La consommation intermédiaire de produits de chaque branche est donc également inchangée.

Les consommations intermédiaires, nécessaires à la branche tourisme pour produire ce tourisme d'affaires, apparaissent dans la colonne tourisme et la consommation, pour un montant égal, apparaît dans la ligne tourisme. C'est la fourniture de tourisme d'affaires par le tourisme, aux autres branches.

Dans ce calcul, certaines intra-consommations apparaissent : par exemple, 0,6 milliard sont fournis au titre de prestations "tourisme d'affaires" par l'automobile aux industries mécaniques. Ces fournitures s'annulent, du fait qu'elles sont des intra-consommations pour le tableau en 17 branches. Il en résulte que le montant total du tourisme d'affaires est minoré d'un milliard et n'apparaît donc que pour 10,6 milliards dans le tableau A.

Nous avons vu que le total des consommations intermédiaires sur les lignes et colonnes du tableau d'origine à 17 branches n'est pas modifié. Mais, étant donné que nous avons introduit une branche nouvelle, le total des consommations intermédiaires, dans ce nouveau tableau est majoré de 10,6 milliards. Cet accroissement du total des consommations intermédiaires est parfaitement logique puisque son montant s'accroît avec le nombre de

branches, c'est-à-dire avec la finesse de l'analyse. Ainsi, pour l'année 1959, il passe de 121 milliards en 17 branches à 135 en 29 branches et à 167 en 77 branches.

Toutefois, il faut reconnaître qu'un accroissement de 10 milliards par l'introduction d'une seule branche supplémentaire peut paraître excessif. Cela tient certainement au fait que nous avons évalué le tourisme d'affaires au prix à la demande finale.

Pour justifier la position que nous avons prise en ce domaine, il semble utile de rappeler qu'il existe un précédent, puisque les comptes nationaux eux-mêmes évaluent les consommations intermédiaires de carburant au prix à la demande finale.

III - LES RESULTATS

A - Dans le cadre du tableau interindustriel

Compte tenu des contraintes imposées par la Comptabilité Nationale et des éléments qu'il nous était possible d'introduire en fonction de ces contraintes, nous avons construit d'une manière provisoire une ligne et une colonne décrivant la production de la branche tourisme.

- La production touristique et ses emplois

Grâce à l'amabilité des services de la Comptabilité Nationale, nous avons pu disposer pour cette étude d'un tableau provisoire et confidentiel des échanges interindustriels en 29 branches. En raison du caractère rudimentaire de nos estimations sur les emplois touristiques, nous avons jugé préférable de "contracter" ce tableau en 17 branches, ce qui permet de simplifier l'élaboration des comptes et la présentation des résultats.

...//..

Même sous cette forme, il ne nous est pas possible de le publier intégralement. Toutefois, cela ne présente pas beaucoup d'inconvénients puisque les données les plus importantes en ce qui concerne le tourisme restent parfaitement significatives, même détachées de l'ensemble. Le seul inconvénient de cette présentation tronquée réside en ce que le lecteur ne peut vérifier par lui-même l'exactitude de nos calculs. Néanmoins, il pourra constater la cohérence des données par l'équilibre entre le total des ressources et celui des emplois.

Les seuls éléments significatifs pour l'analyse de l'activité touristique sont la ligne et la colonne nouvellement créées.

En réalité, la partie de la ligne incluse dans le tableau A des consommations intermédiaires ne présente qu'un intérêt restreint, car elle se limite à une simple ventilation du tourisme d'affaires entre les branches utilisatrices. Ventilation que nous avons établie à partir des résultats de l'enquête pilote sur le tourisme d'affaires (1).

Rappelons que nous ne parvenons qu'à un total de 10,6 milliards au lieu de 11,6 précédemment établi pour le tourisme d'affaires, en raison des intra-consommations des branches 09 et 16, pour des montants de 0,6 et 0,4 milliard.

La colonne tourisme dans laquelle figurent les principaux résultats de nos calculs, reprend en définitive les éléments du compte de production de la branche tourisme et se scinde en trois segments :

- les consommations intermédiaires dans le tableau A
- la valeur ajoutée dans le tableau B
- les importations et les marges dans le tableau C.

...//..

(1) Cf. Tourisme d'affaires et tourisme social - tableau XIII p. 63.

TABLEAU XVIVENTES DE TOURISME D'AFFAIRES(CONSOMMATION INTERMEDIAIRE PAR LES BRANCHES)

En milliards de Fr.

03 : Industries agricoles et alimentaires	0,5
04 : Electricité, eau et divers	0,1
05 : Gaz naturel et produits pétroliers	0,4
06 : Matériaux de construction et verre	0,1
07 : Minerais de fer et produits de la sidérurgie	0,1
09 : Industries mécaniques et électriques	2,2
10 : Produits chimiques et caoutchouc	0,9
11 : Textile, habillement, cuir	0,4
12 : Bois, papier et industries diverses	0,2
13 : Bâtiment, Travaux Publics	1,7
14 : Transports et Télécommunications	0,8
15 : Service du logement	0,1
16 : Autres services	0,4
19 : Commerces	2,7
Total	10,6

...//..

- Les consommations intermédiaires nécessaires à la production touristique

Les consommations intermédiaires cumulent, en fait, des produits et services évalués au prix de la production, et d'autres au prix à la demande finale. Cela résulte des conventions que nous avons adoptées et sur lesquelles nous nous sommes expliqués dans le paragraphe précédent.

L'analyse du tableau des consommations intermédiaires du tourisme (cf. tableau XVII) montre que cette activité intéresse sans aucune exception toutes les branches économiques. L'absence de consommation intermédiaire pour les lignes 15 (service du logement) et Z (divers) provient uniquement du fait que ces branches n'en ont pas, de par les définitions de la Comptabilité Nationale.

Les branches qui apparaissent dans la colonne "total" les plus concernées par le tourisme sont celles où figurent les consommations intermédiaires de tourisme d'affaires. Cela provient, comme nous l'avons déjà dit, de la convention que nous avons retenue, d'après laquelle le tourisme d'affaires a été évalué au prix de la demande finale.

La branche 16 "Autres services", qui comprend les services rendus principalement aux entreprises, les services des artisans mécaniciens, les services de santé et les services rendus principalement aux particuliers et louages divers, fournit à elle seule près de la moitié des consommations intermédiaires du tourisme. Il est vrai que dans les 7,1 milliards retenus, 6,7 proviennent du tourisme d'affaires.

La branche 09 "Produits des industries mécaniques et électriques" se classe en seconde position parmi les fournisseurs de l'industrie touristique qui consomme 2,6 milliards de sa production, dont 1,9 du fait du tourisme d'affaires. Cette situation s'explique par l'importance des transports dans le tourisme.

Les deux autres fournisseurs les plus importants du tourisme sont les branches 05 "Gaz naturel et produits pétroliers" et 10 "Produits chimiques et caoutchouc". Ces fournitures sont, elles aussi très étroite-

TABLEAU XVII

CONSUMMATIONS INTERMÉDIAIRES NÉCESSITÉES PAR LA PRODUCTION TOURISTIQUE

(milliards de francs)

BRANCHES	CONSUMMATIONS INTER. MÉDIAIRES AUX PRIX A LA PRODUCTION (1)	CONSUMMATIONS INTER. MÉDIAIRES AUX PRIX A LA DEMANDE FINALE (2)	TOTAL DES CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES DES PRODUITS PAR LA BRANCHE TOURISME	TOTAL DES CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES DES PRODUITS PAR L'ENSEMBLE DES BRANCHES TOURISME INCLUS	PART EN % DU TOURISME DANS LA CONSOMMATION INTERMÉDIAIRE DES PRODUITS
01. PRODUITS DE L'AGRICULTURE	0,8	-	0,8	35,9	2,23 %
02. " DES IND. AGR. & ALIMENT.	0,7	-	0,7	11,4	6,14 "
03. COMBUSTIBLES MIN. SOL. & GAZ	0,1	-	0,1	5,7	1,75 "
04. ÉLECTRICITÉ, EAU & DIVERS	0,2	-	0,2	6,5	3,07 "
05. GAZ NAT. & PROD. PÉTROLIERS	0,3	1,3	1,6	12,9	12,40 "
06. MATÉRIAUX CONSTRUC. & VERRE	0,3	-	0,3	10,9	2,75 "
07. MINÉRAIS DE FER & PI. SIDER.	0,3	-	0,3	12,6	2,38 "
08. MINÉRAIS & MÉTAUX NON FER.	0,1	-	0,1	4,5	2,22 "
09. PI. IND. MÉCANIQUES & ELECT.	0,7	1,9	2,6	18,6	13,97 "
10. PI. CHIMIQUES & CAOUTCHOUC	0,5	0,7	1,2	16,2	7,41 "
11. TEXTILE, HABILLEMENT, CUIRS	0,1	-	0,1	2,9	3,44 "
12. BOIS, PAPIERS, PI. IND. DIVERSES	0,4	-	0,4	14,1	2,84 "
13. BÂTIMENT & TRAVAUX PUBLICS	0,2	-	0,2	5,6	3,57 "
14. TRANSP. & SERV. TÉLÉCOMM.	0,4	-	0,4	17,1	2,34 "
15. SERVICE DU LOGEMENT	-	-	-	-	-
16. AUTRES SERVICES	0,4	6,7	7,1	18,3	38,80 "
TOURISME	-	-	-	10,6	-
Z. DIVERS	-	-	-	-	-
Ensemble	5,5	10,6	16,1	203,8	7,90 %

(1) - Consommations résultant d'un transfert de l'activité des Branches à la Branche TOURISME, et se rapportant aux emplois suivants : Consommation des ménages et des Administrations - formation brute de Capital fixe.

(2) - Contre-partie pure & simple des consommations de Tourisme d'Affaires par les Branches.

ment liées aux déplacements. Cela est parfaitement cohérent avec la définition retenue pour le tourisme, fondée essentiellement sur la notion de déplacement.

La comparaison des deux premières colonnes fait apparaître les simplifications extrêmes que nous avons dû employer pour définir les éléments constitutifs du tourisme d'affaires. La première colonne est certainement beaucoup plus nuancée ; cependant il n'est pas discutable que le tourisme d'affaires est essentiellement composé de transports et d'hôtellerie, alors que le tourisme privé porte sur une gamme beaucoup plus diversifiée de biens et services. Si nous avions pu distinguer, dans le tourisme d'affaires, les consommations intermédiaires proprement dites et la valeur ajoutée, nous aurions pu traiter les fournitures des branches 05, 09 10 et 16 au tourisme d'affaires, de la même manière que les fournitures des diverses branches à la consommation des ménages. Il y a donc une hétérogénéité fondamentale dans la colonne qui représente les consommations intermédiaires des produits par le tourisme. Nous pensons toutefois que l'élément essentiel de cette première approche est l'évaluation globale du phénomène touristique. Ce n'est qu'à partir du résultat obtenu qu'il sera possible d'orienter des recherches ultérieures plus minutieuses.

En tout état de cause, ce tableau des consommations intermédiaires est assez cohérent puisque les branches qui contribuent au tourisme d'affaires contribuent également, de façon non négligeable, au tourisme privé au sens large, leur apport représentant le tiers des consommations intermédiaires nécessaires à la production du tourisme privé.

Il est intéressant de considérer maintenant la part de la consommation intermédiaire des branches affectées au tourisme. Les pourcentages apparaissent dans la dernière colonne du tableau.

...//..

Le pourcentage moyen de 7,9 % recouvre en réalité des variations fort importantes d'une branche à l'autre.

Si certaines branches n'apportent au tourisme qu'une part insignifiante des fournitures qu'elles font aux autres branches, d'autres apparaissent au contraire très dépendantes de l'activité touristique. Nous retrouvons naturellement dans cette seconde catégorie, les services avec 38,8 %, les industries mécaniques et électriques avec 14 % et les carburants avec 12,4 %. Les produits chimiques et caoutchouc ont un pourcentage très proche de la moyenne avec 7,4 %, ainsi que les industries agricoles et alimentaires avec 6,1 %.

En dépit des investissements des ménages, des entreprises et des administrations qui se traduisent par une activité relevant de la branche "Bâtiments et Travaux Publics", le pourcentage correspondant est très faible (3,6 %). L'incidence du tourisme sur cette branche apparaît ainsi beaucoup moins forte qu'on aurait pu l'imaginer de prime abord. Cependant, le besoin potentiel de résidence de vacances, mis en lumière dans le chapitre précédent ainsi que le développement des équipements collectifs pour le tourisme, laissent supposer que cette branche sera, dans l'avenir, plus étroitement dépendante du tourisme qu'elle ne l'est à l'heure actuelle. Il faut toutefois reconnaître que nous n'avons pas pris en compte dans les consommations intermédiaires du tourisme, celles découlant du développement des infrastructures nécessaires aux communications (routes, aérodromes ...) qui sont indiscutablement liées au tourisme, mais pas d'une façon telle qu'il soit légitime de les y intégrer.

- La valeur ajoutée et les marges

Pour obtenir le total des ressources résultant de l'activité du tourisme, il nous faut ajouter à la consommation intermédiaire évaluée à 16,1 milliards, le montant des différents postes des tableaux B et C comprenant notamment la valeur ajoutée, les importations et les marges. Les

valeurs obtenues pour ces dernières résultent du transfert dans la colonne tourisme de la part touristique de l'activité des autres branches. Rappelons que cette part a été calculée proportionnellement à celle des emplois touristiques dans les emplois finals (cf. tableau XVIII).

Le seul élément important est constitué par la valeur ajoutée. Celle-ci représente les quatre cinquièmes du montant total des ressources de la branche tourisme autres que les consommations intermédiaires.

Les marges commerciales du tourisme, qui ne représentent que 5 % du chiffre d'affaires, peuvent paraître assez faibles, puisque ce taux atteint 10 % pour l'ensemble de l'économie, mais nous avons vu que le tourisme emprunte beaucoup à la branche "services" pour laquelle la Comptabilité Nationale ne retient pas de marges commerciales (cf. tableau XV où la ligne "marge" ne comporte pas de chiffres pour la colonne 16 "Autres services" et pour toutes les autres branches dont le produit est un service). Cela est tout à fait logique; en effet, à bien réfléchir, le profit d'une entreprise de service, restaurant par exemple, ne résulte que d'une valeur ajoutée et non d'une marge qui ne peut apparaître que par l'achat et la revente en l'état d'un bien physique. Ainsi, en vertu des contraintes imposées par les conventions de la Comptabilité Nationale, le produit tourisme tel que nous l'avons établi est composé, à concurrence de 49 %, de consommation intermédiaire, et de 40 % de valeur ajoutée. Or, ces proportions diffèrent fortement de celles de l'ensemble de l'économie où les pourcentages sont respectivement pour 1964, de 42 % et 57 %.

Il ressort de la comparaison que la valeur ajoutée, proposée pour le tourisme, apparaît faible. En effet, si l'on se réfère au tableau B, on constate que dans l'ensemble de l'économie, la valeur ajoutée représente 185 % des consommations intermédiaires des branches et qu'elle ne représente plus que 82 % dans la branche tourisme. Cela tient au fait que, dans les 16,1 milliards de consommation intermédiaire du tourisme, les deux tiers (10,6 milliards) comprennent les valeurs ajoutées.

TABLEAU XVIIIVALEUR AJOUTEE ET MARGES DU TOURISME

	Tourisme	Ensemble des branches
Consommation intermédiaire des branches	16,1	203,8
Valeur ajoutée	13,2	377,5
Production aux prix réels	29,3	581,3
Production aux prix intérieurs	29,3	592,8
Importations	1,3	50,2
Droits et taxes sur importations (1)	0,2	9,4
Ventes des Administrations et Institutions financières	0,4	5,8
Marges commerciales	1,7	- (-67,4)(2)
Total des ressources	32,9	658,2

(1) Subventions sur importations déduites

(2) Colonne commerce

Cette consommation intermédiaire qui correspond au tourisme d'affaires devrait normalement engendrer une valeur ajoutée comparable à celle de l'ensemble de l'économie. Dans une telle hypothèse, les 10,6 milliards du tourisme d'affaires se décomposeraient en 3,8 milliards de consommation intermédiaire et 6,8 milliards de valeur ajoutée.

Dans la colonne tourisme du tableau XVIII, les deux premiers chiffres de la colonne tourisme atteindraient respectivement 9,3 et 20 milliards.

Dans cette optique, la valeur ajoutée par le tourisme représenterait donc 215 % des consommations intermédiaires de la branche. Cette proportion est beaucoup plus vraisemblable et confirme ce que nous avons noté au sujet des marges commerciales du tourisme.

Il est certainement possible, à l'aide d'artifices comptables, de surmonter les difficultés présentées par l'insertion du tourisme d'affaires dans les consommations intermédiaires, mais pour l'ébauche que nous avons tenté d'établir, ce raffinement ne nous paraissait pas indispensable et il nous a semblé que l'essentiel était d'aboutir à des résultats présentant une cohérence logique.

Néanmoins, lorsque nous étudierons le compte d'affectation du tourisme, nous ne devons pas perdre de vue que le montant réel de la valeur ajoutée par le tourisme est de l'ordre de 20 milliards.

Avant d'en terminer avec ce tableau, il faut remarquer que le montant des importations de la branche tourisme nécessaire à sa production est relativement faible par rapport à l'ensemble de l'économie et ne représente qu'environ 3 % contre 8 % pour l'ensemble des branches. Cela signifie que la branche tourisme, pour satisfaire la demande se manifestant sur le marché intérieur, fait beaucoup moins appel que les autres branches aux importations et bénéficie essentiellement aux entreprises nationales.

Il nous faut cependant reconnaître que cette première ébauche de Comptabilité Nationale du tourisme se limite au marché intérieur et ne tient pas compte des dépenses touristiques privées ou d'affaires des Français à l'étranger. Cela, à notre sens, n'altère en rien la remarque précédente, car bien qu'il faille le considérer comme une importation, le tourisme des Français à l'étranger représente un produit qui n'est nullement substituable au tourisme intérieur. Cela est particulièrement évident pour le tourisme d'affaires.

- Les principaux emplois

Le total de 32,9 milliards apparaissant dans le tableau précédent et qui constitue le total des ressources de la branche au sens de la Comptabilité Nationale, se retrouve également à l'extrémité de la ligne tourisme du tableau D où il représente le total des emplois.

Ce total découle des données que nous avons établies dans le chapitre précédent et que nous avons retenues comme base de nos calculs. Sa ventilation apparaît dans le tableau suivant.

TABLEAU XIX

TOTAL DES EMPLOIS DU PRODUIT DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE

	Milliards de Fr.	%
Consommation intermédiaire	10,6	32,2
Consommation des ménages	19,8	60,2
Consommation des administrations	1,0	3,0
Formation brute de capital fixe		
- Entreprise	0,4	1,2
- Ménages	1,0	3,0
- Administrations	<u>0,1</u>	<u>1,4</u>
Total	32,90	100,0

Ce tableau exige peu de commentaires car il rappelle tout simplement les éléments du chapitre II.

Notons toutefois que le poste exportations n'y figure pas, du fait que les exportations de tourisme, c'est-à-dire les dépenses touristiques en France des étrangers, ont été prises en compte dans la consommation des ménages pour le tourisme privé, et dans la consommation intermédiaire pour le tourisme d'affaires.

B - Dans le cadre du tableau économique d'ensemble

Replacer le tourisme dans le tableau économique d'ensemble semble devoir nous apporter, en l'état actuel de nos recherches, tant sur le plan quantitatif que méthodologique, beaucoup moins d'enseignements que son insertion dans le tableau d'échanges interindustriels. Toutefois, cette opération devrait nous permettre de résumer en un document synthétique les multiples aspects de l'activité touristique.

Deux méthodes s'offraient à nous pour parvenir à cette fin, dont l'une aboutissait à décrire les emplois de la valeur ajoutée par le tourisme, et l'autre à évaluer la part de la production intérieure brute pour faire face aux dépenses touristiques. Mais la première, comme nous l'allons voir, nous menait pratiquement à une impasse.

Celle-ci consistait à partir de la valeur ajoutée de la production touristique, un des résultats les plus importants du tableau d'échanges interindustriels, puis en déduire la production intérieure brute des entreprises touristiques, pour la comparer à la production intérieure brute des entreprises non financières, qui représente, dans le tableau économique d'ensemble, le montant essentiel de la production intérieure brute nationale, ainsi que du compte exploitation des entreprises dans la partie ressources.

Connaissant le pourcentage de la production des entreprises touristiques dans l'ensemble de la production des entreprises, non financières, il devenait relativement facile d'établir dans la partie "Emplois" le compte d'exploitation des entreprises touristiques, en répartissant leur production intérieure brute proportionnellement aux différents montants figurant en "emplois" dans le compte d'exploitation des entreprises non financières. A partir de ce compte d'exploitation, on pouvait en déduire, en suivant le même cheminement que les comptes nationaux, les principaux éléments en ressources du compte d'affectation des ménages. Mais ce compte représentait simplement le revenu que les ménages travaillant dans les entreprises touristiques perçoivent du tourisme, et en déduisant pour les emplois, à partir de ces éléments, un compte d'affectation des ménages, nous n'obtenions plus la consommation touristique globale, mais la consommation touristique supposée des agents économiques du tourisme, qui ne présente en réalité aucun intérêt.

Aussi avons-nous jugé préférable d'utiliser la seconde méthode qui nous permet de replacer dans les principales cases du tableau économique d'ensemble, les principaux chiffres que nous avons pu établir sur les dépenses touristiques des particuliers, et de parvenir, grâce à certaines déductions qui ne sont peut-être pas toutes orthodoxes, à un équilibre entre tous les postes.

Cette méthode nous a amenés à partir des dépenses touristiques (tourisme d'affaires exclu puisque déjà compris dans le compte de production des entreprises), pour en déduire la part de la production intérieure brute servant à alimenter ces dépenses.

Tous les montants qui vont apparaître dans le compte d'opérations sur biens et services ont été directement tirés des évaluations que nous avons établies au chapitre précédent, à l'exception, bien entendu, de la production intérieure brute dont la masse inconnue a priori se déduit par le jeu des égalités comptables implicites dans le tableau économique

d'ensemble. Cette masse a été obtenue en équilibrant le compte d'exploitation des entreprises à partir des salaires et cotisations sociales des ménages et les résultats bruts d'exploitation des entreprises nécessaires pour contrebalancer les dépenses touristiques.

En fait, nous avons travaillé au niveau des comptes développés des agents, en introduisant un certain nombre de simplifications :

- égalité des salaires bruts et nets,
- égalité des cotisations et prestations sociales,
- report fictif de tous les impôts sur l'I.R.P.P.,
- élimination de tous les transferts autres que ceux des entrepreneurs individuels,
- incidence nulle du tourisme sur les opérations financières.

La présentation de nos résultats avec trois tableaux parallèles (tableaux XX, XXI, XXII) :

- les comptes nationaux,
- les comptes touristiques en valeur absolue,
- et les comptes touristiques en valeur relative,

nous dispense de longs commentaires.

Un résultat mérite toutefois d'être mis en évidence : la production intérieure brute des entreprises qui figure dans ce tableau pour 21,6 milliards, est très proche de celle que ferait apparaître le tableau d'échanges industriels si nous avons considéré le tourisme d'affaires comme une consommation finale et non comme une consommation intermédiaire. Dans ce cas en effet, ainsi que nous l'avons indiqué dans le paragraphe précédent, nous serions parvenus à une valeur ajoutée de l'ordre de 20 milliards, qu'il faut majorer des marges du tourisme incluses normalement dans la production intérieure brute (1,7 milliard), ce qui conduit à un montant pratiquement identique aux 21,6 milliards figurant dans le tableau économique d'ensemble. Cela nous semble prouver la cohérence des résultats que nous proposons dans ce chapitre.

TABLEAU XX

TABLEAU ÉCONOMIQUE D'ENSEMBLE POUR L'ANNÉE 1964

millions de F

	EMPLOIS											RESSOURCES											LIGNE N°				
	1. ENTREPRISES NON FINANCIÈRES			2. MÉNAGES			3. ADMI-NISTRATIONS		4. INSTITUTIONS FINANCIÈRES		51. ÉTRAN-	52. P.O.M.	TOTAL	1. ENTREPRISES NON FINANCIÈRES			2. MÉNAGES			3. ADMI-NISTRATIONS		4. INSTITUTIONS FINANCIÈRES		51. ÉTRAN-	52. P.O.M.	TOTAL	
	Exploi-tation	Affec-tation	Capital et financier	Exploi-tation	Affec-tation	Capital et financier	Affec-tation	Capital et financier	Affec-tation	Capital et financier	GER	P.O.M.	TOTAL	Exploi-tation	Affec-tation	Capital et financier	Exploi-tation	Affec-tation	Capital et financier	Affec-tation	Capital et financier	Affec-tation		Capital et financier	GER	P.O.M.	TOTAL
OPÉRATIONS SUR BIENS ET SERVICES																											
6 a. Production intérieure brute	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	368.652	"	"	"	16.104	"	"	"	"	"	"	"	"	384.756	6 a.
6 b. Consommation	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6 b.
6 c. Formation brute de capital fixe	"	"	60.031	"	267.806	17.339	10.989	16.737	1.999	407	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6 c.
6 d. Variations de stocks et autres opérations	"	"	8.937	"	"	-1.099	1.099	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6 d.
6 e. Exportations	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	37.742	7.962	45.704	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6 e.
6 f. Solde des utilisations de services	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3.547	1.741	5.288	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6 f.
6 g. Importations	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	42.267	8.214	50.481	6 g.
TOTAL 6. — Opérations sur biens et services	"	"	68.968	"	267.806	16.240	12.088	16.737	1.999	407	41.289	9.703	435.237	368.652	"	"	16.104	"	"	"	"	"	"	42.267	8.214	435.237	
OPÉRATIONS DE RÉPARTITION																											
70. Salaires et cotisations sociales	155.920	"	"	"	8.183	"	32.866	"	5.008	"	"	"	201.977	"	"	"	"	149.454	"	52.523	"	"	"	"	"	201.977	70.
71. Prestations sociales	2.284	"	"	"	"	"	60.116	"	64	"	"	"	62.464	"	"	"	"	62.464	"	"	"	"	"	"	"	62.464	71.
72. Intérêts, dividendes et fermages	11.543	6.902	"	1.405	550	"	4.502	"	4.361	"	1.668	477	31.408	4.455	"	"	9.791	"	3.082	"	12.852	"	1.160	68	31.408	72.	
73. Impôts	72.228	7.765	"	2.137	18.312	"	937	"	2.903	"	"	"	104.282	660	"	"	"	103.622	"	"	"	"	"	"	"	104.282	73.
74. Transferts	1.932	"	"	"	"	"	41.219	"	"	"	271	"	43.422	9.503	7.413	"	"	12.700	"	11.221	"	5	"	671	1.909	43.422	74.
75. Assurances	2.765	"	"	106	2.270	1.250	65	"	34	"	200	235	6.925	"	"	"	"	"	"	5.504	1.250	171	"	"	6.925	75.	
76. Dépenses et recettes extérieures	"	"	"	"	4.777	"	4.934	"	244	"	5.196	835	15.986	"	"	"	"	5.183	"	848	"	"	5.919	4.036	15.986	76.	
77. Opérations diverses de répartitions	1.935	"	"	"	5.269	"	475	"	50	"	1.488	188	9.405	542	"	"	"	1.590	"	4.565	"	"	2.049	659	9.405	77.	
78. Revenu brut des entrepreneurs individuels	"	92.189	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	92.189	"	"	"	"	92.189	"	"	"	"	"	"	"	92.189	78.
79. Financement de la formation de capital par les entrepreneurs individuels	"	"	"	"	"	5.380	"	"	"	"	"	"	5.380	"	"	5.380	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5.380	79.
TOTAL 7. — Opérations de répartition	248.607	106.856	"	3.648	39.361	6.630	145.114	"	12.664	"	8.823	1.735	573.438	10.705	11.868	5.380	"	333.371	"	175.861	"	18.361	1.250	9.970	6.672	573.438	
OPÉRATIONS FINANCIÈRES																											
9 a. Monnaie	"	"	3.100	"	"	9.019	"	20	"	"	"	29	12.110	"	"	"	"	"	"	"	2.120	"	9.990	"	"	12.110	9 a.
9 b. Autres placements et émissions	"	"	4.644	"	"	14.981	"	1.204	"	2.843	642	85	24.399	"	"	7.549	"	"	"	73	"	17.643	790	76	24.399	9 b.	
9 c. Crédits à court terme	"	"	450	"	"	500	"	104	"	9.841	138	299	8.634	"	"	8.939	"	"	"	325	"	204	9	250	8.634	9 c.	
9 d. Autres prêts et emprunts	"	"	839	"	"	"	5.707	"	19.789	1.698	"	"	28.033	"	"	16.621	"	"	"	3.052	"	3.264	"	3.540	1.128	28.033	9 d.
9 e. Or et devises	"	"	"	"	"	560	"	289	"	6.002	2.651	1.136	7.788	"	"	"	"	"	"	"	"	2.651	5.137	"	"	7.788	9 e.
9 f. Dépôts, bons et avances entre intermédiaires financiers	"	"	"	"	"	"	30	"	510	"	"	"	540	"	"	"	"	"	"	"	510	"	30	"	"	540	9 f.
TOTAL 8. — Opérations financières	"	"	8.133	"	"	24.050	"	6.716	"	37.965	5.129	1.379	80.824	"	"	33.159	"	"	3.377	"	4.743	"	33.785	5.458	192	80.824	
SOLDES COMPTABLES																											
8 e. Résultat brut d'exploitation	130.750	"	"	12.456	"	"	"	"	"	"	"	"	143.206	"	130.750	"	"	12.456	"	"	"	"	"	"	"	143.206	8 e.
8 a. Épargne brute	"	35.762	"	"	38.660	14.010	3.698	"	"	"	"	"	92.130	"	"	35.762	"	"	38.660	"	14.010	"	3.698	"	3.448	92.130	8 a.
8 c. Capacité de financement	"	"	"	"	15.790	1.922	"	4.541	2.125	3.448	"	"	27.826	"	"	"	"	"	15.790	"	1.922	"	4.541	2.125	3.448	27.826	8 c.
8 c'. Besoin de financement	"	"	27.826	"	"	"	"	"	"	"	"	"	27.826	"	"	27.826	"	"	"	"	"	"	"	"	"	27.826	8 c'.
0. Ajustement	"	"	"	"	"	"	"	361	2.454	4.929	"	"	7.744	"	"	2.800	"	"	4.893	"	51	"	"	"	"	7.744	0.
TOTAL GÉNÉRAL	379.357	142.618	104.927	16.104	345.827	62.720	175.861	20.726	18.361	43.274	59.820	18.436	1.388.031	379.357	142.618	104.927	16.104	345.827	62.720	175.861	20.726	18.361	43.274	59.820	18.436	1.388.031	

NOTA. — Pour des raisons techniques, le compte de capital et le compte financier ont été réunis dans une même colonne. Les chiffres qui se rapportent à l'un et à l'autre ont été distingués par des caractères typographiques différents.

x - Postes concernés par le Tourisme

TABLEAU XXI

**LE TOURISME ET LE
TABLEAU ÉCONOMIQUE D'EN SEMBLE POUR L'ANNÉE 1964
en valeur absolue**

137.

milliards de F.

	EMPLOIS											RESSOURCES											LIGNE N°				
	1. ENTREPRISES NON FINANCIÈRES			2. MÉNAGES			3. ADMI- NISTRATIONS		4. INSTITUTIONS FINANCIÈRES		51. ÉTRAN.	52. P.O.M.	TOTAL	1. ENTREPRISES NON FINANCIÈRES			2. MÉNAGES			3. ADMI- NISTRATIONS		4. INSTITUTIONS FINANCIÈRES		51. ÉTRAN.	52. P.O.M.	TOTAL	
	Exploi- tation	Affec- tation	Capital et financier	Exploi- tation	Affec- tation	Capital et financier	Affec- tation	Capital et financier	Affec- tation	Capital et financier	GER	P.O.M.		Exploi- tation	Affec- tation	Capital et financier	Exploi- tation	Affec- tation	Capital et financier	Affec- tation	Capital et financier	Affec- tation		Capital et financier	GER	P.O.M.	
OPÉRATIONS SUR BIENS ET SERVICES																											
6 a. Production intérieure brute													21.6			0.6										22.2	6 a.
6 b. Consommation				19.8			1.0	0.1																		-	6 b.
6 c. Formation brute de capital fixe		0.4			1.0																					-	6 c.
6 d. Variations de stocks et autres opérations																										-	6 d.
6 e. Exportations										1.8		1.8														-	6 e.
6 f. Solde des utilisations de services																										-	6 f.
6 g. Importations																								1.7		1.7	6 g.
TOTAL 6. — Opérations sur biens et services		0.4		19.8	1.0	1.0	0.1			1.8		24.1	21.6			0.6								1.7		23.9	
OPÉRATIONS DE RÉPARTITION																											
70. Salaires et cotisations sociales	14.6							4.0				14.6				10.6		4.0							14.6	70.	
71. Prestations sociales												4.0				4.0									4.0	71.	
72. Intérêts, dividendes et fermages												1.0						1.0							1.0	72.	
73. Impôts				1.0								1.0													-	73.	
74. Transferts																									-	74.	
75. Assurances																									-	75.	
76. Dépenses et recettes extérieures																									-	76.	
77. Opérations diverses de répartitions																									-	77.	
78. Revenu brut des entrepreneurs individuels		6.6										6.6				6.6									6.6	78.	
79. Financement de la formation de capital par les entrepreneurs individuels																									-	79.	
TOTAL 7. — Opérations de répartition	14.6	6.6		1.0		4.0						26.2				21.2		5.0							26.2		
OPÉRATIONS FINANCIÈRES																											
9 a. Monnaie																										9 a.	
9 b. Autres placements et émissions																										9 b.	
9 c. Crédits à court terme																										9 c.	
9 d. Autres prêts et emprunts																										9 d.	
9 e. Or et devises																										9 e.	
9 f. Dépôts, bons et avances entre intermédiaires financiers																										9 f.	
TOTAL 8. — Opérations financières																											
SOLDES COMPTABLES																											
8 e. Résultat brut d'exploitation	7.0		0.6									7.6	7.0		0.6										7.6	8 e.	
8 a. Épargne brute		0.4		1.0								1.4		0.4		1.0									1.5	8 a.	
8 c. Capacité de financement																									-	8 c.	
8 c'. Besoin de financement																									-	8 c'	
0. Ajustement										-0.1		-0.1													-	0.	
TOTAL GÉNÉRAL	21.6	7.0	0.4	0.6	21.8	1.0	5.0	0.1		1.7		59.2	21.6	7.0	0.4	0.6	21.8	1.0	5.0	0.1			1.7		59.2		

NOTA. — Pour des raisons techniques, le compte de capital et le compte financier ont été réunis dans une même colonne. Les chiffres qui se rapportent à l'un et à l'autre ont été distingués par des caractères typographiques différents.

TABEAU XXII
LE TOURISME ET LE
TABEAU ÉCONOMIQUE D'EN SEMBLE POUR L'ANNÉE 1964
en valeur relative

en %

	EMPLOIS												RESSOURCES												LIGNE N°		
	1. ENTREPRISES NON FINANCIÈRES			2. MÉNAGES			3. ADMI- NISTRATIONS		4. INSTITUTIONS FINANCIÈRES		51. ÉTRAN-	52. P.O.M.	TOTAL	1. ENTREPRISES NON FINANCIÈRES			2. MÉNAGES			3. ADMI- NISTRATIONS		4. INSTITUTIONS FINANCIÈRES		51. ÉTRAN		52. P.O.M.	TOTAL
	Exploi- tation	Affec- tation	Capital et financier	Exploi- tation	Affec- tation	Capital et financier	Affec- tation	Capital et financier	Affec- tation	Capital et financier	GER	P.O.M.	TOTAL	Exploi- tation	Affec- tation	Capital et financier	Exploi- tation	Affec- tation	Capital et financier	Affec- tation	Capital et financier	GER	P.O.M.	TOTAL			
OPÉRATIONS SUR BIENS ET SERVICES																											
6 a. Production intérieure brute												-	5.9			3.7									5.8	6 a.	
6 b. Consommation				7.4			6.0					7.3													6 b.		
6 c. Formation brute de capital fixe		0.7			5.8		0.9					1.7													6 c.		
6 d. Variations de stocks et autres opérations												4.8													6 d.		
6 e. Exportations												3.9													6 e.		
6 f. Solde des utilisations de services												-													6 f.		
6 g. Importations												-										4.0			6 g.		
— Opérations sur biens et services... (% pondérés)		0.6		7.4	5.8	6.0	0.9			4.4		5.5	5.9			3.7						4.0			5.5		
OPÉRATIONS DE RÉPARTITION																											
70. Salaires et cotisations sociales	9.4											7.2					7.1		7.6						7.2	70.	
71. Prestations sociales							6.7					6.4					6.4		-						6.4	71.	
72. Intérêts, dividendes et fermages												-					-		-						-	72.	
73. Impôts				5.5								1.0					-		1.0						1.0	73.	
74. Transferts												-					-		-						-	74.	
75. Assurances												-					-		-						-	75.	
76. Dépenses et recettes extérieures												-					-		-						-	76.	
77. Opérations diverses de répartitions												-					-		-						-	77.	
78. Revenu brut des entrepreneurs individuels		7.2										7.2					7.2		-						7.2	78.	
79. Financement de la formation de capital par les entrepreneurs individuels												-					-		-						-	79.	
— Opérations de répartition... (% pondérés)	5.9	6.2		2.5		2.8						4.6					6.4		2.8						4.6		
OPÉRATIONS FINANCIÈRES																											
9 a. Monnaie																										9 a.	
9 b. Autres placements et émissions																										9 b.	
9 c. Crédits à court terme																										9 c.	
9 d. Autres prêts et emprunts																										9 d.	
9 e. Or et devises																										9 e.	
9 f. Dépôts, bons et avances entre intermédiaires financiers																										9 f.	
— Opérations financières																											
SOLDES COMPTABLES																											
8 e. Résultat brut d'exploitation	5.4			4.8								5.3	5.4			4.8									5.3	8 e.	
8 a. Épargne brute		1.1			0.3							1.5							0.3		0.7				1.6	8 a.	
8 c. Capacité de financement												-													-	8 c.	
8 c'. Besoin de financement												-													-	8 c'.	
0. Ajustement												-													-	0.	
Ensemble % pondérés	5.7	4.9	0.4	3.7	6.3	0.2	2.8	0.5	-	-	2.8	-	4.3	5.7	4.9	0.4	3.7	6.3	0.2	2.8	0.5	-	-	2.8	-	4.3	

NOTA. — Pour des raisons techniques, le compte de capital et le compte financier ont été réunis dans une même colonne. Les chiffres qui se rapportent à l'un et à l'autre ont été distingués par des caractères typographiques différents.

CHAPITRE IV

LES INCERTITUDES SUR LA DIMENSION REELLE

DU PHENOMENE TOURISTIQUE

CHAPITRE IV

LES INCERTITUDES SUR LA DIMENSION REELLE

DU PHENOMENE TOURISTIQUE

Les difficultés méthodologiques soulevées par l'établissement des comptes, et la création d'une branche nouvelle, nous ont amenés à ne prendre en considération qu'une seule estimation provisoire des dépenses touristiques. Nous avons retenu une solution prudente en fondant principalement cette estimation sur les résultats de trois enquêtes : l'enquête vacances de l'I.N.S.E.E., l'enquête pilote tourisme d'affaires du C.R.E.D.O.C., et l'enquête tourisme étranger de la S.E.T.E.C.

Bien que le chiffre d'affaires global du tourisme que nous avons pu proposer dans ces conditions puisse paraître important aux lecteurs non-avertis, avec un montant de près de 35 milliards de francs, nous avons de bonnes raisons de penser qu'il ne représente qu'un minimum. En effet, d'autres approches relativement indépendantes nous amènent à proposer des évaluations plus importantes.

Nous traiterons succinctement de ces nouvelles approches dans la première partie de ce chapitre, mais comme ces dernières ne peuvent nous conduire qu'à une estimation globale du phénomène touristique, nous tenterons dans la seconde partie, de présenter deux évaluations nouvelles synthétisant les enseignements tirés des différentes approches.

I - LES APPROCHES GLOBALES DU PHENOMENE TOURISTIQUE

Rappelons que le tourisme a deux composantes : le tourisme privé et le tourisme d'affaires qui représente, dans notre estimation provisoire, la moitié du premier. Malheureusement, étant donné que la reconnaissance du tourisme d'affaires en tant que tel est très récente et ne s'est guère manifestée que par l'enquête pilote réalisée par le C.R.E.D.O.C. à la demande du Commissariat Général au Tourisme, nous n'avons aucune prise sur cet aspect de l'activité des entreprises nous permettant de parvenir à une estimation indépendante.

Les variantes que nous proposerons se limiteront uniquement au tourisme privé.

Parmi les différentes approches possibles, les seules vraiment fécondes se rapportent aux salaires et aux revenus, soit que l'on considère la part de la masse salariale réglementairement consacrée aux jours chômés, soit que l'on considère les revenus des ménages susceptibles de consentir des dépenses touristiques.

A - Approche par les salaires

Nous ne nous étendrons pas longuement sur cette optique que nous avons déjà abordée (1).

Rappelons simplement que 16 % des rémunérations correspondent à des périodes chômées et représentent un montant total d'environ 40 milliards qui permettent aux ménages de vivre pendant ces périodes. Cette somme apparaît en quelque sorte comme un financement potentiel des loisirs où le tourisme, nous le savons, occupe une place prédominante.

(1) cf. chapitre II, page 102

B - Approches par les revenus

Cette approche est fondée sur l'idée, confirmée par la dernière enquête de l'I.N.S.E.E., que les ménages qui partent en vacances (week-end exclus) y consacrent un mois de leurs ressources quelles que soient leurs caractéristiques sociales ou professionnelles.

Le problème est donc d'estimer leurs ressources et de tenir compte des week-end

Sur ce dernier point, nous pouvons retenir des indications de l'enquête I.N.S.E.E., que les week-end représentent le cinquième en sus des dépenses de vacances proprement dites.

Pour les ressources, la base de notre estimation repose sur les taux de départ en vacances des différentes catégories socio-professionnelles. L'étude de l'I.N.S.E.E. sur les revenus des ménages par catégories socio-professionnelles (1) nous fournit, pour 1962, les ressources totales des ménages selon la nomenclature classique en dix postes retenue pour l'enquête vacances.

A partir de ces documents, deux solutions s'offrent à nous pour résoudre le problème de l'évaluation des ressources des ménages intéressés. Elles correspondent à deux hypothèses extrêmes.

Selon l'une, la distribution des revenus des ménages partants à l'intérieur de chaque catégorie est identique à la distribution des revenus dans l'ensemble de la catégorie. En d'autres termes, le revenu moyen des ménages qui partent en vacances est égal au revenu moyen de leur catégorie socio-professionnelle.

(1) Etudes et Conjoncture - Juillet 1966.

Selon l'autre, les ménages qui partent en vacances sont ceux dont le revenu est situé dans la partie supérieure de la distribution des revenus de chaque classe, à concurrence d'un pourcentage égal aux taux de départ. Cela revient à dire, ce qui n'est pas du tout invraisemblable, compte tenu de l'existence d'un seuil que nous avons évoqué dans les pages précédentes, que ce sont, dans chaque classe, les ménages les plus riches qui partent en vacances.

1 - Evaluation des ressources dans l'hypothèse d'un revenu moyen.

Le revenu moyen des ménages partant en vacances est modifié par rapport aux revenus moyens de l'ensemble des ménages par l'introduction de la nouvelle pondération que représentent les taux de départ. Cela conduit naturellement à un relèvement du revenu moyen, puisqu'il existe une corrélation entre le niveau de vie et les taux de départ des différentes classes. Ce relèvement qui apparaît dans le tableau XXIII est de l'ordre de 10 %, et le montant correspondant des revenus affecté au tourisme atteint près de 13 milliards.

2 - Evaluation des ressources dans l'hypothèse d'un taux de départ lié aux revenus.

Nous retenons ici, l'hypothèse que ce sont les ménages dont les revenus sont les plus élevés qui partent en vacances et en week-end.

Dans l'étude de l'I.N.S.E.E. sur les revenus des ménages par catégorie socio-professionnelle, nous trouvons la distribution des ménages par tranche de revenus pour quatre catégories de salariés et pour l'ensemble des salariés. Les catégories analysées sont les suivantes :

- cadres supérieurs
- cadres moyens
- employés
- ouvriers.

TABLEAU XXIII

EVALUATION DES RESSOURCES - (HYPOTHESE : REVENU MOYEN)

Catégories socio-professionnelles	Ressources totales (Milliards) Evaluation 1964 (1)	Taux de départ en %	Ressources des ménages partants (Milliards)	Milliers de ménages partants	Dépenses directes de vacances	
					Milliards (2)	%
0 - Exploitants agricoles	41,2	5,9	2,4	89	0,2	1,6
1 - Salariés agricoles	5,0	11,7	0,6	48	0,1	0,4
2 - Patrons de l'Indust. et du Com.	60,4	41,8	25,3	552	2,1	16,5
3 - Cadres supérieurs - Professions libérales	38,7	82,5	32,0	517	2,6	20,8
4 - Cadres moyens	30,6	75,8	23,2	687	1,9	15,0
5 - Employés	20,6	62,2	12,8	655	1,1	8,3
6 - Ouvriers	76,7	40,2	32,4	1 715	2,7	21,0
7 - Personnels de service	4,8	48,3	2,3	171	0,2	1,5
8 - Autres catégories	6,6	63,7	4,2	203	0,3	2,7
9 - Inactifs	46,3	40,5	18,8	1 625	1,6	12,2
<u>Total</u>	330,9	46,5 ⁽³⁾	154,0	6 262	12,8	100,0
Ressources annuelles moyennes par ménage - en Fr./	22 360			24 600		

(1) Valeur 1962 majorée de 20 %

(2) 1/12ème des ressources des ménages partants

(3) Taux départ moyen pondéré

Connaissant, pour une catégorie socio-professionnelle donnée, les pourcentages de ménages dans chaque tranche de revenus, nous en déduisons une distribution cumulée et nous pouvons tracer une courbe de fréquences cumulées en fonction du revenu pour le groupe de ménages considéré.

Mais, à partir de ce pourcentage par tranche de revenus, nous pouvons également déduire une distribution de la masse des revenus à l'intérieur de chaque tranche, et en tirer de la même manière une courbe de pourcentages cumulés en fonction des revenus. Ces deux distributions relatives à un groupe de ménages - pourcentages cumulés des ménages et pourcentages cumulés des revenus, en fonction du revenu - sont généralement des distributions logarithmico-normales. Nous allons donc les représenter sur des graphiques gaussio-logarithmiques où la variable (ici le revenu) est représentée sur une échelle logarithmique. Si la distribution est réellement logarithmico-normale, la courbe de fréquences cumulées sera une droite habituellement dénommée "droite de Henry".

Nous représentons les cinq couples de fréquences cumulées sur les graphiques N^{os} V à IX, mais nous nous référons pour expliciter notre raisonnement, à celui concernant l'ensemble des salariés avec ses deux droites de Henry ajustées graphiquement.

Supposons maintenant que nous voulions estimer la part du revenu total des salariés qui est reçue par les ménages les plus riches et, par exemple, puisque nous reprendrons ce pourcentage, les 41,2 % des ménages dont le revenu est le plus élevé. La droite représentant la distribution des ménages nous montre que les 41,2 % des ménages les plus riches ont un revenu annuel supérieur ou égal à 10 900 Fr. contre un revenu médian de 9 500 Fr.

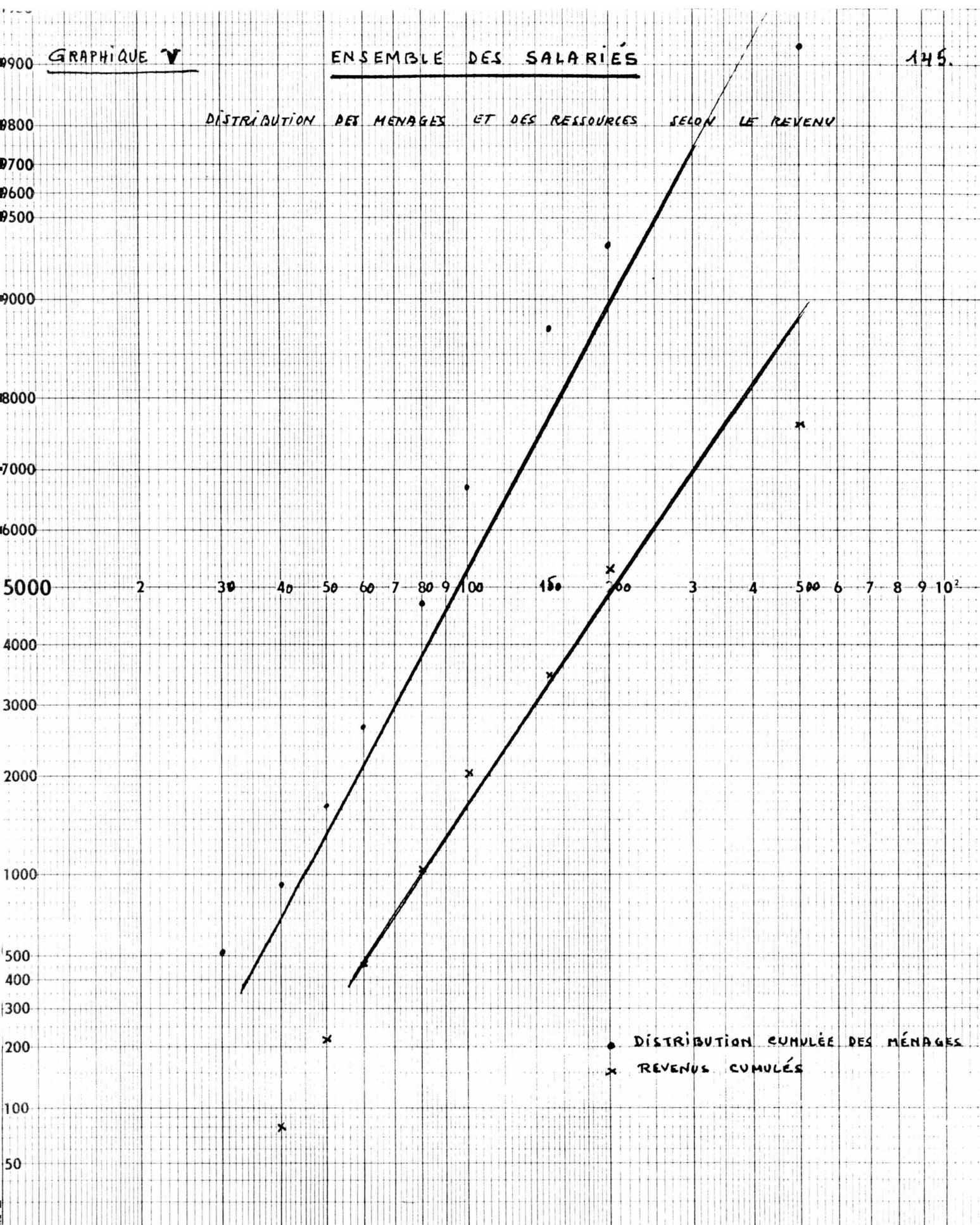
Sur la seconde droite, située en-dessous de la première, nous constatons que les revenus reçus par les ménages disposant d'un revenu supérieur ou égal à ce montant représentent 80 % de la masse totale des revenus du groupe, et c'est cette part de 80 % dont le douzième sera affecté au tourisme.

GRAPHIQUE V

ENSEMBLE DES SALARIÉS

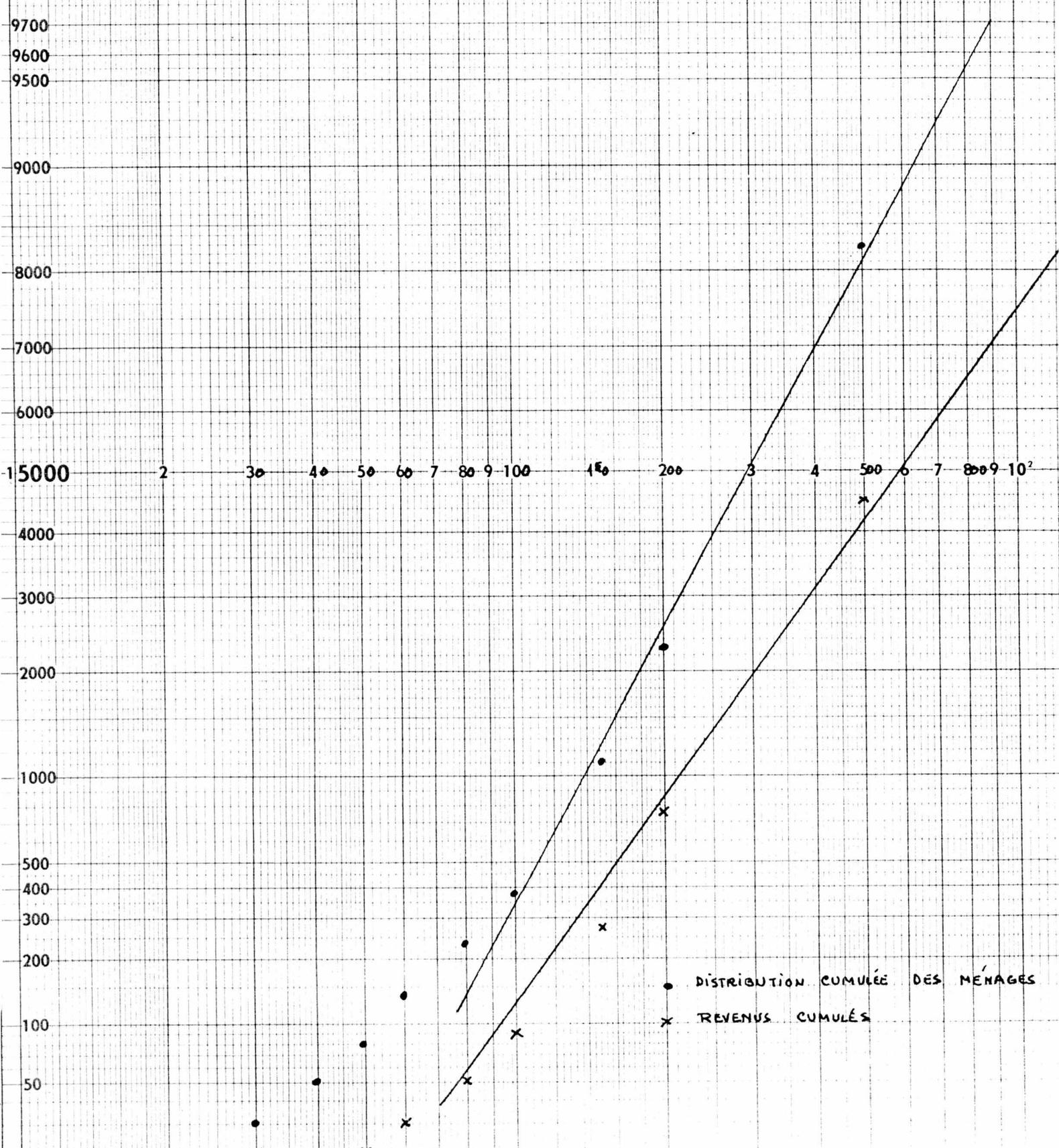
145.

DISTRIBUTION DES MENAGES ET DES RESSOURCES SELON LE REVENU



● DISTRIBUTION CUMULÉE DES MÉNAGES
x REVENUS CUMULÉS

DISTRIBUTION DES MÉNAGES ET DES RESSOURCES SELON LE REVENU



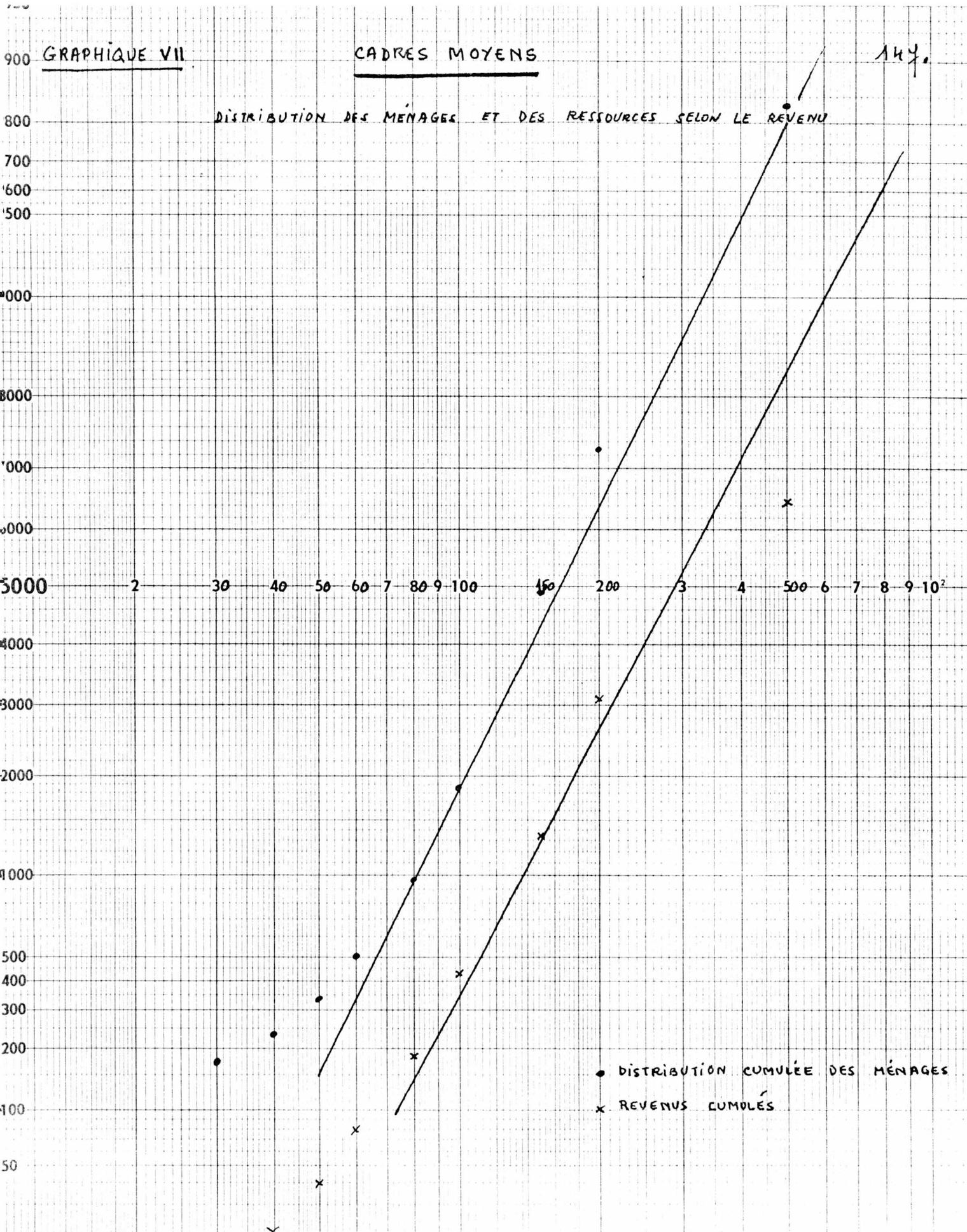
● DISTRIBUTION CUMULÉE DES MÉNAGES
x REVENUS CUMULÉS

GRAPHIQUE VII

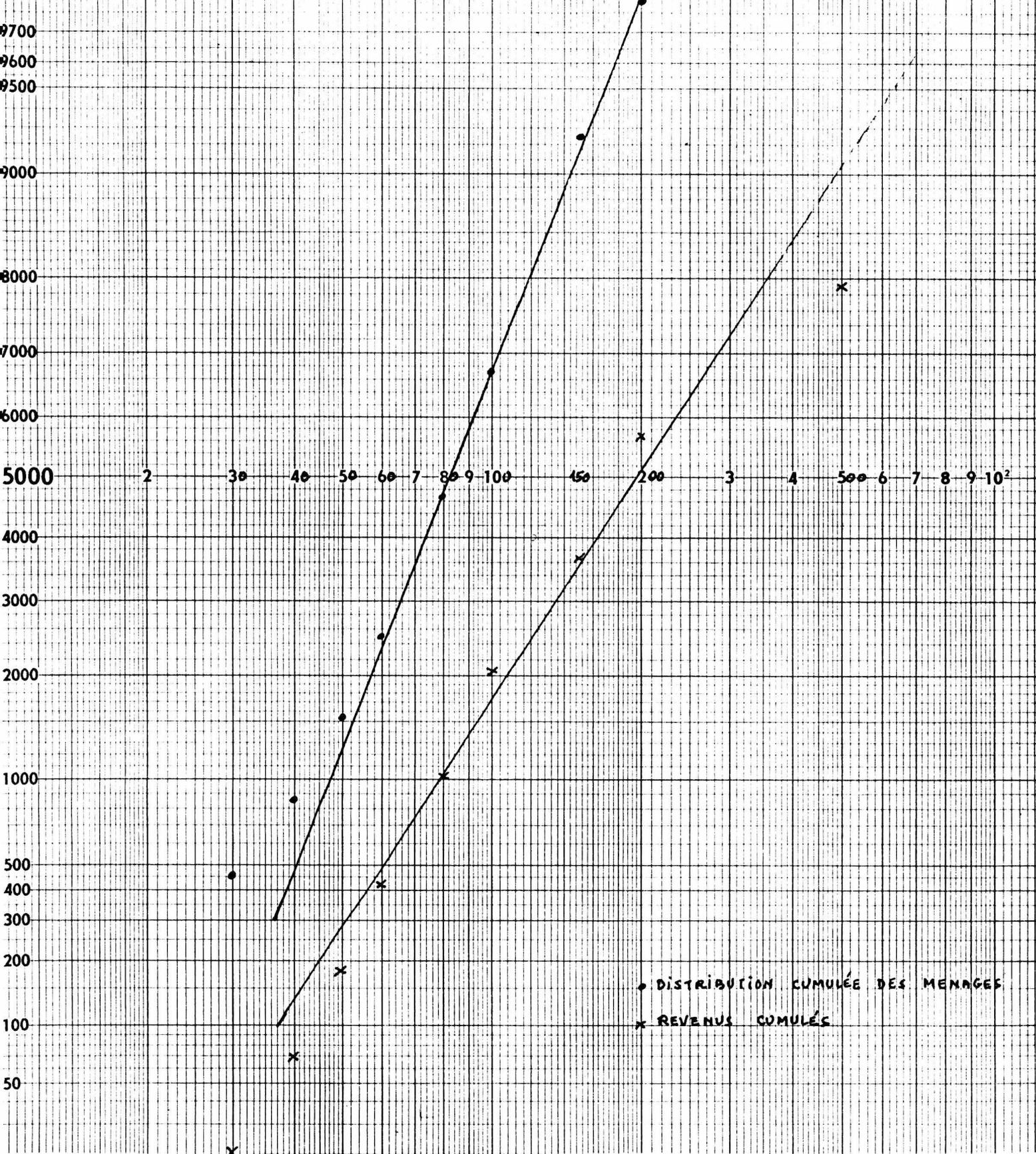
CADRES MOYENS

14%

DISTRIBUTION DES MÉNAGES ET DES RESSOURCES SELON LE REVENU

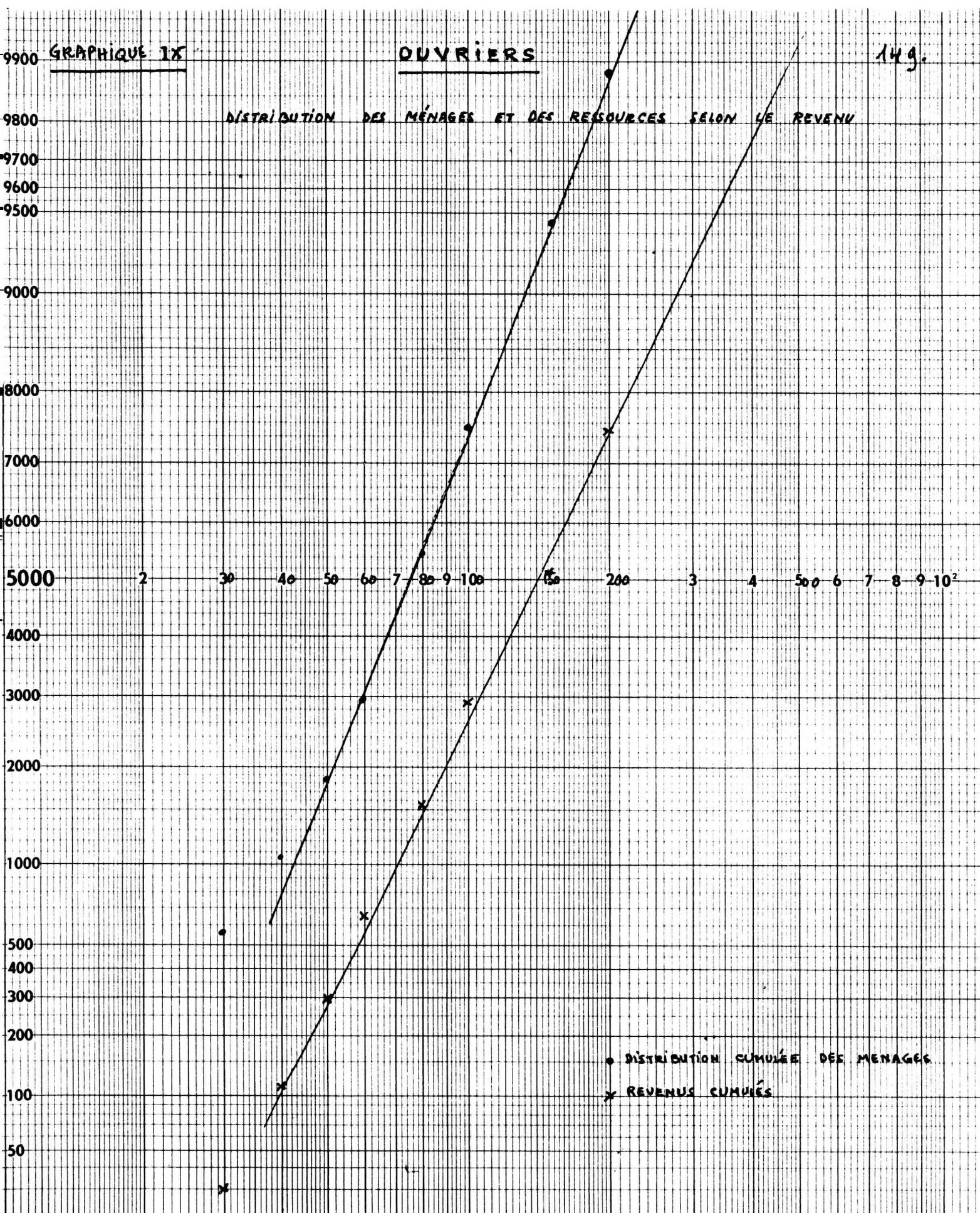


DISTRIBUTION DES MÉNAGES ET DES RESSOURCES SELON LE REVENU



● DISTRIBUTION CUMULÉE DES MÉNAGES
x REVENUS CUMULÉS

DISTRIBUTION DES MENAGES ET DES RESSOURCES SELON LE REVENU



• DISTRIBUTION CUMULÉE DES MENAGES
 x REVENUS CUMULÉS

Nous devons maintenant appliquer ce mode d'analyse aux dix catégories socio-professionnelles pour lesquelles l'enquête vacances nous donne les taux de départ. Le tableau XXIV montre les couples de distributions que nous avons pu calculer pour quatre catégories et pour l'ensemble des salariés. Nous allons tenter d'assimiler les catégories socio-professionnelles pour lesquelles il n'existe pas de renseignements à l'une ou l'autre de ces catégories.

Nous pensons que l'inégalité de distribution pour les professions libérales est identique à celle des cadres supérieurs salariés, nous pouvons donc appliquer à la catégorie "cadres supérieurs et professions libérales" les résultats concernant les seuls cadres supérieurs salariés. Nous avons également utilisé cette distribution pour "les patrons du commerce et de l'industrie" et pour "les exploitants agricoles" qui sont des patrons. Certes, pour ces trois catégories, les distributions de revenus proprement dites sont décalées les unes par rapport aux autres ; cependant, ce que nous admettons en proposant d'utiliser le même couple de droites de Henry pour ces trois catégories, ce n'est pas l'identité de l'étendue des distributions de revenus, mais l'identité d'inégalité dans la répartition des revenus. C'est à dire que pour ces trois groupes, quels que soient les revenus moyens ou médians, en partant des ménages les plus riches, une fois que tous ont été classés par revenus décroissants, les 20 % supérieurs ou 30 % ou 50 % se partagent la même part des ressources totales de la catégorie. Entre "cadres supérieurs et professions libérales", "patrons" et "exploitants agricoles", une telle hypothèse est acceptable.

Trois groupes socio-professionnels, peu importants numériquement, pourront être représentés par la moyenne des salariés. Il s'agit des "salariés agricoles", du "personnel de service" et des "autres catégories". Nous les fondrons en un seul groupe pour lequel nous retiendrons une pondération moyenne du taux de départ.

Nous connaissons les couples de distributions relatifs aux cadres moyens, employés et ouvriers, mais il nous reste à établir ceux concernant les inactifs.

TABLEAU XXIV

DISTRIBUTION DES MENAGES ET DES RESSOURCES SELON LE REVENU (SALARIES)

Classes de revenus	Inférieur à 3 000 Fr.	3 000 à moins de 4 000 Fr.	4 000 à moins de 5 000 Fr.	5 000 à moins de 6 000 Fr.	6 000 à moins de 8 000 Fr.	8 000 à moins de 10 000 Fr.	10 000 à moins de 15 000 Fr.	15 000 à moins de 20 000 Fr.	20 000 à moins de 50 000 Fr.	50 000 Fr et plus
Cadres supérieurs										
Distribution cumulée des ménages	0,3	0,5	0,8	1,3	2,4	3,8	11,0	22,6	82,9	100
Revenus cumulés		0,2		0,3	0,5	0,9	2,7	7,7	45,8	100
Cadres moyens										
Distribution cumulée des ménages	1,7	2,4	3,4	5,0	9,7	18,7	48,5	72,3	98,3	100
Revenus cumulés		0,2	0,4	0,8	1,8	4,3	13,6	30,6	64,3	100
Employés										
Distribution cumulée des ménages	4,5	8,6	15,3	24,6	46,2	67,7	92,6	97,7	99,9	100
Revenus cumulés	0,2	0,7	1,9	4,3	10,2	20,5	37,9	57,4	78,6	100
Ouvriers										
Distribution cumulée des ménages	5,8	10,3	18,7	29,9	54,3	74,8	94,6	98,7	100	-
Revenus cumulés	0,3	1,1	3,0	6,8	15,6	29,8	51,4	75,0	100	-
Ensemble										
Distribution cumulée des ménages	5,1	9,2	16,6	26,4	47,8	66,6	87,5	93,6	99,2	100
Revenus cumulés	0,2	0,8	2,1	4,6	10,5	20,2	35,8	53,9	76,4	100

Nous pensons que les inactifs étant des retraités, il est logique de considérer que les distributions qui les concernent sont comparables à celles de l'ensemble des salariés.

Ces hypothèses nous conduisent au tableau XXV où les deuxième et troisième colonnes indiquent, en fonction des taux de départ, la masse en valeur relative et absolue des revenus des touristes de chaque catégorie socio-professionnelle, et les deux dernières colonnes, l'évaluation de la dépense touristique (1/12ème du montant précédent) et la part de chaque catégorie socio-professionnelle dans la dépense touristique totale.

Ainsi, par ces approches globales, nous aboutissons, pour les dépenses touristiques, aux évaluations suivantes :

- 40 milliards par l'intermédiaire des salaires
- 13 " " " des revenus moyens
- 22 " " " des revenus supérieurs.

L'écart entre l'approche salaires et la moyenne des approches revenus se justifie dans l'optique où nous nous sommes placés, par le fait que, seule la première prend implicitement en compte la dépense indirecte et les investissements alors que la seconde ne se réfère qu'aux dépenses directes telles qu'elles ont été en principe observées dans l'enquête I.N.S.E.E. Nous avons en effet retenu la conclusion principale de cette enquête, à savoir que les dépenses directes observées dans l'enquête, représentent le douzième du budget des ménages. A la lumière de ces résultats, on peut craindre que l'observation des revenus des ménages ait été systématiquement biaisée vers le bas, comme c'est le cas pour la plupart des enquêtes de consommation.

Nous aboutissons en fait, à un résultat assez cohérent avec l'hypothèse provisoire des chapitres précédents, puisque grosso-modo nous sommes amenés, ici encore, à doubler les dépenses directes pour arriver aux dépenses totales.

TABLEAU XXV

EVALUATION DES RESSOURCES - (HYPOTHESE FORTE)

Catégories socio-professionnelles	Taux de départ en %	Pourcentage de la masse des ressources	Ressources des ménages partants (Milliards)	Dépenses directes de vacances	
				Milliards de Fr. (*)	%
0 - Exploitants agricoles	5,9	38	15,7	1,3	6,0
1 - Salariés agricoles	}	80	12,9	1,1	5,1
7 - Personnels de service					
8 - Autres catégories					
2 - Patrons de l'Indust. et du Com.	41,8	76	45,9	3,8	17,6
3 - Cadres supérieurs - Professions libérales	82,5	94	36,4	3,0	13,9
4 - Cadres moyens	75,8	95	29,1	2,4	11,1
5 - Employés	62,2	94	19,3	1,6	7,4
6 - Ouvriers	40,2	83	63,6	5,3	24,5
9 - Inactifs	40,5	80	37,0	3,1	14,4
Total			<u>259,9</u>	<u>21,6</u>	<u>100,0</u>

(*) 1/12ème des ressources des ménages partants.

Toutefois, les trois approches globales placent la dépense privée de tourisme à un niveau nettement supérieur à celui que nous avons atteint en analysant les dépenses des ménages poste par poste.

Ceci nous conduit à tenter une nouvelle analyse du budget touristique des ménages prenant en compte les principaux résultats précédemment établis.

II - ESTIMATIONS SYNTHETIQUES DETAILLEES DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE

Les approches globales que nous venons de tenter montrent, de par la diversité même de leurs résultats, en particulier pour celles fondées sur l'examen des revenus, qu'il est pratiquement impossible d'appréhender, de façon précise, le tourisme. Cela provient non seulement des lacunes, pratiquement inadmissibles, de la documentation existante sur une activité aussi importante, mais encore et surtout, de la diversité et de la complexité du phénomène touristique. Ces dernières caractéristiques démontrent implicitement la fragilité des évaluations globales obtenues dans le paragraphe précédent, car les méthodes d'approche utilisées ont été en quelque sorte unilatérales, en ce sens qu'elles ne reposaient que sur un seul critère difficilement compatible avec les multiples aspects du tourisme. De plus, ces méthodes ne permettent pas une analyse détaillée du phénomène qui seule présente de l'intérêt pour l'économiste.

Aussi, pour combler cette lacune et ne pas laisser supposer aux lecteurs que l'évaluation détaillée que nous avons élaborée, non sans difficultés dans le chapitre II, est une estimation définitive ne pouvant prêter à contestation, nous avons jugé utile de terminer notre recherche en présentant de nouvelles évaluations.

...//..

Ces évaluations représentent une suite de déductions logiques se rapportant aux différents aspects du phénomène touristique, tel que nous l'entendons et s'appuient sur les principaux enseignements tirés de notre recherche.

Nous allons donc tenter, à partir de la définition du tourisme et des statistiques à notre disposition, d'évaluer la part de cette activité dans les différents postes de la consommation en retenant pour chacun de ces postes, un des critères essentiels de l'activité touristique.

Nous allons préciser dans les lignes qui suivent les critères auxquels nous nous sommes référés et la trame de notre raisonnement pour les principaux postes du budget du touriste.

Dans le budget total des ménages, les postes de dépenses se classent, par rapport au tourisme, en trois grandes catégories :

- Les dépenses spécifiquement touristiques, telles que nous les avons définies au chapitre I (photo, jeux et sport-camping).
- Les dépenses mixtes, c'est à dire dont une part touristique est aisément identifiable (transport, hôtel - restaurant).
- Les dépenses courantes enfin, dont la part touristique ne se différencie pas clairement de la part non touristique (cette catégorie englobe tous les autres postes de la consommation).

Notre raisonnement consiste à imputer au budget touristique :

- L'intégralité des dépenses spécifiques.
- La part spécifiquement touristique des dépenses mixtes (part qui sera déterminée pour chaque poste en fonction de la nature même des biens et services fournis indépendamment des hypothèses de revenus.
- La part touristique des dépenses courantes qui sera établie en fonction du temps consacré au tourisme et du revenu des bénéficiaires.

...//..

Dans les deux derniers cas, nous avons retenu une hypothèse moyenne et une hypothèse forte.

Nous allons maintenant passer en revue les estimations qui découlent logiquement de ces principes en suivant la nomenclature habituelle de la consommation pour ne pas dérouter le lecteur.

Pour les dépenses d'alimentation et d'habillement et la plupart des dépenses courantes, l'évaluation repose, comme pour les approches globales, sur le revenu, sur le taux de départ en vacances par catégories socio-professionnelles, et le revenu moyen des partants dans chaque catégorie compte tenu du fait que chaque ménage partien moyenne un mois en vacances (week-end exclus) y consacre un mois de son revenu. Cela revient à admettre implicitement que les gens partis en vacances ne dépensent, pour leur consommation courante, ni plus ni moins qu'à leur domicile, ce qui nous semble une hypothèse fort vraisemblable et nullement excessive.

Nous allons donc estimer ces dépenses courantes au prorata du temps passé en vacances, mais comme le temps qui nous est indiqué par l'enquête I.N.S.E.E., 30,6 jours pour les partants, ne concerne que les vacances et non les week-end, et que d'autre part les week-end représentent environ, d'après nos calculs, 20 % des vacances (1), il nous faut majorer de ce même pourcentage le coefficient que nous allons retenir à partir des statistiques de la dernière enquête de l'I.N.S.E.E.

Il nous suffit maintenant, pour en terminer avec la consommation courante, de résoudre le problème des revenus de la population pouvant bénéficier du tourisme, car il est bien évident que les dépenses sont dépendantes du revenu.

(1) cf tableau VI - page 61 dans lequel il est indiqué que les dépenses directes de week-end ressortent à 1,5 milliards contre 8 milliards pour les vacances de plus de 4 jours.

Dans l'hypothèse où la moitié des Français part un mois en vacances, on peut admettre sans difficulté que les dépenses de consommation courante représentent en gros 1/24ème de la consommation, soit 4 %, mais à condition que les revenus des partants soient égaux à ceux de l'ensemble de la population. Mais si les revenus des partants, et de ce fait, leur consommation, sont supérieurs de 10 % à ceux de l'ensemble de la population, il est logique de majorer d'autant le pourcentage de 4 % précédemment établi; et de parvenir ainsi à 4,5 % (1).

Nous avons donc appliqué, par suite des résultats du paragraphe précédent, une majoration de 10 % pour l'évaluation moyenne, et de 85 % pour l'évaluation forte étant donné que les méthodes utilisées pour évaluer le revenu des touristes aboutissent à un revenu supérieur au revenu moyen de 10 % selon la première méthode, et de 85 % selon la seconde.

Ainsi, les formules pour calculer la part du tourisme dans la consommation courante sont les suivantes :

$$\frac{43,6 \times 30,4 \times 1,19 \times 110}{100 \times 365} = 4,8 \% \text{ dans l'hypothèse moyenne}$$

$$\frac{43,6 \times 30,4 \times 1,19 \times 185}{100 \times 365} = 8,1 \% \text{ dans l'hypothèse forte}$$

Précisons toutefois que nous minorerons de 15 % le poste "alimentation et boissons" pour ne pas faire de double emploi et tenir compte du fait que 15 % des touristes prennent leurs repas au restaurant.

(1) Nous ne sommes pas sans savoir que ce raisonnement ne s'applique qu'à l'ensemble de la consommation et non aux biens que nous avons retenus, en raison des variations des coefficients d'élasticité des dépenses par rapport aux revenus, en fonction des diverses catégories de biens et des ressources des ménages ; mais notre évaluation est trop schématique pour qu'il soit utile d'en tenir compte.

Pour les dépenses relatives aux logements, nous sommes référés au parc de résidences secondaires. Ce parc étant de l'ordre de 1 millions de logements contre 14 millions de logements principaux, il représentait en 1964, 7 % de l'ensemble des logements. Nous avons retenu ce pourcentage dans l'hypothèse moyenne, mais l'avons porté à 10 % dans l'hypothèse forte en raison de ce que le revenu des propriétaires de résidences secondaires était nettement supérieur au revenu moyen de l'ensemble de la population.

Pour les transports, qui constituent un des plus gros postes des dépenses mixtes, notre raisonnement repose avant tout, sur la définition du tourisme. Le tourisme étant caractérisé par un déplacement hors de la résidence principale et la quasi-totalité de ces déplacements étant pour les particuliers des déplacements touristiques, il nous suffit d'extraire du total des dépenses de transport des ménages, celles consacrées aux déplacements urbains ou suburbains pour obtenir le montant recherché.

Or, pour les transports collectifs des réseaux ferré et routier, les déplacements en commun urbains et suburbains ont représenté en 1964, 1,15 sur 4,6 milliards, soit très exactement 25 %. Nous retiendrons donc le pourcentage de 75 % pour les dépenses touristiques dans les transports collectifs, et faute d'autre moyen de recoupement, nous appliquerons ce même pourcentage aux dépenses de transports individuels. Nous tenons à faire remarquer que ce taux est confirmé par les statistiques de l'assurance, d'après lesquelles on peut admettre que la répartition des contrats souscrits par les particuliers pour l'assurance automobile est la suivante :

- Tarif affaires 20 %
- Tarif promenade 80 %

L'évaluation obtenue de cette manière pour les transports étant d'après nous, très proche de la réalité, nous l'avons appliquée à nos deux hypothèses.

...//..

Pour les dépenses d'hôtel et de restaurant, nous avons fait de même en déduisant du montant total de la consommation des particuliers, la part non spécifiquement touristique.

Ces dépenses concernent, pour les restaurants, les dépenses de cantines estimées à 1 milliard par les statistiques officielles et les dépenses de repas pris par les ménages aux restaurants de leur domicile ou de leur lieu de travail que nous évaluons à 1,5 milliard.

Comme la consommation des particuliers au restaurant s'élevait à 7,5 milliards, cela nous amène à ne retenir que les 2/3 de son montant total.

Pour les hôtels, nous avons tenu compte des dépenses "des garnis" pour les gens qui vivent régulièrement à l'hôtel dans l'attente d'un logement. Aucune estimation valable n'ayant été faite sur ce point, nous avons retenu le pourcentage de 20 %.

En ce qui concerne les dépenses médicales, nous avons admis dans l'hypothèse moyenne, que les gens partant en vacances, sont des gens bien portants, et n'avons de ce fait retenu pour ce poste, que les dépenses de cures évaluées à 0,2 milliard.

Dans l'hypothèse forte, nous avons conservé le coefficient retenu pour les dépenses de consommation courante sans négliger pour autant les dépenses de cures.

Enfin, pour les dépenses spécifiquement touristiques, telles que les dépenses des particuliers pour les transports par bateau ou avion ou les achats de matériel de sport et de camping, nous les avons intégralement retenues dans l'une et l'autre hypothèse.

Ces déductions logiques nous ont amené à établir le tableau
N° XXVI.

TABLEAU XXVI
ESTIMATION REVISEE DU BUDGET TOURISTIQUE
DES PARTICULIERS

En milliards de Fr.

	Consommation des particuliers		Hypothèses			
			Moyenne		Forte	
	Montant total	Montant concerné	% retenu	Montant	% retenu	Montant
<u>Alimentation et boisson</u>	94,3	80,2	4,8	3,8	8,1	6,5
<u>Habillement</u>	32,4	32,4	4,8	1,5	8,1	2,6
<u>Habitation</u>	47,0	47,0	7,0	3,3	10,0	4,7
<u>Hygiène et soins</u>	28,0			0,4		2,4
Hyg. et soins personnels		4,4	4,8	0,2	8,1	0,4
Soins médic. ss "cures"		22,7	0	0	8,1	1,8
Cures		0,2	100,0	0,2	100,0	0,2
<u>Transports et communications</u>	22,7			15,65		15,7
Transp. individuels		15,8	75,0	11,9	75,0	11,9
Transp. collectifs :						
Ch. de fer interurb.		2,1	100,0	2,1	100,0	2,1
Transp. rout. interurb.		1,3	100,0	1,3	100,0	1,3
Loc. voiture ss chauff.		0,1	100,0	0,1	100,0	0,1
Transp. bateau, avion ..		0,2	100,0	0,2	100,0	0,2
P. et T.		1,1	4,8	0,05	8,1	0,1
<u>Culture, loisirs, distractions</u>	22,7			2,35		3,05
Spectacles et attractions						
Casinos, cercles		0,2	100,0	0,2	100,0	0,2
autres		2,2	4,8	0,1	8,1	0,2
Edition						
Fournitures photos		0,35	100,0	0,35	100,0	0,35
Autres dépenses		6,8	4,8	0,3	8,1	0,6
Radio, télévision, photo		4,2	7,0	0,3	7,0	0,3
Jeux, articles de sport						
Camping		0,8	100,0	0,8	100,0	0,8
Autres		2,0	4,8	0,1	8,1	0,2
Tabac et allumettes		4,9	4,8	0,2	8,1	0,4
<u>Hôtels, cafés, restaurants</u>	19,7			7,3		7,6
Hôtels		2,3	80,0	1,8	80,0	1,8
Cafés		9,9	4,8	0,5	8,1	0,8
Restaurants		7,6	66,0	5,0	66,0	5,0
<u>Biens et services divers</u>	5,6	5,6	4,8	0,3	8,1	0,5
	272,4	254,35		34,60		43,05
				soit 12,7 % de la con- sommation des parti- culiers		soit 15,8 % de la con- sommation des parti- culiers

C O N C L U S I O N

G E N E R A L E

-oooOooo-

Sans vouloir apporter de jugement de valeur sur les diverses évaluations auxquelles nous ont conduit les définitions et les hypothèses que nous avons adoptées dans ce rapport pour caractériser l'activité touristique, nous pensons que les montants globaux des tableaux précédents sont fort justifiables et fournissent un aperçu valable de la dimension réelle du phénomène touristique.

D'après ces chiffres, les dépenses de tourisme privé s'établissent aux alentours d'une quarantaine de milliards, et l'activité d'ensemble du tourisme (tourisme privé + tourisme d'affaires évalué à 10 milliards) a pu correspondre en 1964 à un chiffre de l'ordre d'un cinquantaine de milliards. La part du tourisme d'affaires dans cette nouvelle optique apparaît bien faible sans qu'il soit possible, pour l'instant, d'en critiquer le montant.

Nous disposons en fait plus précisément, de trois évaluations différentes :

- un minimum de 35 milliards, hypothèse provisoire établie dans un but de recherche méthodologique et dont nous savons qu'elle est indubitablement sous-estimée.
- un maximum de 55 milliards, évaluation qui repose, il faut bien le reconnaître, sur une hypothèse extrême en ce qui concerne le revenu des touristes.
- une moyenne légèrement supérieure à 45 milliards, en-dessous de laquelle il est difficile de descendre sans remettre en question les définitions proposées.

...//..

La principale conclusion qui peut se dégager de cette première recherche réside en ce que le tourisme avec sa masse d'une cinquantaine de milliards, joue, qu'on le veuille ou non, un rôle fort important, pour ne pas dire primordial, dans l'économie contemporaine.

Nous prévoyons aisément que le montant que nous avançons soulèvera de multiples critiques tendant à prouver qu'il est totalement incompatible avec la dizaine de milliards qui peut se déduire des statistiques officielles les plus récentes.

Mais cet argument est, à nos yeux, de peu de poids car, sans contester le moins du monde ces statistiques qui dans la pire ou la meilleure des hypothèses selon le point de vue où l'on se place, ne peuvent être sous-estimées que tout au plus de 15 à 20 %, nous pensons que l'écart entre les estimations officielles et nos évaluations provient avant tout d'une différence fondamentale de conception sur le phénomène touristique.

Le tourisme est encore jugé selon les critères d'une époque révolue et a toujours été écartelé, émietté et plus ou moins malmené pour pouvoir être intégré, non sans difficultés, dans des cadres économiques comptables excessivement rigides qui ne correspondent nullement à l'ampleur et à la nature véritables du phénomène. Nous en voulons pour preuve les définitions complexes, changeantes, assorties de restrictions multiples et superficielles qui en ont été données jusqu'à présent.

...//..

En fait, pour le tourisme, tout est un problème de définition, et les discussions ou critiques qui pourraient résulter de nos évaluations ne deviendront fécondes que si leurs auteurs veulent bien prendre en considération la conception qui nous a guidés dans nos recherches.

Pour nous, le tourisme, c'est l'ensemble des activités de tous ceux qui partent de chez eux pour y revenir avec le voyage et ses conséquences, mais aussi les préparatifs du voyage.

Pour nous, le tourisme, ce sont toutes les dépenses de Monsieur Dupont parisien, qui s'est rendu pour un motif quelconque à Cap-Breton ou à Meaux. Et les achats de lait de Madame Dupont prennent à nos yeux une toute autre signification, selon qu'ils sont effectués dans la capitale ou en dehors. Dans ce dernier cas, il ne s'agit plus d'alimentation mais de tourisme, et il en est de même pour tous ses autres achats : le blue-jean n'est plus de l'habillement mais du tourisme, l'essence échappe également au poste "transport" pour revenir au tourisme, et l'achat de la voiture devient en tout ou partie du tourisme selon que la voiture de Monsieur Dupont ne sert qu'à ses promenades ou est utilisée aussi à d'autres fins. Enfin, si Monsieur Dupont se retrouve dans sa résidence secondaire, l'acquisition de la maison et de tout son équipement fait également partie du tourisme.

Une telle conception qui aboutit en fait, à introduire et à asseoir une nouvelle fonction de consommation, remet en question la conception classique du consommateur, et vouloir comparer les deux conceptions aboutit à comparer deux choses aussi différentes que le repas de famille traditionnel et le "panier de la ménagère" des statisticiens.

L'effort que nous avons tenté pour observer d'un oeil nouveau le phénomène touristique, nous amène à penser qu'il n'y a aucune commune mesure entre la nomenclature habituelle du tableau de la consommation et celle que nous avons essayé d'établir. La première nous semble un compromis, pas toujours heureux ni fécond, entre les contraintes parfois assez contradictoires

d'une optique se rapportant aux besoins des consommateurs, besoins vus d'une façon classique et quelque peu surannée, et d'une optique "produit" indispensable pour assurer un lien avec la production. Cela aboutit à l'établissement d'une liste de produits qui reflète plus la technologie de la production que les motivations profondes du consommateur contemporain.

La seconde nomenclature fait au contraire appel à la notion de fonctions qui recoupe et rassemble indistinctement tous les postes classiques que l'on a l'habitude de séparer. Il n'était pas question dans ce travail de résoudre ce problème et de définir de façon précise toutes les nouvelles fonctions qui pourraient se dégager dans l'optique que nous avons utilisée pour le tourisme. Et faute d'avoir pu définir l'ensemble de ces fonctions, nous sommes conscients d'avoir pris le risque d'attribuer à la fonction touristique une part qui aurait pu revenir à d'autres. Nous avons, cependant, la conviction que les estimations inhabituellement élevées auxquelles nous sommes parvenus pour le tourisme restent très pures eu égard aux définitions adoptées et n'empiètent nullement sur la part des autres fonctions qui resteraient à définir dans cette nouvelle optique.

De plus, nous avons l'impression que ces nouvelles fonctions se recoupent elles-mêmes plus ou moins étroitement, car la consommation ne nous semble pas pouvoir se découper en tranches parfaitement distinctes les unes des autres. C'est ainsi par exemple que, dans l'hypothèse où nous aurions dégagé, à côté de la fonction tourisme, une fonction foyer, nous pensons que l'achat du jambon de Bayonne effectué par le touriste en Septembre sur la Côte Basque pour être consommé à son retour chez lui, relèverait tout à la fois de ces deux fonctions entre lesquelles il faudrait réaliser un arbitrage.

Les difficultés que nous avons rencontrées pour l'établissement du simple tableau de la consommation touristique se sont multipliées dès que nous avons voulu introduire l'activité touristique dans l'ensemble de l'activité économique, et plus précisément l'insérer dans le tableau d'échanges interindustriels qui donne, avec le tableau économique d'ensemble, une des meilleures vues synthétiques de l'économie d'un groupe.

La solution que nous avons proposée en ce qui concerne le premier est loin d'être satisfaisante, et certains problèmes délicats tels que celui du tourisme d'affaires, considéré comme une consommation intermédiaire, ne semblent pas avoir reçu de solution définitive. De plus, le nouveau tableau d'échanges interindustriels que nous avons tenté de dessiner n'est nullement orthodoxe puisqu'il perd en partie la rigueur de l'optique production sans être complètement refondu dans une nouvelle optique consommation.

Néanmoins, cette première et modeste tentative, malgré toutes ses imperfections, nous paraît positive, tant sur le plan des résultats que sur celui de la méthode. Elle l'est à nos yeux, en ce sens qu'elle donne au tourisme une nouvelle dimension et qu'elle nous fournit les moyens de l'insérer dans la Comptabilité Nationale.

Certes, des recherches complémentaires s'imposent à partir des critiques qui pourraient être recueillies auprès des experts du tourisme et de la Comptabilité Nationale. Mais le travail réalisé nous semble assez avancé pour que ces critiques puissent rapidement porter leurs fruits et nous permettre d'aborder efficacement une nouvelle étape. Celle-ci consisterait à introduire dans la Comptabilité Economique et plus particulièrement dans le tableau d'échanges interindustriels des évaluations améliorées, puis, grâce au remarquable outil de projection que constitue la matrice inverse, à élargir le champ de nos recherches pour apporter des éclairages nouveaux et imprévus sur les conséquences du développement rapide et inéluctable du tourisme.

TABLEAUXPagesSYNTHESE

<u>Trois évaluations du tourisme privé</u>	VII
--	-----

CHAPITRE II

I - Ventilation des séjours selon le mode d'hébergement ..	45
II - Dépenses de vacances des Français	51
III - Ventilation des dépenses d'hébergement et nourriture en vacances	52
IV - Dépenses de transports vacances et week-end	57
V - Dépenses de tourisme privé des Français	58
VI - Dépenses de vacances (tourisme privé) en 1964	61
VII - Budget journalier des touristes selon le mode d'hébergement	62
VIII - Part des achats effectués en vacances	65
IX - Estimation en valeur absolue des achats de vacances selon le tableau de la consommation de 1964	66
X - Estimation pour 1964 des dépenses de tourisme d'affaires	68
XI - Consommation touristique, directe et indirecte	86
XII - Estimation des consommations touristiques, directes et induites	93
XIII - Estimation des dépenses induites du tourisme d'affaires en France	95
XIV - Répartition des dépenses touristiques des particuliers par catégories socio-professionnelles	105

...//..

CHAPITRE III

	<u>Pages</u>
XV - Tableau d'échanges interindustriels en 17 branches ..	112
XVI - Ventes de tourisme d'affaires (consommation intermédiaire par les branches)	124
XVII - Consommations intermédiaires nécessitées par la production touristique	126
XVIII - Valeur ajoutée et marges du tourisme	130
XIX - Total des emplois du produit de l'activité touristique	132
XX - Tableau économique d'ensemble pour 1964	136
XXI - Le tourisme et le tableau économique d'ensemble pour 1964 en valeur absolue	137
XXII - Le tourisme et le tableau économique d'ensemble pour 1964 en valeur relative	138

CHAPITRE IV

XXIII - Evaluation des ressources (hypothèse revenu moyen) ..	143
XXIV - Distribution des ménages et des ressources selon le revenu (salariés)	151
XXV - Evaluation des ressources (hypothèse forte)	153
XXVI - Estimation révisée du budget touristique des particuliers	160

GRAPHIQUESCHAPITRE II

	<u>Pages</u>
I - Distribution du nombre de séjours par tranche de revenu du ménage	48
II - Tourisme étranger en France	75
III - Les grands flux de vacances 1964	78
IV - Périodes associées de vacances des Français partis au moins une fois en 1964	80

CHAPITRE IV

- Distribution des ménages et des ressources selon le revenu,	
V - "Ensemble des salariés"	145
VI - "Cadres supérieurs"	146
VII - "Cadres moyens"	147
VIII - "Employés"	148
IX - "Ouvriers"	149

11 SEP. 1970

Ex: n°1



6 MAI 1970

